SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT
5-12-47

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Service téléphonique
Le jour ★ 5-7116
LA NUIT (DE 5 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE ET LES JOURS DE FETE.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

81e année — No 209 | QUEBEC, MERCREDI 21 JANVIER 1948 | 3 CENTS LE NUMERO

MACKENZIE KING SE RETIRE

Après trente années comme chef, Mackenzie King demande de convoquer une convention nationale du parti, sans désigner cependant de successeur à son poste. — Nouveau leader choisi au mois d'août prochain.

Ottawa, 21. (PC) Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir sa retraite comme leader du parti libéral et demandé en même temps à la Fédération libérale nationale de convoquer une convention nationale du parti pour faire le choix d'un nouveau chef politique.

Il ne désigna pas, toutefois, comme on s'y attendait, le candidat qu'il aimerait personnellement voir lui succéder au poste de chef du parti et à celui de premier ministre, qui en est le complément logique.

Sa retraite prendra effet, présume-t-on, quand la convention, qui se tiendra vraisemblablement au mois d'août, aura choisi un nouveau leader libéral national.

C'est au cours d'une causerie prononcée au dîner annuel du comité exécutif de la Fédération libérale nationale que M. King, qui est âgé de 73 ans, annonça cette nouvelle attendue depuis longtemps.

Le ministre de la Santé, M. Martin, ouvrit la série des discours devant une assemblée de 800 délégués. Au cours de son discours commencé en français et continué en anglais, il déclara que le secret de la force dirigeante du parti libéral résidait dans son refus à reconnaître les positions extrêmes mises de l'avant au nom de la race, de la religion, et des intérêts économiques et régionaux.

M. Milton F. Gregg, nommé ministre des Pêcheries il y a deux mois et qui fut appelé lundi à diriger le ministère des Affaires des anciens combattants, a aussi pris la parole. Il a traité du libéralisme et de la jeunesse, et exprimé l'avis qu'un appel honnête devait être fait à l'idéalisme de la jeunesse, et que toutes les mesures nécessaires devraient être prises en vue d'obtenir l'assurance que leur idéalisme politique ne cède pas la place à un cynisme politique.

La majeure partie du discours du premier ministre a été consacrée à la situation économique du pays, particulièrement du coût de la vie, à la situation internationale, et aux dangers d'expansion du communisme.

Après avoir annoncé sa retraite, M. King déclara qu'il lui semblait que le temps était venu, à la lumière des changements de conditions, pour la tenue d'une convention nationale du parti, et il exprima l'espoir qu'une telle convention ait lieu dans le cours de l'été prochain. Il rappela qu'il avait été élu chef du parti libéral ici-même le 8 août 1919. "J'aimerais, dit-il, à ce que le nouveau leader de notre parti soit choisi, comme je l'ai été moi-même, à une convention nationale des représentants du parti dans tout le Canada, aussi bien que par ses représentants au Parlement".

Il y eut des rumeurs persistantes que le choix personnel de M. King était en faveur du T. H. Louis St-Laurent, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. On a aussi rapporté que M. St-Laurent serait candidat à la convention. D'autres noms de candidats ont de même été mis de l'avant, tels que M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, et M. Howe, ministre de la Reconstruction.

M. King admit franchement que le parti libéral ne possédait pas maintenant l'organisation efficace nécessaire pour gagner une élection générale, et exprima l'avis que la situation actuelle du parti devait être connue au parti et à ses membres afin qu'ils puissent prendre action avant qu'il ne soit trop

(Suite à la page 11, 5e col.)

Les provinces ont signé avec le couteau sur la gorge (Duplessis)

Le premier ministre accuse le chef de l'opposition de ne pas collaborer et de retarder le travail de la session. — L'annexion de Terre-Neuve, l'agriculture, le communisme.

M. Duplessis

En proposant, au début de la séance, de remettre à plus tard sur l'Adresse et de passer immédiatement à l'étude de la législation, "j'espérais, dit le premier ministre, que le chef de l'Opposition manifesterait sa collaboration. Sur une motion qui, en somme, veut dire tout simplement "merci au gouverneur d'avoir bien voulu faire la lecture du discours du Trône", le chef de l'Opposition a parlé une heure et trois quarts, pour retarder le travail de la session."

"Nous sommes encore prêts, dit-il, à ajourner le débat sur l'Adresse."

Mais, dit-il, "le chef de l'Opposition a parlé d'immigration. Cela ne me surprend pas. Quand il était premier ministre, il immigrait souvent à Ottawa pour y recevoir des ordres de ses chefs. Il veut faire venir des immigrants. Nous, dit-il, nous avons un mandat du peuple, et tant que nous n'aurons pas répondu aux besoins du peuple, que nous n'aurons pas réglé le problème du logement, nous estimons que ce n'est pas le temps de faire venir des immigrants."

"Le chef de l'Opposition est aussi allé, par son discours, faire un voyage à Terre-Neuve. Il s'est déclaré en faveur de l'annexion et a approuvé l'attitude d'Ottawa. Nous, nous considérons que la somme de $180,000,000, payée en grande partie par Québec, représente un montant qui serait beaucoup mieux employé pour le bien du peuple que pour conclure une annexion de Terre-Neuve.

"J'ai dit, et je redis que l'anne-

(Suite à la page 10, 5e col.)

Réserves d'or de la Russie

Washington, 21. (PA) Dans un rapport envoyé hier au Congrès, le président Truman a montré que la Russie avait des réserves d'or plus grandes qu'aucun autre pays, les Etats-Unis exceptés.

Les Etats-Unis ont actuellement une réserve de $22,789,000,000, soit un tiers de plus que les $14,000,000,000 détenus par le reste du monde le 30 juin dernier.

Le rapport expliquait que plusieurs pays ont dû puiser assez profondément dans leurs réserves d'or depuis la fin du mois de juin dernier. Mais à cette date, les Russes avaient $2,500,000,000 d'or liquide en monnaie, plus $50,000,000 en dollars américains.

La Grande-Bretagne est la seconde avec $2,360,000,000; la Suisse suit avec $1,355,000,000; l'Union Sud-Africaine avec $757,000,000; la France et ses colonies avec $700,000,000; l'Argentine avec $630,000,000.

Des $13,659,000,000 des 16 pays intéressés dans le plan Marshall, $6,568,000,000 étaient en or.

"Il est faux de dire que la province perd $60,000,000 par an en refusant les offres fédérales", déclare le premier ministre Duplessis en répondant à l'hon. Godbout. — Microphone ou hansard ?

"Il est faux de dire que la province perd $60,000,000 par année en refusant les offres fédérales", a déclaré hier l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, en répliquant au discours que venait de prononcer le chef de l'Opposition, à la reprise du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

"Les autres provinces ont signé, admet M. Duplessis, mais elles ont signé avec le couteau sur la gorge".

Le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, avait blâmé le gouvernement actuel de la province de s'opposer à toute entente avec le gouvernement fédéral.

"Jamais le peuple de Québec ne consentira à céder son droit d'aînesse, ses garanties de survivance", de répliquer le premier ministre.

La séance avait commencé par une remarque du chef de l'Oppo-

(Suite à la page 11, 7e col.)

Emoi dans un cirque

Manchester, Angleterre, 21. (PA) L'assistance d'un cirque a été le témoin pétrifié d'un accident qui n'arrive d'ordinaire que dans les cauchemars, lorsque l'équilibriste Blondini tomba dans la cage aux lions.

Ce dernier perdit l'équilibre au moment où la corde sur laquelle il s'avançait passait au-dessus de la cage des lions. Il tomba lourdement au milieu de quatre lions.

Les bêtes étonnées bondirent dans les coins de la cage et demeurèrent immobiles, pendant qu'un silence de mort planait sur la foule.

Le dompteur Clem Merk s'introduisit dans la cage avec une chaise, apaisa les lions excités, et les amena tranquillement à exécuter leurs tours. Lorsqu'il en eut la chance, il tira le corps inerte de Blondini vers la porte de la cage.

Légèrement blessé, ce dernier était de retour sur la corde pour la représentation du soir.

Reprenant le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, prononce un long discours touchant à une foule de sujets de politique provinciale. — M. Chaloult.

M. Godbout

"Nous commençons cette session, dit M. Godbout, alors que le monde est dans une situation bouleversée. Au Canada, nous avons la paix; nous vivons dans le pays le plus heureux et le plus stable de l'univers.

"Mais pour conserver cette stabilité, il nous faut travailler, collaborer à la grandeur de notre pays, si nous voulons que notre Canada continue sa marche ascendante dans l'ordre et dans la paix".

Notre province, dit le chef de l'Opposition, a des richesses et une population qui font espérer les plus merveilleux développements. Mais il faut d'abord exploiter sagement ses ressources naturelles. Il faut les exploiter pour les nôtres. "La génération qui monte, dit-il, a le droit d'exiger que nous en faisions une exploitation intelligente et que nous les lui conservions".

M. Godbout accusa là-dessus le gouvernement actuel d'exploiter, entre autres, des forêts beaucoup trop jeunes, dans beaucoup d'endroits de la province, en particulier dans le nord. Un ingénieur français de passage dans la province a même déclaré, d'assurer le chef de l'Opposition, "que nos forêts sont exploitées plus sauvagement que ne l'ont fait en France les Allemands". Le Nord doit être développé, dit M. Godbout, mais pour l'avancement des nôtres. On a commencé l'exploitation de l'Ungava, "mais comment ?", demande M. Godbout : "En le donnant d'avance à l'étranger".

(Suite à la page 10, 3e col.)

Enquêtes pour dépister les profiteurs

Le t. h. King fait allusion à ces enquêtes au cours de son discours prononcé devant l'exécutif de la Fédération libérale nationale. — Les contrôles des prix.

Ottawa, 21. (PC) Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir que le gouvernement projetait d'instituer un comité parlementaire spécial pour conduire des enquêtes publiques sur les cas de spéculation et de profitage dans les commodités et les services essentiels.

C'est là l'idée maîtresse d'une grande partie de son discours prononcé devant une assistance de plus de 800 délégués au dîner annuel du comité exécutif de la Fédération libérale nationale au cours duquel il traita aussi de la situation internationale, de la nécessité de la formation d'une force internationale de sécurité pour empêcher l'expansion du communisme, une "nouvelle et terrible menace", et d'organisation de son parti.

M. King consacra une grande partie de son discours au problème des prix. Il admit que des individus et des compagnies profitaient d'une situation et d'une occasion exceptionnelles pour exiger des prix exhorbitants, mais il exprima l'opinion que "des pouvoirs d'enquête exercés de façon rigide, légitime et soignée, contribueraient grandement à remédier à ces maux sociaux.

"C'est pour cette raison, expliqua-t-il, que le gouvernement songe à proposer au moment propice, après la reprise de la session, la formation d'un comité parlementaire spécial qui sera chargé de faire enquête sur ce problème d'une importance nationale considé-

(Suite à la page 11, 4e col.)

Pendu ce matin

Sault Ste-Marie, Ont., 21. (PC) Edgar-James Simons, âgé de 19 ans, surveillant et guide qui a confessé le meurtre d'une jeune femme et de son fils de 2 ans, en octobre dernier, dans une note disant, "je ne sais pourquoi j'ai agi ainsi", sera pendu de bonne heure ce matin. L'appel à la clémence de la cour a été rejeté hier midi.

150 morts dans un naufrage au Chili

Santiago, Chili, 21. (PA) Le ministère de l'Intérieur estimait hier soir que 150 personnes se sont noyées lorsque le navire "Cautin", de 48 tonnes chavira et coula dans la rivière Impérial au sud-est du Chili.

La Russie réclame la dissolution du régime conjoint en Allemagne

La Russie demande formellement au Conseil de contrôle allié la dissolution de l'administration conjointe économique anglo-américaine dans les zones d'occupation d'Allemagne occidentale.

Berlin, 21. (PA) La Russie a formellement demandé hier au Conseil de contrôle allié la dissolution de l'administration conjointe économique anglo-américaine dans les zones d'occupation de ces deux pays en Allemagne occidentale, en déclarant qu'un tel arrangement viole les accords de Potsdam.

C'est le maréchal Vassily Sokolovsky, gouverneur militaire soviétique, qui présenta le point de vue russe, après que le général Lucius D. Clay, gouverneur militaire américain eut expliqué les mesures adoptées récemment par les gouvernements militaires britannique et américain pour étendre et améliorer l'administration économique en Allemagne occidentale, aux prises de nouveau avec des grèves de la faim et des menaces d'autres grèves.

Le point de vue russe indique que la séparation de l'Allemagne en secteur occidental et secteur oriental se maintiendra pendant encore quelque temps. On ignore encore si ces deux sections auront des monnaies différentes.

De nouveau hier le général Clay a insisté pour une entente des quatre grandes puissances en faveur d'une émission commune de monnaie qui serait imprimée à Berlin. La Russie n'a pas toutefois réagi sur cette question; mais on sait que depuis longtemps elle prétend avoir le droit d'imprimer la moitié de la monnaie dans sa zone sous sa propre surveillance. Pour leur part, les Britanniques et les Américains craignent qu'un tel arrangemeenet ne conduise à une inondation de monnaie soviétique dans leurs zones d'occupation respectives.

Dans son interprétation de l'administration économique conjointe anglo-américaine, Sokolovsky déclara qu'il considérait cette mesure comme un autre facteur d'une division permanente de l'Allemagne et comme l'établissement d'un véritable état séparé.

Le général Clay lui riposta que sa déclaration n'était pas conforme aux faits et le référa à la déclaration faite par le secrétaire d'Etat Marshall à la conférence de Londres. Le gouverneur militaire français réserva son opinion sur cette question.

Pendant ce temps, les grèves de protestation éclatent en série en Allemagne occidentale. Plus de 120,000 ouvriers industriels ont déclenché ce matin une grève de 24 heures à Cologne, dans la zone britannique, en guise de protestation contre la pénurie de vivres. Munich est aussi menacée de grèves du même genre.

Gandhi échappe à la mort alors qu'il dirige la prière du soir

Un réfugié hindou du Punjab fait éclater une bombe à 50 verges du père de l'Inde. — Commission de conciliation formée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Nouvelle Delhi, 21. (PC) Un jeune réfugié hindou du Punjab a fait éclater hier soir, une bombe de fabrication domestique à 50 verges de distance de Mohandas K. Gandhi au moment où ce dernier présidait sa réunion de prière régulière. Gandhi, qui se remet graduellement de son jeûne de 6 jours, était assis sur une plateforme devant un microphone.

Il regarda et s'exclama : "Qu'est-ce que cela ? Je ne le sais pas; mais peu importe, écoutez-moi." Et il continua de parler sans plus de nervosité.

L'individu a été arrêté par la police après avoir été maîtrisé par des membres de l'entourage du père de l'Inde. Les autorités ont déclaré qu'elles étaient à la recherche de trois autres hommes qui l'accompagnaient. La police ajouta que le détenu avait une grenade dans une poche de ses vêtements au moment de son arrestation et qu'il répondit aux questions qu'on lui posa de façon incohérente. Les autorités se demandent s'il s'agit d'un complot organisé contre la vie de Gandhi. C'est la deuxième fois en 14 ans que Gandhi échappe à la mort dans une circonstance semblable.

Lake Success, 21. (PA) Le Conseil de sécurité a formé une commission de conciliation composée de trois membres hier en vue de tenter d'en arriver à une solution du conflit existant présentement entre les deux nouveaux Dominions de l'Inde, l'Hindoustan et le Pakistan.

Une décision à cette fin a été prise par un vote de 9 contre 0, la Russie et l'Ukraine s'abstenant. Fernand van Langenhove, président actuel du Conseil, a déclaré que la création de cette Commission était le premier pas dans la voie du règlement du problème hindou. La résolution adoptée par le conseil représente un compromis consenti par les représentants des deux Dominions après une fin de semaine de pourparlers secrets.

Andrei Gromyko, délégué soviétique, a déclaré qu'il s'abtenait de voter en faveur de cette résolution, bien qu'il fut en faveur de la commission de conciliation, parce que la résolution stipulait que les trois membres devaient être choisis parmi les Nations unies plutôt que parmi les membres du conseil de sécurité. L'un des membres de la commission sera choisi par l'Hindoustan, l'autre par le Pakistan, et le troisième par les deux membres antérieurement choisis.

L'analyse des événements

Par J.-M. Roberts, jr, de la Presse Associée
(Exclusif à L'Evénement-Journal)

Le gouvernement socialiste d'Angleterre, après avoir essayé honnêtement pendant longtemps de trouver un pont entre les positions américaines et russes dans les affaires mondiales, semble maintenant avoir rattrapé les Etats-Unis dans leur opinion fixée que le conflit avait passé le stage des négociations.

Jusqu'à quel point le ministre des Affaires Etrangères Bevin soulignera-t-il les revisions de la politique étrangère anglaise on ne le sait pas encore, mais les développements depuis déjà plusieurs semaines montrent clairement que la révision a été faite.

Herbert Morrison, lord président du Conseil, et le premier ministre Attlee ont fait des discours dans lesquels ils dénoncent Moscou avec amertume. Morrison a établi clairement que l'Angleterre ne fait plus de distinction entre la menace posée anciennement par le fascisme et la menace actuelle posée par l'impérialisme russe.

Il est significatif que ce changement de politique est venu à peu près en même temps qu'une amélioration considérable de la position interne de l'Angleterre. Sa production a atteint des records, et les techniciens du plan Marshall à Washington estiment maintenant que moins de 2 milliards d'aide étrangère seront suffisants pour la faire sortir de son état de crise.

Cette amélioration a eu un effet immédiat sur les forces armées avec lesquelles elle a l'habitude d'appuyer sa politique étrangère. Cela lui a peut-être permis, par

(Suite à la page 10, 2e col.)

Décoration à un Canadien

Paris, 21. (PC) Le major-général Georges Vanier, ambassadeur canadien en France, lors d'une cérémonie à l'ambassade canadienne, hier, a fait membre de l'Empire britannique, division militaire, l'officier Joseph Courchesne, âgé de 32 ans, de Duck Lake, Sask. Courchesne, maintenant membre civil du personnel de l'ambassade, a obtenu cette décoration pour "l'amour du devoir et le courage qu'il a montré aux quartiers généraux de l'armée". Il était en charge de la section administrative de la 1ère division canadienne à Ortona, Italie, lorsque la ville a été bombardée par l'aviation allemande lors de l'invasion alliée.

La carrière politique de King

Ottawa, 21. (PC) Voici les principales dates de la carrière politique du premier ministre Mackenzie King qui a demandé hier à la Fédération libérale nationale de faire une convention l'été prochain afin de lui trouver un successeur:

1900—Il est nommé sous-ministre du travail.

1908—Elu à la chambre des communes comme représentant de Waterloo nord.

1909—Nommé ministre du travail.

1919—Choisi comme successeur de Sir Wilfrid Laurier par la convention libérale.

1921—Premier terme comme premier ministre.

1930—Le parti libéral passe sur les bancs de l'opposition pour cinq ans.

1935—Réélection du parti libéral. M. King est de nouveau premier ministre.

1939—Réunion du Parlement pour déclarer la guerre à l'Allemagne.

1940—Victoire libérale aux élections générales.

(Suite à la page 10, 7e col.)

Effritement de la taxe "d'austérité"

Ottawa, 21. (PC) La taxe fédérale "d'austérité" de 25 pour cent imposée au mois de novembre sur une série considérable d'articles d'importation a été abolie sur un groupe d'articles, tels que les brûleurs à l'huile, les accessoires de chauffage à l'huile, plusieurs articles de sport, les blaireaux, ainsi que les peignes et les miroirs d'une valeur de moins de 25 cents. Cette décision fut prise par les autorités fédérales à cause des répercussions possibles de cette taxe sur le commerce d'exportation du Canada avec les Etats-Unis.

Au Palais de Justice

Réclamation de $2,857 pour le décès accidentel d'un enfant de quatre ans

Le chauffeur déclare que l'enfant se jeta sur son auto. — Session de la cour d'Echiquier. — Un prévenu avoue après que la couronne eut prouvé sa culpabilité.

L'honorable juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, a pris hier après-midi en délibéré une poursuite de $2,857.24 intentée par une veuve de Québec un plombier dont l'auto aurait tué un enfant de 4 ans de la plaignante, le 27 octobre dernier, rue Plessis.

Le défendeur entrait dans la rue, venant du boulevard St-Cyrille, lorsqu'il heurta l'enfant. Aussitôt il arrêta, prit l'enfant et le transporta en courant à l'hôpital Jefferey Hale, tout près. L'enfant mourait, trois jours après, d'une farcture du crâne.

La demanderesse allègue que c'est par la faute du défendeur que cet accident est arrivé, et qu'il aurait pu l'éviter par la prudence. De son côté, le chauffeur déclare qu'il circulait à 15 milles à l'heure, mais qu'au tournant, l'enfant se jeta subitement devant son auto, qu'il freina tout de suite, mais l'élan de l'auto le fit avancer assez pour occasionner un coup à la victime.

L'enquête s'est poursuivie tout la journée d'hier. Une foule assez

(Suite à la page 10, 7e col.)

Comparaisons

En se basant sur des renseignements recueillis par le ministère du Travail des Etats-Unis, il est clair que le travailleur soviétique moyen, payé par son gouvernement, peut acheter beaucoup moins que le travailleur canadien, dont le salaire moyen est de $36.50 par semaine. Avec ses 120 roubles hebdomadaires, le Russe peut acheter 23 pains, tandis que le Canadien peut s'en procurer 280 pour $36.50. Le prix de la livre de sucre est tel et les salaires respectifs du travailleur russe et du travailleur canadien sont tels que le premier ne peut acheter que 17 livres de sucre et le canadien plus de 405. Si l'ouvrier russe voulait dépenser tous ses gages en lait, il n'en aurait que 16 pintes; son camarade canadien peut en acheter 202 et il lui restera un peu de monnaie. Tandis que le Canadien peut acheter 73 livres de viande dans une semaine (en y consacrant tout son revenu hebdomadaire), le travailleur russe n'en aura pas dix livres. Et le travailleur russe peut acheter au plus 4 livres de beurre avec son salaire hebdomadaire, tandis que le Canadien, malgré le prix élevé de ce produit, en aura au moins cinquante-deux. Mais où donc se trouve le paradis sur terre ?

Gazette rimée

Plafonnement

Les naïfs avec leur commère
ont cru que le plafonnement
n'était qu'un arrêt éphémère
de prix haussés impudemment.

Ils nous ont corné les oreilles
avec les cris incohérents,
comme une bande de corneilles
qui se rassemblent sur les crans.

Il a suffi d'une journée
pour démontrer aux bonnes gens
que cette mesure ordonnée
rend sa valeur à leur argent.

Les prix ont tendance à la baisse
depuis que le gouvernement
au spéculateur qui s'engraisse
donne un sage avertissement.

Ainsi dégonfle une baudruche
qui touche le plafonnement,
pour retomber devant la huche
où la main l'attrape aisément.

Le rimailleur

Contrôle plus rigide

Au début de l'année, l'Institut des Recherches Municipales apporte à ses agrégés des considérations qui prêtent à réfléchir. Depuis une décade et au delà, le gouvernement municipal tend à exercer un contrôle plus efficace sur ses dépenses courantes et sur ses frais d'administration; il reste presque toujours dans la limite de ses revenus, malgré la tendance fortement prononcée vers les prix plus élevés. Si le mouvement s'accentue, rien n'étonnerait que les taxes et les impôts augmentent en proportion; l'ère des surplus est passée, car les budgets ne se bouclent plus que par une gymnastique de comptabilité.

Pour parer à une crise qui peut retarder encore, les municipalités gardent en réserve des sommes importantes qui sont destinées à l'exécution d'entreprises permanentes et de travaux d'améliorations de grande envergure; elles se décideront à les dépenser pour soutenir jusqu'à un certain point l'initiative privée qui est la première source de travail et de subsistance du chef de famille. Les grandes villes ont un programme imposant dont la réalisation répartie sur plusieurs années ne peut obérer outre mesure leur budget régulier tout en gonflant leur dette de quelques millions de plus. Les administrations progressives qui s'inspirent d'un sens civique aigu et qui prévoient les besoins des contribuables n'hésiteront pas à y recourir.

A l'heure actuelle, le moment n'est pas encore propice. L'Institut préconise une politique d'économie et de retranchement; il veut instaurer dans la municipalité le programme d'austérité qui prévaut dans l'administration fédérale. Il propose de développer de nouvelles techniques de contrôle afin de réduire les frais d'opération et de pratiquer ainsi les méthodes en honneur dans les corporations publiques et la grande industrie. Les citoyens qui payent leurs redevances peuvent contribuer, de leur part, à faciliter l'avènement d'un système méthodique de réduction des dépenses; ils n'ont qu'à surveiller de plus près les mandataires qu'ils ont élus et placés à l'hôtel de ville, qu'à leur demander des comptes plus fréquents de leur administration, qu'à exercer en somme l'office de bon père de famille.

Courrier de Lévis

Six manufactures et 39 résidences nouvelles à Lévis

Le conseil municipal de Lévis a tenu, hier soir, sa première séance de la nouvelle année, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Tous les échevins étaient présents avec leur épouse, excepté M. F. B. Atkinson qui est célibataire et était accompagné de sa soeur, Mlle Atkinson. Les épouses ou compagnes des employés municipaux étaient présentes et ajoutèrent une note de gaieté à cette séance.

M. le maire, au début de la séance, réitéra à ses collègues, aux employés municipaux, aux journalistes ainsi qu'aux membres de leur famille ses souhaits de la nouvelle année. Il demanda à MM. les échevins ainsi qu'aux employés leur collaboration pour 1948. M. le maire souhaita aux dames et demoiselles la plus cordiale bienvenue et les invita à la réception, en son bureau, après la séance.

Le conseil a adopté en seconde et dernière lecture le règlement No 409, amendant le règlement de construction et de réparations de Lévis No 341.

Les résolutions suivantes furent adoptées:

Le conseil offre ses plus sincères remerciements à M. le maire et MM. les échevins de Québec, à M. Rosaire Beaulieu, directeur du service des incendies, à son assistant, M. Edgar Wagner pour l'aide efficace procurée à la cité de Lévis par les services de leur brigade et échelles lors du feu à l'édifice Dumont, rue St-Louis, à Lévis, le 11 janvier. Par leur magnifique travail et avec l'aide de leur échelle aérienne, ils ont avec les pompiers de Lévis réussi à préserver de la destruction les propriétés avoisinantes.

Le conseil prie respectueusement l'honorable premier ministre de la province de faire adopter par la Législature le drapeau Fleurdelisé, à croix blanche sur fond bleu, comme drapeau distinctif pour notre province.

Le conseil a voté des approbations additionnelles d'ici le 30 avril prochain de $5,370 au dépt de l'aqueduc et de $200 au dépt des sports. Ces montants sont pris à même le fonds de réserve de 5 p.c.

M. l'échevin Alexandre Labrecque a été nommé pro-maire de la cité de Lévis pour les prochains trois mois, en remplacement de M. l'échevin Marcel Roy dont le terrain d'office est expiré. M. l'échevin Labrecque a remercié ses collègues pour cette marque de confiance.

Le conseil a autorisé M. le maire de signer, au nom de la cité de Lévis, la nouvelle convention collective de travail avec le Syndicat des employés extérieurs de la cité de Lévis Inc.

Des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de M. l'abbé Eugène-L. Denoncourt, V.F., curé de Ste-Anne de la Pérade, oncle de M. l'échevin Marcel Roy, de MM. les notaires René et Yves Roy, de M. l'abbé Claude Roy ; de la mort de M. Joseph Samson, de Lévis, M. Joseph Roy, de Lévis, M. Anselme Morin, de Lévis, de dame Alma Dumas, épouse de feu M. Solime Talbot, de St-Gervais, mère de l'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie provinciale.

M. Arthur Lemelin, de Lévis, a remercié le conseil et les membres de la brigade du feu de Lévis, pour leur aide efficace qui a sauvé sa maison de la destruction lors de l'incendie de l'édifice Dupont. Cette maison était placée tout près de cet édifice.

Le Québec Power informe le conseil qu'il fera sous peu l'installation d'une lumière de 80 bougies, rue Dollard, au sud de la rue St-Georges et de 4 lumières de 80 chandelles dans la rue des Industries.

M. L.-B. Pelletier, chef estimateur, fait rapport qu'en 1947, il a accordé 143 permis de construction et de réparations représentant une valeur de $291,350, comme suit : 309 pour nouvelles résidences; 6 pour nouvelles manufactures; 10 pour annexes; 4 pour logements additionnels; 2 pour nouveaux magasins; 13 garages; 10 hangars; 2 solariums; 1 chalet; 1 vitrine; 1 voûte et 54 pour réparations générales. Il y a eu dans la cité 285 mutations de propriétés en 1947. L'augmentation de la valeur imposable sur le rôle 1947-48 a été de $197,325, représentant une augmentation additionnelles dans les revenus et $11,230.52. L'augmentation totale de la valeur imposable des deux dernières années a été de $515,450.

M. L.-B. Pelletier, greffier de la Cour du Recorder, fait rapport qu'en 1947 les revenus ont été de $1,907.35 et que 405 accusés ont été traduits devant la Cour. Les revenus pour le mois de décembre ont été de $111.

Le sergent P.-A. Guay, chef de police de Lévis, fait rapport que durant décembre dernier, le dépt de police a reçu 36 plaintes, a accordé 18 protections et a fait 14 arrestations. Le dépt des incendies a répondu à 19 appels et les dommages en décembre ont été de $2,182.80. En 1947, le dépt de police a répondu à 73 appels pour des accidents d'autos et de bicycles et 4 personnes furent blessées. Le dépt des incendies a utilisé en 1947, 8,650 pieds de boyaux de 2 1-2 pouces, 650 pieds d'un pouce et 2,650 pieds de cinq-huitièmes de pouce. En 1947 on a pris 45 empreintes digitales.

M. Narcisse Belleau, trésorier, a soumis son rapport sur la situation financière au 31 décembre dernier. Le total des argents votés aux différents dépt municipaux a été de $318,047.45; les argents dépensés à date ont été de $250,183.09 et le total des montants disponibles d'ici le 30 avril prochain est de $76,864.36.

M. le trésorier fait rapport que la cité a reçu un chèque de $9,126.58, de la cité de Québec, étant sa part de la taxe de vente pour la période du 20 novembre au 27 décembre 1947.

M. le maire dit qu'il est heureux d'annoncer, qu'à une assemblée de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins tenue mercredi soir dernier, il a été décidé que la Fédération, que l'Union et que l'Assurance des Caisses Populaires de Lévis restaient à Lévis, contrairement à la rumeur qui voulait que ces compagnies allent s'établir à Québec.

La séance terminée, il y eut réception au bureau du maire de Lévis et des rafraîchissements furent servis. Les hommes fumèrent une touche, puis un succulent goûter fut servi. Il y eut des allocutions par M. le maire, M. les échevins, les chefs des départements municipaux. Ces derniers remercièrent M. le maire de cette magnifique réception en leur nom et au nom de leurs épouses ou compagnes. M. le maire dit qu'il était heureux de rencontrer les employés municipaux à cette fête de famille pour leur témoigner sa reconnaissance de leur collaboration. Il y eut tirage de plusieurs prix.

Forum industriel dirigé par M. Armand Viau

Un grand forum industriel, sous les auspices de la Chambre de Commerce junior de Lévis, aura lieu mercredi soir prochain, à 8 heures 15, en la salle du collège de Lévis, sous la présidence de M. Armand Viau, commissaire industriel de la cité de Québec. Le sujet du forum sera "En 1948, mon industrie est-elle en mesure de faire face à la concurrence"? Les industriels de la rive sud ont intérêt à venir à ce forum, afin de prendre connaissance de la discussion et se renseigner sur les faits qui peuvent les aider à développer leur industrie.

Ligue de petites quilles des Forestiers Canadiens

Les quatre équipes de la ligue de petites quilles de la Cour Notre-Dame de Lévis, des Forestiers Canadiens se rencontreront cette semaine. Ce soir, à 9 heures, en la salle de quilles des Chevaliers de Colomb de Lévis, l'équipe Alphonse Dion jouera contre l'équipe Roland Grant. Demain soir, à la même heure et en la même salle, l'équipe Maurice Bégin rencontrera l'équipe Georges Roussel.

Fondation d'une Caisse Populaire à Beaumont

Dimanche dernier, après la grand'messe, en la sacristie de la paroisse de Beaumont, a eu lieu la fondation d'une Caisse Populaire. Cette réunion fut présidée par M. Joseph Turmel, propagandiste des Caisses Populaires. Les officiers sont :

Présidents honoraires, M. l'abbé Ovilda Guay, curé de la paroisse et M. J.-A. Morency, maire de Beaumont; président actif, M. Ludger Fournier; vice-président, M. Louis Martel senior; directeurs, MM. Henri Nadeau, Léonidas Vallières, Cyrille Labrecque et Roger Fecteau; membres du comité de crédit, MM. Albert Patry, Antoine Lachance et Lauréat Bourget; membres du comité de surveillance, MM. Louis Martel junior, Roger Patry et Etienne Labrecque. Le gérant de la Caisse est M. Henri Beaudoin, sacristain.

Appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 9 heures 30, hier matin, pour un feu de cheminée sans dommages, rue Commerciale.

Assemblée des Légionnaires de Lévis

L'assemblée générale mensuelle des officiers et membres de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de la Hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy. Après l'assemblée, soit vers 9 heures 30, il y aura représentation de films documentaires par l'Office National du Film pour les membres et leurs épouses ou compagnes, pour les Dames Auxiliaires de Lévis ainsi que pour les amis des Légionnaires.

Excursion contremandée

Le Levis Ski Club avait organisé pour ce soir une excursion à la Glissoire Tourbillon, près du Pont de Québec. Pour des raisons incontrôlables, la direction du club tient à informer le public que cette excursion est contremandée.

Assemblée des Chevaliers du 4ème degré

L'assemblée des officiers et membres des Chevaliers de Colomb de Lévis du 4ème degré sera tenue ce soir, à 8 heures 30, en leur salle, sous la présidence de M. L. Maurice Carrier, fidèle navigateur.

Pour l'oeuvre du verre de lait

La cueillette du papier, des journaux, revues et cartons, organisée par le club des Lions, de Lévis, en faveur de l'oeuvre du verre de lait, sera faite samedi après-midi prochain, à une heure, à domicile dans Levis, Lauzon et St-Romuald. Les camions passeront à cette heure pour recueillir tous les paquets bien ficelés que l'on est prié de déposer près du trottoir. M. L.-B. Pelletier, de Lévis, en charge de cette cueillette, demande de l'avertir si l'on a une grande quantité de papier, journaux et qu'il verra à les envoyer chercher. Chacun doit faire sa part pour permettre de continuer à donner le verre de lait chaque jour aux enfants en-dessous du poids normal qui fréquentent les classes.

Assemblée Enfants de Marie de Bienville

L'assemblée mensuelle des Demoiselles Enfants de Marie de Bienville aura lieu ce soir, à 7 heures 30, en l'église paroissiale.

Hockey à Lauzon demain soir

Demain soir, à 8 heures, sur la patinoire municipale de Lauzon, aura lieu une joute de la ligue Intermédiaire de hockey du comté de Lévis, entre le club Fuller, de Charny et le club Savard, de Bienville. Cette dernière équipe alignera de nouveaux joueurs et se promet bien de sortir victorieux de cette rencontre qui promet d'être intéressante.

Pratique de chant de la chorale Enfants de Marie

Ce soir, à l'heure et au lieu ordinaires, il y aura une répétition importante pour les membres de la chorale des Demoiselles Enfants de Marie de Lévis.

Aux Chevaliers de Colomb de Lévis

Les Chevaliers de Colomb de Lévis voudront bien se réunir ce soir, à 8 heures, au salon funéraire de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis, afin de faire la récitation des prières d'usage pour le repos de l'âme de leur regretté confrère, M. Albert Garneau.

Mort de M. Albert Garneau

Nous avons appris avec regret la mort de M. Albert Garneau, co-propriétaire de l'Imprimerie Garneau & Drapeau Enrg, de Lévis, époux de dame Yvonne Laverdière, survenue hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le défunt, âgé de 50 ans et 10 mois, était bien connu sur toute la rive sud et dans le district. Il faisait partie des Chevaliers de Colomb de Lévis, du club des Lions, de Lévis et de la Chambre de Commerce de Lévis. Il demeurait No 28 rue St-Etienne, à Lévis. Outre son épouse, M. Garneau laisse pour pleurer sa mort, sa fille, Mlle Raymonde Garneau, de Lévis; son père et sa mère, M. et Mme Hélodore Garneau, de Lévis; son frère, M. Arthur Garneau, de Bienville; ses soeurs, Mme Alphonse Gagnon, née Aline, de Québec, Révde Sr Ste-Marie du Temple, née Gabrielle, des Soeurs de la Charité, de Québec; Mme Paul Lamy, née Lucille, de Bienville; Mlle Simonne Garneau, Mme Paul Gagné, née Julienne, de Lévis; ses beaux-frères, MM. Armand et Roger Laverdière, Antonio Guay et Elie Sirois, de Lévis, Alphonse Gagnon, Paul Lamy et Paul Gagné; ses belles-soeurs, Mmes Arthur Garneau, Antonio Guay et Elie Sirois. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés au salon funéraire de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église N.-D. de Lévis. Nous présentons aux parents du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Mort de M. Gérard Tanguay

Nous avons appris avec regret la mort de M. Gérard Tanguay, époux de dame Berthe Rheaume, survenue hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le défunt, âgé de 46 ans et 11 mois, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Yvon, Jean-Luc, André, Roch, Bruno et Rodrigue Tanguay, de Bienville; ses filles, Mlles Suzanne, Monique et Gertrude Tanguay, également de Bienville; sa belle-fille, Mme Yvon Tanguay; son petit-fils, Marc Tanguay; sa mère, Mme Vve Georges Tanguay, de St-Raphaël; sa belle-mère, Mme Vve Alphonse Rheaume, de Lachine, Montréal; ses frères, M. Jules Tanguay, de Montréal, M. Edmond Tanguay, de Valleyfield; ses soeurs, Mme Albert Mercier, de St-Georges de Beauce et Mlle Anna Tanguay, de St-Raphaël, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Les restes mortels sont exposés au salon mortuaire de la maison J.-P. Thibault Enrg, 9 rue Commerciale, à Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église de Bienville. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Plongés dans le deuil

M. et Mme Wilfrid Samson, née Anne-Liliane Murray, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant Henri-Noël, survenue lundi, à leur résidence, 27 rue St-Augustin, à l'âge d'un mois. Il était le frère de Michel, Clément et Micheline Samson; le petit-fils de M. et Mme Ludger Samson, de Lévis et de Mme A. Samson, de Québec. Les funérailles ont eu lieu hier après-midi, en l'église du Christ-Roi. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Mort d'un ancien Lévisien

Nous avons appris avec regret la mort de M. Adjutor Brulotte, époux de dame Marie-Anne Julien, survenue dimanche soir dernier, à l'hôpital du St-Sacrement, à Québec. Le défunt, âgé de 58 ans, était un homme d'affaires bien connu et était un ancien citoyen de Lauzon. Nos plus vives sympathies aux parents du regretté défunt.

Leeds, Angleterre, (PC) Un jeune homme de 16 ans a conduit à travers le trafic intense de cette ville un gros autobus de 32 passagers. Sa jeune soeur de sept ans était avec lui à bord du véhicule.

Pour vite soulager la toux, mélanger ce remède chez vous

Ni feu! Ni peine! Grande économie!

Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle vous pouvez soulager une mauvaise toux d'hiver, lorsque vous essayerez cette recette bien connue. Elle est employée d'un bout du Canada à l'autre parce qu'elle donne des résultats très satisfaisants. Le mélange se fait sans peine et ne coûte qu'une bagatelle.

Dans une bouteille de 16 onces, versez 2 1-2 onces de Pinex; ajoutez ensuite du sirop de sucre granulé pour faire 16 onces. Il est facile de préparer ce sirop avec 2 tasses de sucre et 1 tasse d'eau, qu'on agite quelques instants jusqu'à dissolution. Rien à mettre sur le feu. Ou à la place du sirop de sucre vous pouvez employer du sirop de blé d'Inde ou du miel liquide. Cela vous donne pour votre argent quatre fois autant de remède contre la toux. Il ne se gâte jamais et il a le goût fin.

En un rien de temps, vous sentez son effet pénétrant. Il détache le phlegme, aide à dégager les voies respiratoires et adoucit les membranes irritées. Cette triple action explique pourquoi il soulage si rapidement les toux pénibles.

Le Pinex est sous forme concentrée, un composé spécial d'ingrédients bien connus pour leur effet adoucissant dans les irritations de la gorge. Argent remboursé s'il ne vous plaît pas sous tous les rapports.

70 sur 100 ont une vue défectueuse

OPTREX contribue à protéger vos YEUX si PRÉCIEUX

Vous prenez soin de vos dents, tous les jours . . . Vous devriez en faire autant pour la seule paire d'yeux que vous aurez jamais!

Voici venu le moment de procurer à votre vue les avantages du traitement OPTREX quotidien. OPTREX est la fameuse préparation scientifique qui contribue à dissiper la fatigue, à fortifier les muscles des yeux, à rétablir la circulation dans les plus petites veines, de façon à enrayer la douleur et la tension qui sapent la santé. Employez OPTREX et "soyez en vue!"

Avec Optrex toujours. Baignez vos yeux tous les jours.

Que vous portiez des lunettes ou non, vos yeux ont besoin de la protection quotidienne du nouveau traitement OPTREX. L'oeillère OPTREX, à double action, de conception scientifique, (et fournie gratuitement avec chaque achat) est efficace, facile d'usage et permet l'action purifiante et adoucissante de la lotion dans toute la région interne de l'oeil. Faites-vous examiner les yeux régulièrement par un praticien qualifié.

Optrex

LA PRESCRIPTION SCIENTIFIQUE POUR LES YEUX

DEMANDEZ OPTREX À VOTRE PHARMACIEN

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 536

Pour la petite table basse du salon, ce napperon fera très joli. Le motif délicat est cependant le plus facile qui soit. Les indications précises fournies par le patron simplifieront d'ailleurs votre besogne appréciablement.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Éprouvé, reconnu efficace...

DE L'OPPRESSION À L'AISE EN 10 RAPIDES MINUTES! DANS LE CAS DE BRONCHITE CHRONIQUE ASTHMATIQUE

Si vous voulez soulagement à l'oppression et aux spasmes suffocants de l'asthme, à la toux qui accompagne la bronchite chronique — EPHAZONE est un remède éprouvé et reconnu efficace. Le soulagement dans les 10 minutes qui suivent la première dose. EPHAZONE est très efficace. Votre pharmacien vend EPHAZONE — $1.50, $2.50 et $7.50.

ÉCHANTILLON GRATUIT

Envoyez 10c, pour frais de poste et d'empaquetage d'un échantillon et d'un livret à Harold F. Ritchie & Co. Ltd., Dépt. 3911 10 McCaul St., Toronto.

15F-47

ÉPHAZONE "IL AGIT PROMPTEMENT" FABRIQUÉ EN ANGLETERRE

Pour le Simple

MAL de GORGE

Rein pour battre

BUCKLEY'S MIXTURE

Dès maintenant, vous pouvez encaisser

VOS CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE *de mois en mois!*

LE remboursement des certificats d'épargne de guerre est commencé. Si vous êtes une de ces personnes prévoyantes qui ont su économiser et qui possèdent des certificats d'épargne de guerre, VOICI LE MOMENT de les examiner, de les classer par ordre d'échéance et, au fur et à mesure qu'ils échoient, de les endosser et de les envoyer à Ottawa, suivant les indications données au verso de chaque certificat. Par la suite, vous recevrez du Gouvernement un chèque représentant la valeur intégrale de chaque certificat.

Mais voici une autre suggestion...

Confiez au soin de La Banque Royale du Canada ce "travail de bureau" et le classement de vos certificats. Epargnez-vous l'ennui de fouiller à tous les mois dans ces certificats, de les endosser et de les envoyer à Ottawa.

Voici ce que vous aurez à faire: Apportez à la succursale de La Banque Royale du Canada la plus proche de chez vous tous vos certificats d'épargne de guerre que vous avez à la maison ou dans votre coffret de sûreté. Nous les garderons pour vous dans nos voûtes.

Au fur et à mesure que les certificats arriveront à échéance, nous les encaisserons pour vous et nous déposerons automatiquement le montant nominal (y inclus les intérêts) dans le compte d'épargne du propriétaire enregistré. (Si vous n'êtes pas un de nos déposants, nous nous ferons un plaisir de vous ouvrir un compte à cette fin.)

Le coût de ce service, y compris la sauvegarde des certificats jusqu'à leur échéance, est minime, tel que l'indique le tableau ci-contre.

PROFITEZ DE CE SERVICE QUI VOUS EST OFFERT À CHAQUE SUCCURSALE DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA . . . ET VOUS VOUS ÉPARGNEREZ DU TRAVAIL.

FRAIS DE SAUVEGARDE DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE, Y COMPRIS LE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE À LEUR ÉCHÉANCE:—

15c	pour chaque certificat de			$ 5.
20c	"	"	"	$ 10.
25c	"	"	"	$ 25.
30c	"	"	"	$ 50.
55c	"	"	"	$100.
$1.05	"	"	"	$500.

Si vos certificats sont déjà en dépôt chez nous, nous ferons le nécessaire pour leur remboursement, tel que mentionné plus haut, au coût minime de 5c par certificat, quelle qu'en soit la valeur nominale.

N'OUBLIEZ PAS...

l'argent que vous avez placé dans des certificats d'épargne de guerre représente de l'argent économisé. Mettez de côté pour plus tard l'argent comptant que vous recevrez pour ces certificats. N'y touchez pas; laissez-le en banque et il vous rapportera des intérêts.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

A Québec 5 succursales pour vous servir.

TARZAN — Episode No 2631 — **Pays de solitude** — *Par EDGAR RICE BURROUGHS*

(Copyright Public Ledger Inc.)

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Roger Bontemps

par

Mme HARRY PUGH-SMITH

Roman-feuilleton publié dans L'Evénement-Journal à la suite d'une entente spéciale

No 2

"Très bien, très bien, concéda Deschamps. Je t'avais congédié. Maintenant je te réengage avec une augmentation ce cinq dollars. Seulement, rappelle-toi ceci, Duquet. Un jour, tu te trouveras dans la dèche".

Luc sourit. "Ne vous inquiétez pas de moi, Chef. Je me tirerai bien d'affaire".

"Ce n'est pas toi qui m'inquiètes", rétorqua Charles Deschamps. "Les gens comme toi s'en tirent toujours, malheur !"

Grognant toujours, il sortit du bureau.

Luc s'approcha du bureau de Pierrette. Elle prétendit être très occupée. "Nous avons du bien beau temps, mademoiselle Junon, fit Luc.

Pierrette parut ennuyée. "Oui vraiment," demanda-t-elle, continuant à taper de la machine. "Ne permettez pas que je vous retienne, Monsieur Duquet, si vous avez autre chose à faire".

Luc rit sous cape "Ne faites pas l'enfant, ma chère. Si j'avais autre chose à faire, je ne serais pas ici".

Pierrette sourit avec douceur. "Vous ne me dites pas. Qu'y a-t-il? Est-ce que toutes les autres jeunes filles sont retournées chez elles?"

"Ouais, dit Luc. Je pense que toutes les autres jeunes filles sont parties. C'est très chic de votre part d'avoir fait le compte rendu de l'assemblée à ma place".

Pierrette rougit. "Le Chef se serait trouvé dans de mauvais draps sans ce compte rendu. C'est un charmant homme et je ne pouvais le voir dans l'embarras".

Luc sourit tristement. "J'imagine que c'est pour cette raison que vous avez fait le compte rendu, dit-il. Je veux dire, pour hâter l'impression du journal. Je sais que vous ne pouvez vous préoccuper d'un gars de mon espèce. A vos yeux, je ne suis que quelque chose que vous rencontrez au travail, chaque jour. Comme les horaires, les factures et autres choses semblables. Pas vrai ?"

"Que pensez-vous ?", demanda Pierrette avec un sourire. Mais ses lèvres aussi tremblaient.

"Tout de même, déclara Luc d'un ton uniforme, j'imagine que je vous dois quelque chose. Que pensez-vous d'un dîner ? Vous savez, vous et moi et une table pour deux".

Ils étaient déjà sortis ensemble, quelquefois, mais les invitations de Luc étaient toujours faites sans cérémonies. "Ca me va, dit-elle froidement. Il faut bien que je mange".

Luc sourit. "Ca va, dit-il en rabattant son chapeau sur l'oeil. Je vous reverrai".

Il se dirigea lentement vers la sortie. Pierrette l'entendit qui faisait des blagues, dans l'antichambre, avec Corine Lemieux, qui faisait les mondanités. Corine était la sirène du bureau. Elle avait tenté, sans succès, de se faire courtiser par Luc. Il lui faisait des compliments extravagants en public, il prétextait toujours un engagement antérieur lorsque Corine tentait de fixer un rendez-vous. Luc connaissait des douzaines de jeunes filles. Elles étaient sans cesse à sa poursuite.

"Oh ! ma beauté !", l'entendit-elle chanter. "Qu'avez-vous en tête à part votre chevelure blonde".

Pierrette fixa les yeux sur les touches de sa dactylo. Charles Deschamps avait raison. Luc était un enfant gâté et il était bien le dernier homme sur terre auquel elle devait donner son coeur. Seulement, elle l'aimait. Elle l'aimait tellement plus.

Luc attendait au bas de l'escalier lorsque Pierrette sortit du journal. Il turlutait : "Quand as-tu quitté le paradis ?" Il lui sourit et continua à turluter après lui avoir pris le bras. Son geste fit gonfler le coeur de Pierrette. Elle se tourna instinctivement vers le petit café, de l'autre côté de la rue, où les employés du journal avaient l'habitude de se réunir. Mais Luc l'attira vers sa voiture.

"Nous allons avoir un dîner grand style, mademoiselle Junon", annonça-t-il. "Vous ne savez pas ? La famille Bisson est tellement reconnaissante qu'elle tient à m'offrir un petit présent. Une espèce de récompense, vous savez. Cinq cents dollars, si vous aimez les chiffres exacts".

"Il a fallu que je sois exacte avec les chiffres, dit Pierrette, paraissant un peu sévère. "J'ai dû aussi apprendre la valeur de l'argent. Au cas où vous ne le sauriez pas, cinq cent dollars, ça ne s'étire pas".

"Et puis quoi ?", demanda Luc, l'aidant à monter dans sa voiture.

"Pourquoi ne payez-vous pas vos dettes, Luc, pour faire changement ?", demanda Pierrette.

Luc était le fils unique d'une veuve qui habitait un village non loin de là. Le père de Luc, marié à sa mère en secondes noces, avait laissé une fille du premier lit, une vieille fille, qui s'appelait Lily ; Mme Duquet avait également une fille, d'un premier mariage, âgée de dix-huit ans. Mais, en autant que Pierrette pouvait savoir, personne d'autre ne comptait, pour la vieille femme, que Luc. Elle n'avait qu'un tout petit revenu, à peine de quoi vivre, mais elle avait quand même trouvé moyen d'envoyer Luc à l'université, en s'imposant évidemment bien des privations.

"Vous pourriez au moins remettre à votre mère un peu de l'argent que vous lui devez", dit Pierrette.

Luc sourit. "Maman ne tient pas du tout à ce que je lui remette quoi que ce soit", ma petite".

Pierrette pensa que c'était très probablement la vérité. "Tout de même, reprit-elle, vous devriez le faire".

Luc se mit à rire. "Viens, petite. Il faut fêter cela. Oublie tout cela. Tu as une droiture comme je n'en ai jamais vu de semblable, mais oublie-là pour ce soir. Nous voilà partis pour avoir du plaisir, et je n'entends pas que le tableau s'assombrisse, ni pour toi ni pour moi".

Pierrette capitula. Ca ne servait à rien de vouloir sermoner Luc. Et puis enfin, c'était passionnant que de danser avec lui. Il chantait toujours avec l'orchestre. "Ai-je oublié de te dire que te t'adore ?", turluta Luc, les lèvres posées sur la joue de Pierrette.

Quelque chose lui pinçait le coeur. Si seulement il était sincère, songea-t-elle. Si seulement Luc l'aimait comme elle l'aimait, elle !

"Ah ! C'était bien", fit Luc quand la musique eut cessé. "Vous ai-je jamais dit, mademoiselle Junon, que vous n'êtes pas mal du tout au pays du rêve ?"

"Vous allez vous piquer au jeu, monsieur Duquet", lui dit Pierrette en essayant de prendre son ton dégagé, à lui.

Luc tira sa chaise puis resta penché sur elle, la fixant avec un sourire. Pierrette le sentait tout près. "Je ne sais jamais à quoi m'en tenir avec vous", dit-il.

Il ne faut pas que je perde la tête, se dit Pierrette. Il ne faut pas qu'il s'aperçoive que je suis folle de lui.

"Oui m'sieu", dit-il tout bas, "tu me rends fou, ma petite, depuis tout le temps que je te connais la première fois que je t'ai vue".

"Vous m'en direz tant !", murmura Pierrette, et elle ne s'aima pas tout en se rendant compte que sa voix tremblait.

"Oui, je te le dis", répliqua Luc en reprenant sa place de l'autre côté de la table. Ils se regardèrent un instant, puis leurs regards se tournèrent rapidement de côté. Soudain, il avait pris la mine d'un garçonnet embarrassé plus que toute autre chose. "Je crois bien que je suis le plus mauvais parti du monde", dit-il. "C'est-à-dire, après tout, je ne suis pas gaspilleur et— eh bien, si j'allais demander en mariage une jeune fille comme toi elle me rirait probablement au nez ne crois-tu pas ?"

Pierrette hésita. "Allez-vous me faire . . . la cour ?", dit-elle en hésitant.

"Mais je te fais ma cour depuis la première fois que je t'ai aperçue! Tu es si gentille".

Une larme perla sur les cils de Pierrette. "Vous êtes très chic vous-même, monsieur Duquet".

Ils dansèrent encore une fois Quand la musique eut cessé, il lui dit : "Allons nous-en".

Elle tremblait un peu en se dirigeant vers la sortie, mais ils n'allaient pas pouvoir s'éloigner aussi facilement que cela. On demandait Luc au téléphone. Quand il revint ses yeux gris brillaient. Il paraissait tout excité.

"Le chef m'envoie à Montréal, lui expliqua-t-il. "La ville est pleine de reporters envoyés par les journaux de là-bas, mais la **Presse Canadienne** veut que j'apporte moi-même ma copie au sujet de l'affaire Bisson."

Le coeur de Pierrette battait à tout rompre tandis qu'il la poussait dehors. "Il faut que je te fasse reconduire chez toi en taxi, ma petite", lui dit-il. "Il ne faut pas que je manque le train de 8 h. 10 pour Montréal. Ca ne te contredit pas ?"

"Pas du tout", répondit-elle, et elle remercia le ciel que sa voix n'ait pas tremblé.

Luc hélait un taxi. Il la fit monter dans la voiture et paya le chauffeur. Puis, se tenant là, à la regarder dans les yeux, il lui dit : "Il va falloir qu'ils me donnent huit jours de congé, la semaine prochaine, pour tout cela". Il ajouta, avec un sourire et la regardant du coin de l'oeil : "Huit jours, ça doit être suffisant pour permettre à un couple de notre espèce de se marier."

"Se marier", s'écria Pierrette.

Luc haussa les épaules. Il tourna la tête puis reporta son regard sur elle, un peu de désespoir dans les yeux. "Tu le regretteras probablement le restant de tes jours" dit-il, "mais j'espère que tu es vaillante. Je veux dire que si tu veux risquer cela avec moi, c'est ce qui m'arrivera de plus beau dans la vie".

Oh, Luc !"

"Nous devrions être capables de nous payer une belle lune de miel avec cinq cents dollars", dit-il d'une voix sourde. Pierrette avait le coeur sur les lèvres. "Etes-vous en frais de me faire la grande demande ?" demanda-t-elle, avec une grande émotion dans la voix.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

81e année — No 209 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 21 JANVIER 1948 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Le trésorier municipal suggère un nouveau mode de taxation

M. C.-R. Fontaine soumet un mémoire dont l'adoption ferait baisser la taxe générale à $0.50 par $100 d'évaluation, alors que le propriétaire paierait au trésor municipal 10% du prix de ses loyers. — Opposition des échevins Michaud et Tremblay.

M. C.-R. Fontaine, trésorier de la municipalité, a soumis hier au Comité administratif, un mémoire dans lequel il propose de réduire de $1.60 à $0.50 la taxe générale payée actuellement par les propriétaires québécois sur chaque $100 d'évaluation de leurs propriétés, mais, par contre, de faire payer aux propriétaires 10% des loyers à eux versés par leurs locataires.

Nos édiles ont reçu copie du mémoire qu'ils doivent étudier avant de décider si demande sera faite au Parlement d'accorder à la Ville la permission d'entreprendre cette réforme.

La valeur locative imposable des propriétés de Québec — (le propriétaire ne paiera pas 10% de la valeur locative de la maison particulière ou du logement qu'il occupe avec sa famille) — est de $14,008,271 : dont $7,785,659 pour l'habitat; $2,867,844 pour le commerce et l'industrie; $3,354,758 pour les bâtiments commerciaux et industriels occupés par leurs propriétaires.

Le propriétaire d'une maison évaluée a $8,000 paie actuellement $284 à la cité, au taux général de $3.55. Suivant le nouveau mode, la taxe foncière sur la valeur serait de $8,000 x $2.45, soit $196.00. La taxe sur la valeur locative (en supposant qu'un logement est occupé par le propriétaire) serait de 10 p.c. de $960 ou $96. Le total de la taxe serait donc de $292.

Le propriétaire qui occuperait seul sa propre maison évaluée à $5,000 paierait un montant de $122.50 (soit $5,000 x $2.45) au lieu de $177.50.

La mesure semble donc favorable au petit propriétaire.

L'opposition

M. C.-R. Fontaine a présenté sa proposition comme une mesure destinée à protéger le petit propriétaire et à empêcher la "spéculation" — (selon l'expression de S. H. le maire Lucien Borne) — des gens "qui préfèrent investir leur argent dans des maisons de rapport leur fournissant un intérêt de 8 à 10 % plutôt que dans des valeurs rapportant quelque 3%".

La principale opposition vint de M. l'échevin J.-L.-A. Michaud, de Limoilou, et de M. E.-A. Tremblay, de Montcalm.

M. Michaud a soulevé deux objections :

1—Le nouveau mode d'imposition risque de diminuer les investissements de capitaux dans la construction dont l'activité est rendue si urgente à l'heure actuelle par la crise du logement. Les capitaux ne risquent-ils pas d'émigrer vers un autre genre d'investissements.

2—Le petit propriétaire ne serait que provisoirement avantagé par le nouveau mode d'imposition. En effet dès que les biens-fonds de la municipalité seront réévalués par les estimateurs de la Ville, le petit propriétaire sera obligé de payer des taxes sur la valeur réelle de sa propriété, bien supérieure à la valeur actuellement enregistrée dans les livres de la Perception.

A cela, M. C.-R. Fontaine répond : "Dans ce cas, le taux des taxes pourra être diminué si le produit de ces taxes dépasse les besoins de fonds de la Ville".

M. Michaud : "Et si la Ville a besoin de ces fonds ? De tout cela, je conclus qu'en définitive nous allons avoir des taxes plus fortes. Il aurait été moins compliqué d'augmenter simplement de $0.05 le taux actuel des taxes !"

S. H. le maire : "Nous voulons protéger les petits propriétaires !"

M. E.-A. Tremblay : "L'Association des propriétaires est là pour se protéger !"

S. H. le maire : "L'Association des propriétaires protège la spéculation sous prétexte de protéger les petits propriétaires..."

M. le conseiller municipal E.-A. Tremblay signala l'anomalie de parler de baisser le taux d'une taxe en pleine inflation alors qu'en 1926, année de prospérité, les autorités municipales d'alors augmentèrent les taxes.

L'échevin de Montcalm déclara encore que, lors d'une nouvelle évaluation des biens-fonds, l'augmentation des taxes à payer par les petits propriétaires serait injuste parce que ces propriétaires ne peuvent pas vendre à l'heure actuelle, sachant que le dollar a perdu trois cinquièmes de sa valeur.

Spéculation

Un exemple de spéculation flagrante a été porté à la connaissance du Comité administratif. Un propriétaire de taudis à St-Sauveur se fait, avec ce "trou" valant $800, un revenu annuel de $600 desquels $28.40 seulement vont actuellement à la Perception municipale.

M. C.-R. Fontaine note que, si le nouveau mode d'évaluation est mis en vigueur, ce propriétaire paiera à la Perception municipale $79.60.

M. Arthur Drolet se dit en faveur de la réforme, "moyen de protéger le petit propriétaire".

S. H. le maire Lucien Borne,
Cité de Québec.
Monsieur le maire,

Ce mémoire n'a pas, comme d'autres que nous avons préparés dans le passé, pour but de rappeler aux Gouvernements supérieurs la nécessité qu'il y a pour la Cité de Québec et pour les cités et villes de la province d'obtenir de nouvelles sources de revenu. Nous ne discuterons pas non plus l'indemnité que les villes devraient recevoir en échange des services que ces Gouvernements reçoivent au même titre que tous les autres contribuables qui paient taxes. Nous n'insisterons pas sur les services rendus par la ville aux automobilistes, ni la part trop grande que contribue la Cité de Québec à l'administration de la province à cause de son titre de capitale. Nous n'entreprendrons pas non plus de prouver que le soin des chômeurs relève des pouvoirs supérieurs, ni que le Gouvernement provincial devrait verser des octrois substantiels pour aider notre cité à établir un service d'hygiène plus adéquat aux besoins actuels. Nous laisserons aussi à d'autres le soin de demander qu'une plus grande part des frais d'assistance publique soit à la charge de la province. D'ailleurs l'Union des Municipalités serait probablement plus autorisée que la Cité de Québec, puisqu'elle représente toutes les municipalités de notre province.

Les cadres du mémoire actuel sont beaucoup plus restreints. Ils se limitent à une étude de la taxe foncière telle qu'elle existe présentement dans notre cité. C'est là une étude très importante, car elle se rattache directement au problème le plus aigu à l'heure actuelle, celui de l'habitation. Chacun recherche le meilleur moyen de construire des logements à loyers modiques. Par ailleurs il est admis qu'un des plus sûrs moyens d'enrayer le communisme et de combattre les idées subversives est de faciliter à l'ouvrier l'accession à la propriété. L'on dit, avec raison, que le propriétaire d'une propriété foncière est réfractaire au communisme.

Il va sans dire qu'une collaboration plus étroite entre les trois Gouvernements, fédéral, provincial et municipal aiderait énormément à résoudre ce problème de l'habitation. Cependant nous nous contenterons pour le moment de voir ce que nous pouvons faire en attendant cette coopération.

La taxe foncière de la cité pour l'exercice 1947-48 se décompose comme suit :

taxe générale	$1.60 par $100
taxe spéciale	0.40 par $100
taxe scolaire catholique	105 par $100
taxe d'eau	0.50 par $100
Total	$3.55

La question qui se présente est "Comment remanier cette assiette de taxation sans nuire aux revenus de la cité ?"

Il ne saurait être question de toucher à la taxe scolaire, car la Cité est tenue de fournir aux commissions scolaires les argents que celles-ci lui demandent. Quant à la taxe d'eau, comme l'a si bien dit Me Ubald Désilets lors de l'arbitrage des fonctionnaires municipaux, "ce n'est pas une taxe, c'est un service, c'est le prix d'une marchandise". Pour ce qui est de la taxe spéciale, elle ne peut disparaître

(Suite à la page 11, 3e col.)

Amendements à la loi des pensions des fonctionnaires provinciaux

Un projet de loi déposé hier à l'Assemblée législative prévoit des avantages pour les employés entrés au service civil avant le 1er avril 1942. — Le rachat des années de service antérieures.

Le bill 19, déposé hier à l'Assemblée législative, apporte de nombreuses modifications à la Loi des pensions. Pour en donner la substance, il convient de l'étudier article par article.

L'article 1 a pour but d'accorder aux fonctionnaires nommés avant le 1er avril 1942 pour le service intérieur le même droit qu'auraient les fonctionnaires nommés depuis le 1er avril 1942, et ceux du service extérieur nommés avant cette date, de faire compter, sans contribution, pour les fins de la pension, le temps pendant lequel le service d'un fonctionnaire a été interrompu par suite de service actif dans les forces armées de Sa Majesté ou de ses alliés au cours d'une guerre.

Actuellement, pour obtenir une pension, un fonctionnaire doit avoir contribué pendant au moins quinze ans. S'il obtient cette pension avant cette période, une retenue, pour fins de contribution à la pension, doit être continuée jusqu'à l'expiration de cette période de 15 ans. Cette retenue dans le moment est basée sur le traitement que recevait le fonctionnaire lors de sa mise à la retraite. D'après les articles 2 et 6 du présent bill 19, les retenues seront basées sur le salaire moyen qui constitue d'ailleurs la base de la pension.

Les articles 3 et 7 ont pour but de prévoir le paiement de la demi-pension à la veuve ou aux enfants, selon le cas, à compter du jour que cesse le paiement du traitement du fonctionnaire décédé. Suivant la loi, telle qu'elle se lit actuellement, le paiement de cette demi-pension se fait à compter seulement du premier jour du mois qui suit la date du décès du fonctionnaire.

L'article 4 prolonge jusqu'au 1er janvier 1949 le droit, pour un fonctionnaire nommé avant le 1er avril 1942 dans le service intérieur, de racheter ses périodes de service comme fonctionnaire qui ne sont pas déjà comptées pour les fins de sa pension.

Par les articles 5 et 8, la nouvelle loi décrète que la Commission des accidents du travail de Québec, la Commission du salaire minimum et la Commission des Liqueurs de Québec doivent, lorsque les fonds spéciaux formés par les contributions de leurs employés ne suffisent pas au paiement de leurs pensions et remboursements, en acquitter elles-mêmes le solde.

L'article 10 prolonge jusqu'au 1er janvier 1949 le délai accordé aux fonctionnaires de l'enseignement primaire, etc., qui font actuellement partie du service civil pour

(Suite à la page 10, 6e col.)

M. Henri Duclos nommé gérant

Ottawa, 21. (PC) M. Henri Duclos, gérant régional des ventes du Québec pour la Corporation des biens de guerre, quitte ces fonctions pour devenir gérant des ventes de la ville de Québec. Un communiqué de cette corporation annonçait la nouvelle, hier soir. M. A. A. Tierney devient gérant à Montréal.

Le communiqué ajoutait que c'est par suite d'un changement de politique que ces permutations de gérant régional à la gérance d'une ville s'accomplissent présentement dans tout le Canada.

Départ missionnaire

Un groupe de trois religieuses du Bon-Pasteur de Québec iront déployer leur zèle missionnaire au Basutoland l'été prochain. Ces futures missionnaires sont les RR Soeurs St-Joseph-de-Galilée, Marie-Fides, deux franco-américaines et Marie-Barthélmy, de Chicoutimi.

Un prisonnier tente de se suicider peu de temps avant sa comparution

Dans la métropole. — La police continue la chasse aux possesseurs illégaux de narcotiques. — Harry Ship, roi du jeu, comparaît de nouveau devant le recorder.

Montréal, 21. (PC) Parmi les activités judiciaires de la métropole, hier, on signale des comparutions pour possession illégale de narcotiques et une tentative de suicide à la suite d'une arrestation en rapport avec des vols de cette nature. De plus, Harry Ship a comparu une deuxième fois pour répondre à l'accusation de tenir une maison de jeux.

Jean-Paul Riendau, 20 ans, arrêté lundi soir en rapport avec des vols à main-armée commis récemment dans des pharmacies, a tenté hier de se suicider dans sa cellule, quelques heures après que les propriétaires de ces pharmacies l'eurent reconnu, lui et Thomas Madick, 22 ans, comme étant les auteurs de ces vols. La police est à la recherche de trois autres complices de ces crimes.

Des narcotiques ont été découverts dans un chambre occupée par Roméo Viau, 50 ans, et Florida Leclerc, âgée de 48 ans. Ils ont dû verser hier un cautionnement de $5,000 en rapport avec ces accusations. Herbert Lancashire a été libéré sous un cautionnement de $1,000 enattendant l'enquête préliminaire qui aura lieu sur la même accusation, le 27 janvier.

Harry Ship, déjà reconnu comme le roi du jeu à Montréal et laissé en liberté sous un cautionnement en attendant le jugement en appel d'une sentence de six mois d'emprisonnement pour avoir tenu une maison de jeux, a comparu hier en cour du recorder pour répondre à une accusation en rapport avec sa première arrestation du 16 septembre 1946.

La cause, dans laquelle sont impliqués Joseph Blond, David Miller et Gaston Pelletier, a été ajournée au 16 mars, alors que le jugement en appel aura probablement été rendu. Ship a d'abord été arrêté, il y a 17 mois, pour avoir tenu une maison de jeux à 1976, rue Cte-Catherine-Est. Il a été condamné mardi pour avoir tenu une maison de jeux durant la période de six ans à 906, rue Ste-Catherine-Est.

Octroi demandé pour un hôpital

L'Ordre des Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu, sous la signature de son provincial William Gagnon, a demandé à la municipalité de Québec un octroi pour la construction d'un hôpital d'incurables au Mont St-Aubert à Notre-Dame des Laurentides. Les membres de l'Ordre soignent déjà une cinquantaine de malades dans la région grâce à un petit établissement hospitalier (50 lits) installé dans une baraque de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Cet établissement est officiellement reconnu par le ministère de la santé publique depuis le 1er octobre 1947. Il disparaîtrait dans le cas de la construction de l'hôpital de Notre-Dame des Laurentides. Les autorités municipales considèrent que c'est au gouvernement provincial de subventionner les travaux.

Le comité des autobus

Le Comité municipal des autobus siégera cet après-midi à l'hôtel de ville.

Présidents des comités

Le comité des onze a choisi les présidents et les membres des comités de l'Assemblée législative pour la présente session. Voici la liste des comités avec les noms des présidents qui ont été choisis: Règlements, M. J.-L. Blanchard, député de Terrebonne; Chemins de fer et Communications, M. Victor-S. Chartrand, député de l'Assomption; Privilèges et Elections, M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure; Bills privés en général, M. Romulus Ducharme, député de Laviolette; Code municipal, M. E.-J. Chartier, député de St-Hyacinthe; Agriculture, Immigration et Colonisation, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture; Comptes publics, M. Yvon Thuot, député d'Iberville; Bills publics en général, l'hon. Maurice Duplessis; Industrie et Commerce, M. Robert Bernard, député de Drummond.

Le ministre baptiste Heron Murray condamné à $25 d'amende à Rouyn

Le magistrat Félix Allard a trouvé le ministre coupable d'avoir enfreint un règlement municipal relativement aux assemblées publiques tenues dans cette ville minière. — Deux adeptes condamnées à $5 d'amende.

Rouyn, Qué., 21. (PC) Un ministre baptiste de 22 ans qui s'était ri d'un arrêté municipal de cette ville minière contre les assemblée publiques sans permis du chef de police ou du maire a été condamné aujourd'hui et on lui a infligé une amende de $25 plus les frais ou un mois de prison.

Le révérend Murray Héron a payé l'amende et doit comparaître sous une seconde accusation du même genre. Deux femmes, Alice Moore et Elleen Veals, ont été condamnées sous le même chef d'accusation à $5 et les frais ou 15 jours de prison. Elles ont payé toutes les deux.

Le jugement a été lu par le magistrat Félix Allard, d'Amos, Québec, qui a étudié le cas pendant plusieurs mois avant de rendre sa décision. Dans son jugement, rapidement lu en français, le magistrat a dit qu'il n'avait aucune juridiction pour se prononcer sur la prétention de la défense à l'effet que l'arrêté municipal était ultra vires des status provinciaux ou fédéraux.

Son jugement était basé sur l'évidence en rapport avec la charge et l'arrêté municipal lui-même, passé par le conseil municipal de Rouyn dans le but d'empêcher l'embouteillage du trafic.

La seconde accusation contre le jeune ministre n'a pas encore été entendue. Le magistrat Allard a dit qu'il espérait qu'un autre magistrat ale à s'en occuper.

Cette seconde charge a été faite en décembre — M. Heron et ses deux paroissiens ont été arrêtés pour la première fois en septembre — et elle englobait M. Heron, Mlle Veals et deux autres personnes, Mlle Mabel Bournes et M. Leslie Barnhart.

Dernièrement, l'avocat de M. Héron a annoncé que des poursuites intentées par les quatre personnes pour $5,000 par individu en rapport avec la deuxième accusation et que des mesures seraient prises pour faire déclarer cet arrêté municipal ultra vires.

Le service d'eau

L'Association des manufacturiers canadiens a adressé une lettre demandant à la municipalité de faire payer l'eau consommée par les citoyens de Québec de la même façon qu'emploie la compagnie du gaz pour faire payer ses usagers, c. à. d. à l'aide de compteurs. La suggestion sera étudiée par l'ingénieur du Service municipal de distribution d'eau, M. J.-A. Tremblay.

Les Syndicats protestent contre le "surplafonnement" du beurre

Hausse excessive des prix du lait, de la viande et des produits agricoles. — Projet pour décharger le courrier directement à Québec. — Retour exigé aux anciennes formules de l'assurance-chômage.

Le Conseil général des syndicats catholiques de Québec, réuni hier soir sous la présidence de M. Laureat Morency, a décidé de protester énergiquement auprès du gouvernement fédéral contre le "surplafonnement" du prix du beurre. Il s'est en même temps élevé contre la hausse du prix du lait, de la viande et des produits agricoles.

On a fait remarquer que, si l'augmentation du prix du lait est officiellement d'un cent la pinte, il est curieux de constater que le prix de la chopine soit augmenté d'un cent et demi. Quant aux produits agricoles, l'augmentation des prix profiterait aux épiciers, dont les abus justifieraient la formation de coopératives de distribution afin de soustraire l'ouvrier à la spéculation des intermédiaires.

Sur une représentation du délégué des Employés du port, l'assemblée a résolu d'écrire au Comité administratif de la ville et au ministère des Postes, pour obtenir que la malle de Québec, apportée par bateau, soit, comme avant la guerre, déchargée directement à notre port, au lieu d'être d'abord transporté à Montréal. D'après le système actuel, Toronto reçoit le courrier maritime avant la ville de Québec. La résolution demande que les passagers et les marchandises destinés à Québec soient aussi descendus à notre port.

Les rapports des organisateurs et des délégués mentionnaient les augmentations de salaires suivantes : commis de magasins, $6.00 par semaine pour les hommes, et $5.00 pour les femmes : employés des remises du Quebec Power, 4 cents de l'heure : camionneurs, 20 cents de l'heure, soit 60 cents de l'heure pour les maîtres-chauffeurs, à partir du 1er juin prochain : employés du vêtement de la maison Pollack, 7½ cents de l'heure ; employés de garage de Quebec Power, 15 cents de l'heure.

Le Conseil s'est aussi prononcé unanimement pour le retour aux anciennes formules de l'assurance-chômage. Un délégué a exprimé l'opinion que, par ses règlements devenus de plus en plus restrictifs, l'assurance-chômage est devenue une organisation au service des patrons pour donner des petits salaires aux ouvriers en chômage ; ceux-ci sont forcés, sous peine de perdre le droit à leurs prestations, d'accepter n'importe lequel emploi à n'importe lequel salaire.

M. l'abbé Aurèle Ouellet, aumônier du Conseil, exprima ses souhaits de bonne année, et M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., fit quelques recommandations en rapport avec le centenaire du marxisme.

Enquête demandée

M. l'échevin J.-L.-A. Michaud attire l'attention du Comité administratif sur le fait que le personnel du Service municipal de distribution d'eau rebouche ses tranchées uniquement avec du sable. Cette pratique coûterait cher à la Ville. M. Michaud demande aux ingénieurs municipaux de faire une enquête à ce sujet.

M. Thors, ministre d'Islande au Canada

Ottawa, 21. (PC) M. Thor Thors vient d'être nommé ministre d'Islande au Canada. Cependant M. Thors devra se contenter de payer de courtes visites au Canada, en partant de Washington, où il est représentant de l'Islande depuis 1941.

Sa femme et sa fille de 20 ans, Margret, l'accompagnaient lors de sa première visite officielle au Canada. Sa fille visitait le Canada pour la première fois, mais Mme Thors a déjà visité Québec, et Winnipeg.

Mme Thors déclara que l'Islande était étroitement unie au Canada, et que depuis les premiers émigrés islandais au pays, il y a 70 ans, la population d'origine islandaise est d'environ 25,000.

Les Thors continueront cependant de demeurer à Washington, où leurs deux fils, Ingofur, 17 ans, et Thor jr., 13 ans, vont à l'école.

La jeune Margret considère actuellement l'idée de se faire une carrière en étudiant l'art décoratif. Elle ajouta que les femmes du Canada ne semblent pas avoir pris les changements de la mode trop au sérieux. Et elle n'a jamais vu "autant de bottes pour la neige que dans ce pays".

Les contributions à l'Assurance chômage sur le point d'augmenter

L'annonce d'augmentations sur les prestations laisse prévoir une augmentation dans les contributions des employeurs et employés. — $18.30 au lieu de $14.40 par semaine. — $0.42 par l'employeur et l'employé.

Ottawa, 21. (PC) Il a été appris hier que les augmentations sur les prestations d'assurance - chômage ont été approuvées par le ministre du Travail, Mitchell, et seront prêtes à être présentées au cabinet.

Les propositions faites augmenteraient à $18.30 la prestation maximum hebdomadaire, qui est actuellement de $14.40. Il y aurait également augmentation dans les contributions des employeurs et employés. De plus la contribution du gouvernement serait haussée jusqu'à 20 pour cent du total des deux autres plus les frais de l'administration. Suivant l'amendement à la loi, l'employeur et l'employe paieraient un montant égal, avec une contribution maximum pour chacun de 42 cents par semaine.

Le montant maximum hebdomadaire actuellement est de 36 cents pour l'employé et de 27 cents pour l'employeur. Le principe de montants égaux est déjà mentionné dans la présente loi, mais il n'a pas encore été mis à effet. On s'attend que ces nouvelles propositions seront incorporées dans les amendements à la loi de l'Assurance-Chômage pour être présentées à la prochaine session du Parlement.

Dernier appel de de Marigny

Ottawa, 21. (PC). On a appris hier soir qu'Alfred de Marigny, le mari de la millionnaire Nancy Oakes, entreprendra son troisième et probablement dernier procès pour rester au Canada, quand l'appel qu'il a fait contre sa déportation est arrivé devant la Cour Suprême du Canada. Son cas sera décidé à la prochaine session de cette Cour en février. Il a été révélé hier à New-York, que son épouse, âgée de 23 ans, a produit une demande pour faire annuler son mariage.

A Travers 12 Hivers Glacials
LES QUINTUPLETTES
utilisèrent ceci pour la toux des
RHUMES de POITRINE
Les Quintuplettes utilisent Musterole pour soulager les rhumes, les maux de gorge et les muscles endoloris par les rhumes. Musterole apporte un soulagement si rapide, si durable, parce qu'il pénètre profondément et aide à dissiper la congestion.
EN 3 FORCES: La Musterole Doux pour Enfants, Régulier et Ultra-Fort pour adultes.
MUSTEROLE

3 bouteilles de 30 onces pour 35c
KIK COLA
TAXE INCLUSE

Exemples de taxes

Voici un exemple de diminution des taxes municipales imposées sur une habitation de $8,000, occupée par la famille du propriétaire : Taxe municipale actuelle : $284. — Taxe future si le projet est adopté : $196.

Autre exemple :

Maison de $5,000 occupée par la famille du propriétaire. — Taxe municipale actuelle : $1775. — Taxe future si le projet est adopté : $122.5.

Voici d'autres exemples montrant dans quelle proportion varieront les taxes dans le cas de maisons de rapport à trois logements dont un est occupé par le propriétaire :

St-Roch

Maison de $5,200. — Trois logements non chauffés dont un est occupé par le propriétaire. — Deux loyers rapportant annuellement $664.66. — Taxes municipales actuelles : $184.60. — Taxes futures si le projet est adopté : $193.86.

St-Sauveur

Maison de $4,700. — Trois logements non chauffés dont un est occupé par le propriétaire.— Deux loyers rapportant annuellement $544. — Taxec municipales actuelles : $166.85. — Taxes futures si le projet est adopté : $169.55.

Voici quelques exemples montrant dans quelle proportion les taxes seront augmentées dans la cas de maisons de rapport à trois logements dont aucun n'est occupé par les propriétaires :

Montcalm

Maison de $9,500. — Trois logements chauffés. — Loyers rapportant annuellement au propriétaire $1,800. — Taxes municipales actuelles : $337.25. — Taxes futures si le projet est adopté: $412.75.

Champlain

Maison de $10,000. — Trois logements chauffés. — Loyers rapportant annuellement au propriétaire $1,254. — Taxes municipales actuelles : $355. — Taxes futures si le projet est adopté : $370.40.

Le ministère des Pêcheries donne lieu à des critiques de Coldwell

Le chef de la C.C.F. accuse le gouvernement d'utiliser ce portefeuille comme champ d'entraînement pour les futurs membres du cabinet. — Des solutions aux problèmes des pêcheurs.

Ottawa, 21. (PC) M. J. Coldwell, chef C.C.F., a fait une sortie contre le gouvernement, à propos du récent changement fait au ministère des pêcheries, et a accusé le gouvernement d'utiliser ce portefeuille comme champ d'entrainement pour les futurs membres du cabinet.

On sait en effet qu'il y a deux jours, le ministre des Pêcheries, M. Gregg, nommé il y a deux mois a été déplacé au portefeuille des Affaires des anciens combattants.

Depuis sept ans, s'est plaint M. Coldwell, nous avons eu plus de cinq différents ministres des Pêcheries, et il est fort probable que nous en aurons bientôt un sixième.

Ce ministère, à son avis, est utilisé comme une initiation aux rouages ministériels futurs et n'est qu'un état de transition pour ce candidat. Il a déclaré que les provinces maritimes et la Colombie canadienne seraient intéressée à avoir un ministre compétent qui pourrait connaître leurs problèmes et s'efforcer d'y apporter les remèdes et les solutions nécessaires.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

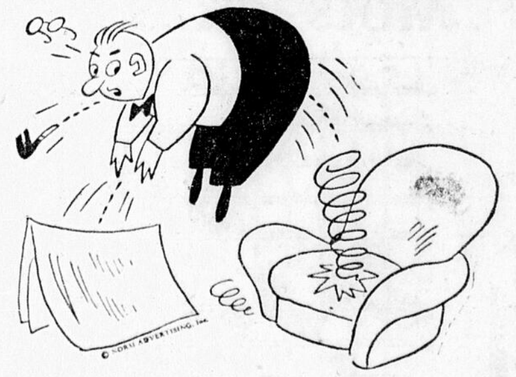

Garagistes indépendants —
NE VOUS ASSOYEZ PAS LÀ !
Vous pourriez perdre des clients que les pièces automobiles nécessaires pourraient vous conserver. Pour tous les ouvrages employez les pièces General Motors authentiques . . . et sachez qu'elles sont à votre disposition chez DROLET. Nous avons spécialement les séries complètes pour automobiles et camions Chevrolet et voitures Oldsmobile. Nous sollicitons votre clientèle.
J.L. DROLET AUTOMOBILES LTÉE
450-460 BOULEVARD CHAREST, QUEBEC • Téléphone 4-3591
Chevrolet - Oldsmobile - Camions Chevrolet

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

1048

L'Agriculture, le Citadin et l'Etat

(Par EUGENE L'HEUREUX)

Samedi, au Club des Habitants, nous avons entendu prononcer une causerie qui nous plut tout particulièrement, à cause de la compétence de l'auteur et de la valeur intrinsèque du sujet : "Qu'attend l'Agriculture de l'Industrie et du Commerce ?" La question a été exposée avec beaucoup de clarté par M. Henri-C. Bois, docteur en agriculture, gérant général de la Coopérative Fédérée, président du Conseil supérieur de la Coopération.

Pour illustrer le rôle d'appui que les citadins peuvent jouer en faveur de l'Agriculture, le conférencier a cité l'exemple du drainage des terres. Voici ses paroles :

"Nous avons une politique du drainage qui est vieille d'à peu près vingt-cinq ans. Les agriculteurs réclament depuis beaucoup plus longtemps que cela. Certains hommes y ont dépensé beaucoup d'énergie et de temps, mais leurs efforts n'ont certes pas produit les résultats attendus. Pourquoi ? Parce que, jamais, il n'y eut dans la province un nombre assez grand d'hommes influents qui avaient résolument à cœur de créer autour de ce problème une opinion publique favorable. Par ailleurs, nous avons eu des routes, parce que tout le monde les demandait, les citadins comme les agriculteurs. Si les industriels et les commerçants, dans des organisations du genre du Club des Habitants, ou encore nos chambres de Commerce s'attachaient à des problèmes fondamentaux de ce genre et faisaient de leur côté les démarches et les quelques dépenses nécessaires qu'ils consentent habituellement pour poser devant le public un problème qui les intéresse, il n'y a pas de doute que la campagne et ses problèmes recevraient plus de considération et auraient moins de difficultés".

Tous ceux qui regardent passer la vie en observateurs sérieux admettront que M. Bois vient de dire une grosse vérité.

Aujourd'hui, c'est au gouvernement que l'on fait porter la responsabilité de tout ce qui va mal.

Il ne faut pourtant pas oublier ceci : en démocratie, les gouvernants même les plus autoritaires gouvernent beaucoup moins en réalité qu'en apparence.

Au fond, c'est l'opinion publique qui gouverne. Les gouvernants ne font que tirer de toutes les idées exprimées ici et là de mille et une manières une résultante sur laquelle ils modèlent aussi fidèlement que possible leurs législations.

C'est tellement vrai que, s'ils n'agissaient pas ainsi, leur gouvernement croulerait dans le temps de le dire.

Est-ce bien ? est-ce mal ?

Certes, la démocratie ne sert pas plus mal notre pauvre humanité que les potentats de partout et de toujours. Si confuses et si impulsives qu'elles soient trop souvent, les idées des masses démocratiques valent bien, comme inspiration politique, celles des poignées de favoris entourant tout dictateur et tout monarque absolu.

Mais la démocratie nous servirait infiniment mieux, si les élites accomplissaient plus généreusement leur devoir de distribuer et de faire prévaloir au sein de l'électorat les meilleures idées politiques, sociales et nationales.

Par élite, nous entendons ici tous les groupes, petits ou considérables et de quelque nature qu'ils soient, qui contribuent à forger la mentalité populaire et à orienter dans un sens ou dans un autre l'opinion publique concernant toute question à résoudre.

Quand on dit que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, cela signifie que les peuples sont gouvernés d'après les idées que leurs élites ont fait prévaloir chez eux.

Les véritables artisans de la grandeur ou de la décadence des nations démocratiques, ce ne sont pas tant les gouvernants que les élites, c'est-à-dire, les auteurs de l'opinion : éducateurs, journaux, cinémas, postes radiophoniques, partis politiques, associations de diverses natures, orateurs de toute tribune, chefs d'industrie, de commerce et de syndicalisme ouvrier, clergé, artistes, etc., etc.

Qu'il s'agisse de drainage, d'un autre sujet agricole ou de n'importe quel problème d'intérêt public, on devrait mettre au compte des élites une part des responsabilités que l'on fait peser aussi inconsidérément que facilement sur les épaules des gouvernants.

La plupart de ceux qui, aujourd'hui, critiquent amèrement ou violemment les administrations publiques se montreraient bien inférieurs à nos hommes d'Etat, s'ils avaient à gouverner une génération aussi mal servie en idées constructives et cohérentes par ses élites, en tête desquelles figurent précisément des censeurs impitoyables de l'autorité constituée.

En priant M. Bois d'intéresser les hommes d'affaires aux choses agricoles, le Club des Habitants distribue aux citoyens des idées favorables à l'Agriculture et facilite aux gouvernants de bonne volonté la solution de nos très graves problèmes agricoles.

Au Cercle des Femmes Canadiennes

Latreille évoque l'influence du napoléonisme en France

L'historien français de la faculté des Lettres de Lyon parle devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes. — Les fautes mêmes des adversaires de Napoléon sont passées à sa gloire.

Le prodigieux enthousiasme soulevé en France par le pestique de la puissante personnalité de Napoléon I a été évoqué hier après-midi par le distingué historien français, M. André Latreille, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, dans une conférence devant les membres du Cercle des Femmes canadiennes.

Sous le titre "La légende napoléonnienne en France, il y a cent ans", M. Latreille a fait une revue de la nombreuse littérature ainsi que des arts inspirés par les exploits militaires du vainqueur d'Austerlitz, et reflétant bien le sentiment populaire qui avait été profondément remué par la glorieuse épopée qui avait réalisé pour la France. Plusieurs des récits de batailles de l'Empereur sont colorés, par contre les Mémoires qu'il écrivit lui-même à l'Ile Ste-Hélène sont précises et exactes d'une part bien que par contre, elles aient été soigneusement calculées dans l'espoir que la France rappelle un jour l'Aiglon sur le trône. Napoléon cherche à confondre dans la pensée des Français les souvenirs de la Révolution et les conquêtes de l'Empire qui avaient pour but de grouper tous les peuples autour de la France. De plus son Testament a atteint les masses et fait vibrer le peuple français.

De plus les fautes mêmes des adversaires de Napoléon sont passées à sa gloire. En proscrivant Napoléon la Restauration avait aussi proscrit le tricolore emblème de la Révolution ainsi pour le plus grand nombre de Français, il semblait que l'Europe s'était liguée pour abattre le soldat de la Révolution en Napoléon.

On trouve le napoléonisme chez la génération des poètes romantiques aussi dans les oeuvres des peintres dans le domain de l'art ainsi que dans les chansons de Béranger, dont l'oeuvre est dominée par le souvenir de Napoléon.

La nouvelle de la mort de Napoléon en 1821 a eu un retentissement extraordinaire en France. Et vers cette époque le napoléonisme avait fait en France une conquête intellectuelle et sentimentale presque complète, et il se révélait également fort dans le reste de l'Europe. C'est sous la pression du sentiment populaire que le roi des Français, Louis-Philippe, fit restaurer la colonne Vendôme et achever l'Arc de Triomphe de L'Etoile.

C'est en 1840 que l'on décida de faire revenir les cendres de Napoléon. Ce fut l'occasion d'un hommage national et à Paris le 15 décembre 1840, on peut dire que Napoléon a réalisé enfin l'unanimité du peuple français, qu'il essaye de réaliser lors de son sacre et du baptême de son fils. Et le peuple continua d'aller visiter son tombeau aux Invalides, où il puisait une leçon d'énergie.

Le 5 mai 1921, lors de la célébration du centenaire de la mort de Napoléon, le maréchal Foch rappela que l'empereur avait toujours travaillé pour la France.

Les Quarante-Heures à l'Hôtel-Dieu

Vendredi, le 23 janvier s'ouvriront les Quarante-Heures dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est ce que vient de nous communiquer l'Hôtel-Dieu de Québec. Les messes d'Exposition et de Reposition qui auront lieu en cette occasion seront dites vendredi et dimanche à 8 heures et 30. La prière du soir, vendredi et samedi, sera faite à 7 h. 30.

Pour désordre

Un boxeur québecois et un chauffeur de taxi ont chacun été condamnés à $20. d'amende et les frais, hier matin par S. H. le recorder Jean Mercier, pour avoir causé du désordre dans la rue St-Paul en se battant avec des bûcherons. Les deux prévenus ont plaidé coupables.

M. P.-W. Vermette mort à St-Romuald

St-Romuald, 21. (DNC) Un citoyen en vue de St-Romuald vient de mourir en la personne de M. P.-W. Vermette, époux de feu dame Marie-Anna Demontigny, et ancien commis du C.N.R. au bureau de Levis. M. Vermette est décédé le 19 janvier, à l'âge de 67 ans, après quelques jours de maladie.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses fils : MM. Gérard, Armand, Elie, Charles-Edouard et Laval Vermette; ses filles : Mmes Armand St-Laurent (Rachel), Edgar Tardif (Marie-Rose Demontigny); Paul Mercier (Fernande Demontigny); ses belles-filles : Mmes Gérard Vermette (Alma Bélanger); Armand Vermette (Hélène Côté); Elie Vermette (Annette Laroche); Charles-Edouard Vermette (Lorraine Létourneau); Laval Vermette (Marie-Paule Léger); ses belles-soeurs : Mmes Joseph Vermette, de St-Jean-Chrysostome; Joseph Demontigny, de St-Romuald; Jean Labrie et Francis Demontigny, de Montréal; ses beaux-frères : MM. Malcolm Slater, père; Joseph Demontigny, de St-Romuald; Francis Demontigny, de Montréal et Adolphe Huot de Québec. Lui survivent aussi 28 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain, en l'église de St-Romuald.

Nos condoléances

PERTUSSIN dégagera cette mauvaise TOUX

Pourquoi continuer à souffrir d'une méchante toux quand PERTUSSIN apporte un soulagement immédiat. PERTUSSIN est reconnu depuis plus de 30 ans comme un remède vraiment efficace contre la toux — des millions de bouteilles ont été vendues. Préparé scientifiquement pour action interne, PERTUSSIN agit instantanément, dégage le phlegme visqueux. Sûr pour jeunes et vieux. En vente chez tous les pharmaciens.

Journée d'études en Sciences ménagères

L'Association des techniciennes laïques en Sciences ménagères tiendra sa journée d'étude à Québec, samedi le 24 janvier. Les deux séances auront lieu au vieux monastère des Ursulines, Québec, entrée, grand parloir des élèves.

La séance du matin aura lieu à 9.00 heures précises. Sujet d'étude: "L'alimentation dans les institutions, au point de vue économie, nutrition et organisation. Conférencière: Mademoiselle Jeanne Roy, diététicienne.

La séance de l'après-midi aura lieu à 3.00 heures précises et sera sous la présidence d'honneur du Dr J.-Ernest Sylvestre, directeur de la division de la nutrition, au ministère de la Santé, Québec. Sujet d'étude : "Budget vs Santé". Conférencière : Mademoiselle Jeannine Champoux, nutritioniste au ministère de la Santé, Québec; sujet d'étude: "Vos trois repas" Conférencière : Mademoiselle Cécile Pouliot, infirmière-hygiéniste, nutritioniste, ministère de la Santé, Québec.

Les membres de l'Association, les graduées en Sciences ménagères et leurs amis sont cordialement invités.

Rougeole à Toronto

Toronto, 21. (PC) Une centaine de nouveaux cas de rougeole sont rapportés depuis vendredi . . . ce qui porte à 684 le nombre total des cas de rougeole qui se sont déclarés à Toronto. Le 19 janvier 1935, année de la dernière épidémie, il y avait cinq cas de plus.

M. Justin Dubé mort à l'Isle-Verte

On apprendra avec regret la mort de M. Justin Dubé, instructeur avicole, survenue soudainement à l'Isle Verte, lundi après-midi. Il était âgé de 52 ans, et était marié à dame Irène Leclerc.

Le défunt demeurait à Rivière-Trois-Pistoles. Il était à l'emploi du ministère provincial de l'Agriculture depuis avril 1931, en qualité d'instructeur avicole pour le comte de Rivière-du-Loup et une douzaine de paroisses du comté de Rimouski. Il a été pour une large part l'artisan de l'impulsion donnée à l'industrie avicole locale. Les éleveurs de volailles de ce district, bien organisés sur le plan coopératif, perdent en cet instructeur un ami sincère, un aviseur éclairé et un technicien d'une grande compétence.

Lui survivent, son épouse, née Irène Leclerc, et plusieurs enfants.

Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église paroissiale de Rivière-Trois-Pistoles et l'inhumation au cimetière de Trois-Pistoles.

SES CRISES L'ÉPUISENT!

Il tousse, s'étouffe, suffoque, fait des convulsions, s'énerve, transpire . . . les yeux lui sortent de tête, les sueurs l'aveuglent, *il manque d'air* . . . et, sa crise passée, il s'affaisse terriblement fatigué, épuisé!

IL SOUFFRE D'ASTHME BRONCHIQUE

La *Mixture Antiasthmatique Rameau* constitue un *véritable* traitement de la *bronchite asthmatique*, asthme ordinaire, emphysème, bronchite chronique, etc. Elle aide à prévenir les crises par son action sur les différents organes affectés; elle vise la racine même du mal. Formule médicale éprouvée par de nombreuses expérimentations. Voyez votre pharmacien ou écrivez à Rameau, dép. M-1, 507, Fortune, Montréal (22e). (Flacon pour traitement d'un mois: $2.)

Mots croisés

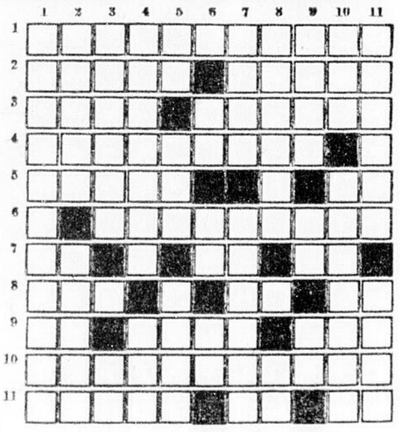

HORIZONTALEMENT

1—Division indirecte de la cellule vivante.
2—Embarras, ennuis — Petit rôle.
3—Allure du cheval — Une imitation quelconque.
4—Emploi fréquent de la lettre i, dans une langue.
5—Tissu épais et léger — Possédé.
6—Etoffe de coton et de soie.
7—Négation — Conjonction négative — Conjonction.
8—Principe de vie — Possessif — Terminaison.
9—Fille d'Inachos — Chaleur, entrain — Terre entourée d'eau.
10—Propos que l'on répète sans cesse.
11—Espèce d'euphorbe — Connu — Article espagnol.

VERTICALEMENT

1—Satire violente.
2—Equipage, appareil — Embarras.
3—Ris à demi — Pronom personnel.
4—Sabre en usage chez les Turcs et les Arabes — Vase demi-sphérique.
5—Partie dure du corps humain — Démonstratif — Touffue.
6—Marque le conditionnel — Préfixe — Terminaison.
7—Nom poétique de l'arc-en-ciel — Elément gazeux (pl.).
8—Appelée — Possédé.
9—Soutiré — Equerre — Pronom personnel.
10—Condiment—Eclisse pour maintenir des os fracturés.
11—Amaigrissement extrême du corps — Qui existe réellement.

Solution du problème d'hier

S	U	C	C	E	N	T	U	R	I	E	
U	S	T	E	N	S	I	L	E	■	R	
R	■	E	S	T	■	S	I	E	N	■	
M	O	N	■	I	C	O	G	L	A	N	
O	R	O	B	E	■	N	I	■	V	■	
N	■	P	I	R	E	■	N	A	I	N	
T	■	H	■	■	N	I	A	■	R	O	
A	R	O	M	E	■	O	I	■	E	N	
B	A	R	O	M	E	T	R	E	S	■	
L	I	E	R	■	T	A	E	L	■	R	
E	E	S	T	I	■	■	S	U	I	E	

Maux de Tête Chroniques? IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

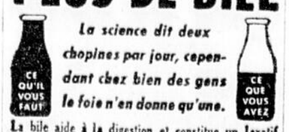

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens le foie n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé rayonnante tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-à-tives, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

FRUIT-A-TIVES Pour Le FOIE

Une Autre Nouveauté DODGE

LES PNEUS SUPER-CUSHION SONT MAINTENANT L'ÉQUIPEMENT STANDARD POUR TOUTES LES VOITURES DODGE

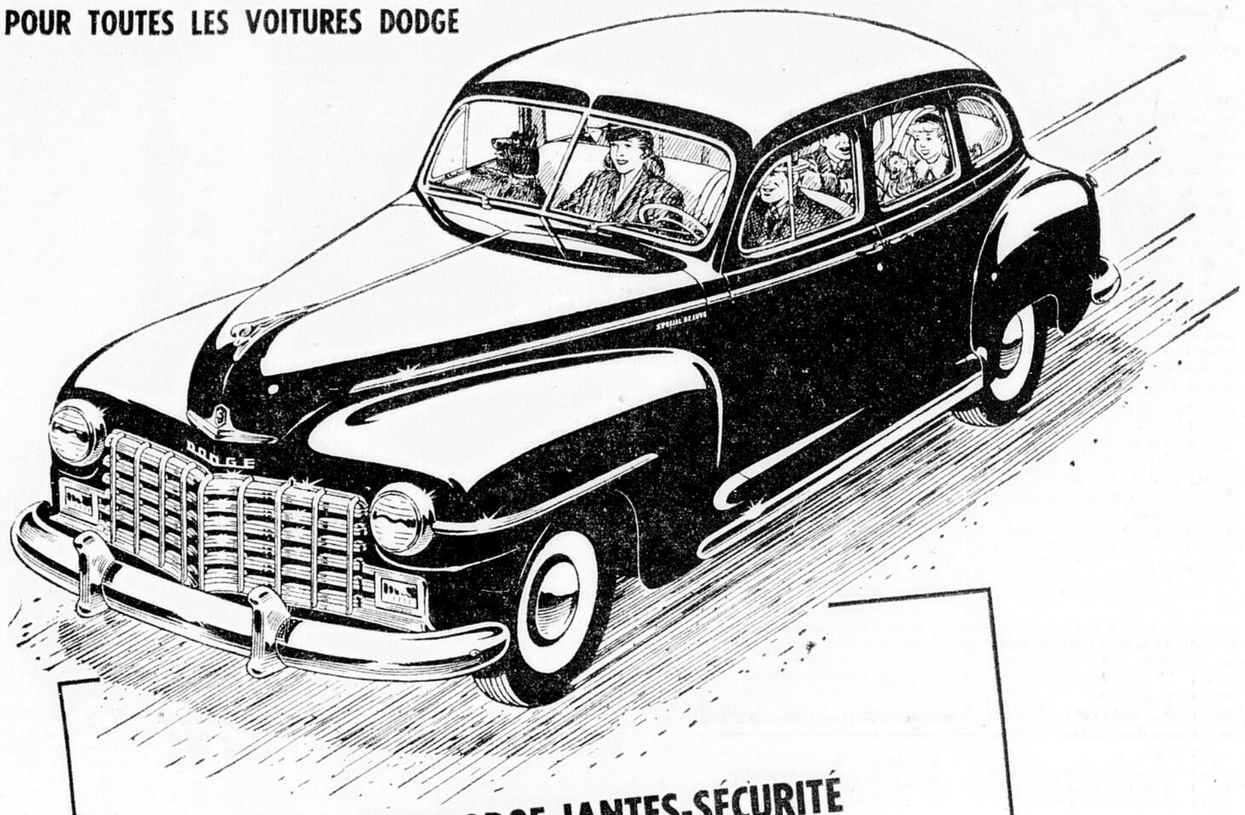

LES ROUES DODGE JANTES-SÉCURITÉ AVEC PNEUS SUPER-CUSHION VOUS DONNENT PLUS DE SÉCURITÉ ET UN ROULEMENT PLUS DOUX

DODGE apporte encore une autre "Nouveauté" de voiture de luxe à toutes ses voitures à passagers — un nouveau dessin unique de pneus appelés "Super-Cushion" qui vous assure plus de confort et plus de sécurité. Combinés avec les nouvelles roues Dodge "Jantes-Sécurité", ces gros pneus établissent un nouveau standard de sécurité. Ils ne se "chauffent" pas si vite, ce qui diminue les chances d'une crevaison. S'il se produisait une crevaison, le pneu dégonflé reste quand même sur la roue "Jantes-Sécurité" — même aux grandes allures de marche — ce qui assure des arrêts sûrs et en droite ligne.

Les pneus "Super-Cushion" ne demandent que 24 livres de *pression d'air* tout en portant 26% plus de *volume d'air*, réalisation qui réduit les secousses de la route. Ils "coussinent" la voiture contre les chocs d'à-côté — les pneus absorbent les chocs quand vous frappez une ornière, ou bien des pierres ou des routes raboteuses.

Cette autre "Nouveauté" se joint à d'autres caractéristiques Dodge telles que: roues "Jantes-Sécurité"; roulement tout-flotteur; freins 6-cylindres; filtre à huile; quatre segments par piston; commande toute-fluide dans tous les modèles Custom.

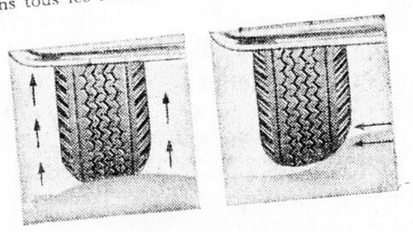

• Les Ingénieurs Dodge ont accompli une merveille en protégeant les voitures-automobile contre les chocs de haut en bas (*à gauche*). Toutefois, les chocs d'à-côté, ou transversaux, n'avaient jamais été satisfaisamment absorbés avant l'introduction des pneus "Super-Cushion". Ces nouveaux pneus, gros et fortement coussinés, boivent pour ainsi dire les chocs latéraux (*à droite*), produisant ainsi un roulement plus doux, plus agréable.

Le Gros Spacieux DODGE

VOUS DONNE PLUS DE *Nouveautés*

IL N'Y A PAS DE SUBSTITUT POUR LE GÉNIE ÉPROUVÉ DODGE!

337 rue Prince-Edouard **MORRISSET AUTOMOBILES ENR.** Québec, Tél.: 5-7158

LUDOVIC COUTURIER, La Malbaie, Charlevoix.
RODOLPHE POULIN, St-Georges, Beauce.
BEAUDOIN MOTOR SALES, St-Agapit, Lotbinière.
CLOUTIER & CLOUTIER, Vallée-Jonction, Beauce.
LAPOINTE & BROCHU Enr., St-Malachie, Dorchester.
BEST AUTO SERVICE INC., Donnacona, Portneuf.
ROMEO TANGUAY, St-Philémon, Bellechasse.

Carnet Mondain

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 5 hres de l'après-midi
à
L'Evénement-Journal
5-7116
Le samedi et le dimanche, signalez
5-7980

Madame Louis St-Laurent est partie pour Ottawa en route pour Winnipeg où elle passera quelque temps avec son mari, le très honorable Louis St-Laurent.

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, s'embarquera en fin de semaine, à New-York à bord du "De Grasse", à destination de l'Europe.

Madame André Taschereau fait un séjour dans la métropole.

Madame Aime Marchand recevait à un déjeuner intime récemment en l'honneur de madame Louis St-Laurent.

Madame Raoul Mercier, épouse de Me Raoul Mercier, C.R., substitut du Procureur-Général à Ottawa, était l'invitée de madame Alexandre Taché, épouse de l'Orateur de l'Assemblée législative, à l'occasion de l'ouverture de la session.

A l'occasion de son prochain départ pour l'Europe, M. Jean Bruchési a été l'hôte d'honneur à un dîner offert samedi soir, au Cercle universitaire, par ses collègues de l'Institut Canadien.

M. Roger Duhamel, journaliste de la métropole, a fait un bref séjour à Québec.

Madame Paul Bernatchez recevra à un cocktail cet après-midi, à sa résidence de la rue St-Louis.

M. et madame Edouard des Rivières ont reçu récemment en l'honneur de mademoiselle Adrienne Roy et de son fiancé, M. Walter Dunn Clarke.

Le docteur et madame Eudore Dubeau, de Montréal ont fait un séjour à Québec la semaine dernière.

M. et madame J.-A. Turcot, accompagnés de leur fille, Thérèse, sont revenus de Philadelphie où ils étaient les invités de leur fils, le docteur Roland Turcot, qui poursuit actuellement des études à l'Université de Pennsylvanie.

Madame W.-H. Delaney est de retour de Montréal où elle a passé plusieurs semaines.

Madame Herbert Molson est retournée à Montréal après avoir fait un court séjour à Québec.

M. Lucien Ruelland, ténor, est parti lundi pour un séjour de deux ans à Paris où il poursuivra ses études vocales.

Madame F.-D. Lafferty, qui a passé quelque temps à Ottawa et à Montréal, est de retour à Québec.

Mademoiselle Jeanne Lachaine est retournée à New-York après avoir passé quelque temps à Québec.

Votre Bébé et Vous

par Blanche Bazinet

Bébé peut commencer à prendre des bains de soleil à un mois . . . si le temps le permet. Le temps variant tellement d'un coin du Canada à un autre, votre propre jugement doit vous guider pour déterminer si le temps est propice ou non. Même dans les climats froids, le 1er avril peut être chaud et suffisamment ensoleillé. Si vous doutez du confort de bébé, touchez-le. Si sa peau est chaude au toucher, il est bien. Faites-lui prendre un bain de soleil près d'une fenêtre ouverte ou à l'extérieur, dans un endroit à l'abri du vent. Commencez d'abord par deux minutes de chaque côté, et laissez-le une minute de plus par jour jusqu'à ce qu'il prenne un bain de soleil de 20 minutes devant et derrière. Protégez-lui les yeux pendant qu'il est sur le dos, et gardez-le à l'ombre quand le soleil est trop chaud. Il bénéficiera toujours des rayons ultra-violets qui se répandent dans l'atmosphère.

◇ ◇ ◇

Les repas de bébé ne sont jamais monotones, quand vous choisissez des Aliments Heinz pour Bébés. Il y a 22 variétés nourrissantes parmi lesquelles choisir: 3 soupes, 10 délicieux mélanges de légumes et 9 fruits et desserts à la cossetarde et aux fruits.

Et quand bébé est un peu plus âgé, ajoutez à son menu les 12 délicieuses variétés d'Aliments Heinz pour Enfants, de consistance plus grossière, qui comprennent des soupes, viandes, légumes et desserts.

Aliments HEINZ Pour Bébés — QUARTIER GÉNÉRAL des aliments POUR BÉBÉS 57 — 57-58F

Dr Adrien Tremblay
Ophtalmologiste
ex-ét. du New-York-Polyclinic
(maladies des yeux et des sinus)
Consult.: 10 à 1h. et 3 à 7 hrs
Bur. et rés. 119 St-Jean,
Québec -- Tél.: 3-7390

DOCTEUR
MARTHE PELLAND
173, ST-JEAN, QUEBEC
MALADIES NERVEUSES
Consultations 2 h., à 4 h. 30 p.m.
Bureau: 2-5598. Rés.: 2-5027

Soies Actonia
371 rue St-Jean
2ème étage
Tél.: 3-0534

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.
Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4914

Vous avez ici, madame, une précieuse toilette qui sera toujours dans la note, que vous alliez jouer au bridge chez des amis ou que vous assistiez à un thé ou à une réception du genre. Cette robe est sobre en même temps que très habillée.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 ans requiert 3 1-8 verges d'un matériel de 38 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux.. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

1er Départ de Québec pour la Floride avec TOURISTAIDE INC.

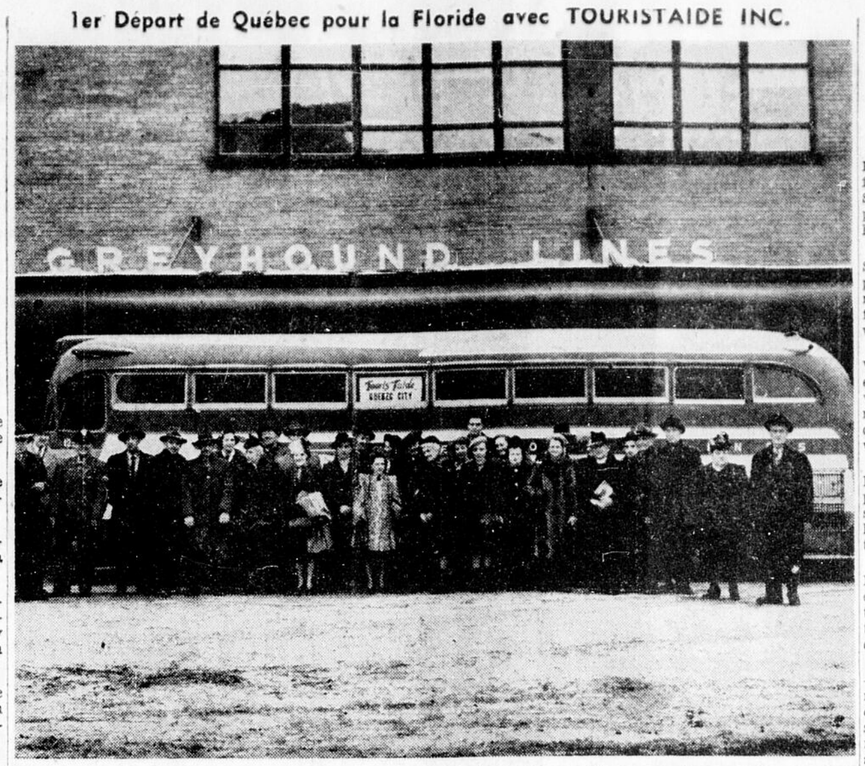

La photo ci-dessus reproduit le 1er groupe organisé de Québec parti en excursion pour la Floride vendredi 16 janvier pour 18 jours. Vous reconnaitrez, de gauche à droite : M. Ulysse Paquin de la Cie Provincial Transport ; M. Roy Robenson, gérant Greyhound Lines New-York; M. J. Brodeur, chauffeur de Greyhound ; M. Pierre Vézina, Guide et employé de "TOURISTAIDE INC." ; M. J.-R. Pinard, Directeur-Gérant de "TOURISTAIDE INC." M. R. Blackburn, Chicoutimi ; Mlle Yolande Jessopp, et Mme Léonie Jessopp, de Rimouski ; M. Ludger Harvey, de Jonquière; M. André Dion, Québec; M. et Mme Marcel Latulippe et M. et Mme C.-A. Courchesne de Québec ; Mlle Edouardine Turcotte, Québec ; Mlle Arline Perrault, de Rouyn ; Mme Marie-Louise Carrier; Mlle Pauline Laberge, de Sherbrooke ; M. Claude Barry, Québec ; Mlles Cécile et Fernande Lachance, Québec ; Mlle Jeannine Dubé, de Lévis; Mlle Lucienne Hamel, Château-Richer ; M. Henri Fournier, Québec ; Mlle Marguerite Dagnault, M. l'abbé Napoléon Ménard, curé Roxton-Falls ; M. Alphonse Ménard, Montréal ; M. Camille Nazair, Matane ; Mme Alphonse Dodier et M. Alphonse Dodier, de Thetford-Mines. Incidemment dans l'histoire de Québec une excursion pour la Floride est organisée avec Guide et départ de Québec. Le prochain groupe partira de Québec le 6 février pour revenir le 24. La liste d'inscription est ouverte. Sur cette photo n'apparaissent pas Mlle A.-M. Bélanger, Québec ; M. et Mme Jacques Dignard, Québec. —

La semaine dernière, à 9 heures, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été célébré le mariage de M. Guy Dumas, fils de M. Mastai Dumas, décédé, de St-Agathe, avec mademoiselle Hermance Hallé, fille de M. Herman Hallé, décédé, de Lévis. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Joseph Ménard, vicaire de la paroisse. M. Bernard Dumas, servait de témoin à son frère et M. Valère Hallé accompagnait sa soeur. Pendant la messe un programme de chant fut rendu. Après la cérémonie nuptiale un déjeuner fut servi puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Mademoiselle Jeannine Dubé, de Lévis, fait actuellement un bref séjour à Miami, Floride.

Madame Patrick Tremblay et sa fillette, Denise, de Sorel, ainsi que M. et madame Charles Larouche, de Beaupré, étaient de passage à St-Ferréol récemment, les invités de M. Thomas Giguère.

A l'extérieur

Le gouverneur-général et la vicomtesse Alexander de Tunis arriveront à Montréal, demain et rehausseront de leur présence le Bal de Charité qui sera donné, le même soir, en l'hôtel Mont-Royal.

L'ambassadeur de l'Argentine à Ottawa et madame Juan Carlos étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

Madame Fernand Brunelle, M.B.E., de Montréal, passe quelques jours à Berthierville, chez sa soeur, madame René Tessier.

Lundi matin, à 10 heures, en la Cathédrale de Joliette, décorée à cette occasion de corbeilles de chrysanthèmes et de massifs de palmiers, fut célébré le mariage de Mariette, fille de M. Alexandre Massicotte, décédé et de madame Massicotte, de Joliette, avec le docteur Guy Coutu, fils de M. J.-A. Coutu, notaire, décédé, et de madame Coutu, de Louiseville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. J.-P. Coutu, c.s.v., frère du marié. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par mademoiselle Cécile Coutu et l'honorable Lucien Dugas; le R. P. E. Marion c.s.v., touchait l'orgue. M. Maurice Coutu, notaire, était le témoin de son frère. Accompagnée de son frère, la mariée portait une robe de satin blanc avec tournure rehaussée de dentelle perlée et dont l'ampleur de la jupe formait longue traine; son voile de tulle illusion était retenu sous un bandeau d'autruche satinée; elle tenait un livre d'heures recouvert de stéphanotis et son unique bijou consistait en un pendentif ancien serti de diamants, souvenir de famille. Mademoiselle Lucille Massicotte, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de taffetas broché rose cendré, un bandeau identique à celui de la mariée et un manchon recouvert de roses. Le docteur Jacques Bélanger était le garçon d'honneur. M. Roger Massicotte et le docteur Alain Fleury, cousins de la mariée, le docteur Julien Bussières et M. Paul Rivest, cousin du marié, plaçaient les invités. Après la cérémonie, il y eut réception au Château Windsor où les salons étaient décorés de chrysanthèmes blancs et jaunes. Les mariés partirent ensuite pour New-York. Pour voyager, madame Coutu portait une robe de gabardine or, un feutre italien de même nuance, garni de vison, des accessoires bruns et un manteau de rat-musqué.

Il marie la femme de son choix

Copenhague, Danemark, 21. (PA) Le Prince Olaf, premier cousin du roi Frédéric IX, épousera le 4 février Mlle Annie Hélène Dorrit Puggaard-Mueller. Il renoncera par le fait même, à sa succession et à celle de ses descendants sur le trône danois. Il arrivera à New-York, avec sa femme, le 23 février, pour un mois de lune de miel.

Le drapeau

La Chambre de Commerce de Ste-Justine, au cours d'une assemblée tenue le quinze janvier dernier, a adopté le drapeau fleurdelysé comme l'emblème le plus représentatif de la province de Québec.

Cette résolution, qui a été proposée par M. J.-E. Langlois, notaire, secondée par M. Antoine Blanchet, industriel, en plus de mentionner que le "fleurdelysé" rappelle nos origines glorieuses, considère également que notre Province peut jouir des mêmes droits que la Nouvelle-Ecosse, sur la question d'un drapeau provincial. Une copie de cette résolution sera envoyée à l'hon. premier ministre Maurice Duplessis, au chef de l'Opposition, au député de Dorchester et à Mtre René Chaloult, promoteur de l'adoption officielle de ce drapeau.

Des millions de gens lisent les annonces classées tous les jours

ROBES Elise
de 10 hrs à 5 hrs — *Fermé le samedi*
220 GRANDE-ALLEE APPT. 48
TELEPHONE 3-6546

Votre horoscope

21 janvier 1948

21 mars au 20 avril (Bélier) — Période d'activité et de gains en affaires. Evitez les dépenses inutiles. Sentimentalement, vous connaîtrez prochainement une période de bonheur.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Soyez ambitieux et ne vous enlisez pas dans la routine. Veillez vous-mêmes sur vos intérêts pécuniaires, faites vos comptes et ne négligez pas vos affaires.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous avez raison d'avoir confiance en vos nombreux talents, lesquels vous conduiront au succès. Vous recevrez une lettre prochainement qui vous apportera de bonnes nouvelles.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous abandonnez pas aux tristes pensées, voyez la vie en rose même si elle semble parfois une vallée de larmes. C'est le meilleur moyen d'être heureux.

24 juillet au 22 août (Lion) — Les astres voient des déceptions dans le domaine sentimental; disputes et querelles pourraient être évitées toutefois, si vous vous montriez compréhensif et patient.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Pourquoi vous chagriner avec des racontars ? Mettez-vous au-dessus des paroles de certaines gens qui sont jalouses de vos succès. Sentimentalement, journée peu favorable aux nouvelles idylles.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Acceptez certaines remarques et certains conseils de bon coeur; exercez-vous à la patience. En amour, méfiez-vous de votre imagination romanesque.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Excellente journée pour les personnes actives, énergiques. Favorable aux démarches. Evitez le surmenage, surveillez votre santé.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Vous ne devriez pas vous fier uniquement aux promesses qui vous sont faites actuellement. Soyez indépendant et ne vous tracassez pas inutilement au sujet de ce que pensent vos voisins.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Si vous ne réussissez pas autant que vous le désirez, c'est peut-être que vous manquez de confiance en vous-mêmes; dites-vous bien que vous êtes aussi capable que les autres et de cette manière, vous atteindrez le succès.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Même si vous prévoyez que la journée sera active, ne vous énervez pas, les astres qui régissent actuellement votre signe vous aideront à vaincre les difficultés qui surviendront aujourd'hui.

21 février au 20 mars (Poissons) — Succès dû à votre mérite personnel ; peut-être une légère déception sentimentale et quelques petits ennuis familiaux sans importance.

L'enfant né aujourd'hui possédera une intelligence vive, de l'esprit. Orgueilleux, ayant une grande confiance en lui, il parviendra au succès grâce à son travail. Nature droite et franche, il aura des amis sincères. Affectueux et sentimental.

La bonne cuisine

RAGOUT SUPREME

1½ liv. d'agneau ou de boeuf (poitrine, cuisse, flanc, cou ou épaule)
2 c. à table de graisse
1 tasse d'oignons hachés
2½ tasses de tomates en boite
¾ c. à thé de sel
1¼ c. à thé de sauce épicée à la viande
3 carottes moyennes, coupées en dés
¼ tasse de cornichons verts hachés (au goût)
½ tasse de lait doux ou sûr

Coupez la viande en bandes d'un pouce de longueur. Faites-la dorer avec l'oignon dans le saindoux chaud. Ajoutez les tomates, le sel et la sauce à la viande. Mettez un couvercle étanche et faites mijoter 2 à 2½ heures. Ajoutez les carottes et continuez de faire cuire pendant 20 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Dix minutes avant de servir, ajoutez les cornichons verts et le lait. Six portions.

POUDING A L'ORGE

1-3 tasse d'orge perlée
4 tasses d'eau bouillante
1-3 c. à thé de sel
2 oeufs
¼ tasse de sucre
1½ tasse de lait chaud
½ c. à thé de vanille
2 tasses de pommes tranchées
2 c. à table de cassonade

Faire cuire l'orge dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elle soit tendre et qu'elle ait absorbé l'eau, 40 minutes ou plus. Mêler les jaunes d'oeufs battus, le sucre et le lait comme pour une cossetarde et ajouter à l'orge égouttée. Refroidir légèrement, ajouter la vanille et incorporer les blancs d'oeufs battus en neige. Etendre les pommes dans le fond graissé d'un plat à gratin, saupoudrer de cassonade. Couvrir du mélange d'orge et cuire au bain-marie à four modéré (350°F) pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient tendres.

Une élection en Ecosse

Glasgow, cosse, 21. (PC) Six candidats se sont mis en nomination dans Camlachie, pour l'élection complémentaire qui doit avoir lieu le 28 courant. Cette élection dans un district écossais mettra aux prises des candidats conservateur, libéral, travailliste, travailliste indépendant, nationaliste écossais indépendant et indépendant socialiste. Le candidat socialiste se présente sous le drapeau du gouvernement mondial.

Permis reduits en Saskatchewan

Régina, 21. (PC) Les droits des permis d'automobiles en Saskatchewan seront réduits de 50% entre le 1er février et le 1er mars, cette dernière date étant la fin de l'année fiscale de 1947, a annoncé hier, Georges Dickson, directeur du bureau provincial des licences d'automobiles. Les primes d'assurance obligatoire seront aussi réduites de moitié sur tous les véhicules enregistrés durant cette période.

Feu de 22 heures sur un navire

Singapour, 21. (Reuters) Un incendie qui a fait rage pendant 22 heures, a considérablement endommagé le "Bredero", bateau hollandais de 7,300 tonnes. Le feu avait éclaté dans la cale. Il a détruit une partie de la cargaison de caoutchouc et de copra.

BÉBÉ
dort bien, ses dents ne le font plus souffrir
Si votre enfant dort mal, souffre de coliques; si sa dentition est douloureuse, donnez-lui du
SIROP D'ANIS GAUVIN
(avec l'enveloppe bleue et photo de l'auteur, J.-A.-E. Gauvin)
Employé dans nos familles depuis 50 ans
Soulage et procure un sommeil réparateur. Ce sirop est inoffensif—ne contient pas de narcotique.
Exigez l'authentique Sirop d'Anis Gauvin.
EN VENTE PARTOUT

DE RÉCENTES ÉPREUVES ONT ÉTABLI
cet étonnant et simple moyen de soulager 'périodiquement'
LES SOUFFRANCES
accompagnées de ce gonflement désagréable
Souffrez-vous des dérangements mensuels féminins? Etes-vous incommodée par la douleur, vous sentez-vous nerveuse agitée, irritable, faible, — en de telles circonstances? Définitivement, alors, essayez le Composé Végétal Lydia E. Pinkham afin de soulager ces symptômes!
Une récente épreuve s'est avérée d'un grand secours pour les femmes ainsi affectées. *Vous vous devez d'en faire l'essai.*
Le Composé Pinkham est reconnu comme calmant utérin. Il produit cet effet adoucissant sur *l'un des organes féminins les plus importants.*
Depuis plus de 70 ans, des milliers de femmes et jeunes filles en font l'éloge. Voyez donc si vous n'en tirerez pas vous-même d'excellents résultats. *Ça vaut la peine d'essayer!*
NOTEZ: Ou encore, vous trouverez peut-être les TABLETTES LYDIA E. PINKHAM avec fer ajouté plus avantageuses.
C'est épatant mesdames
COMPOSÉ VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham

MAUX de TÊTE - GRIPPE
exigent un remède qui
AGIT DE QUATRE FAÇONS
La prochaine fois que vous aurez une attaque de névralgie, un rhume de cerveau ou une douleur névralgique, même un mal de dent ou d'oreille, essayez les CAPSULES BUCKLEY A LA CANNELLE qui agissent de 4 façons. Cette excellente formule soulage très vite parce qu'elle est une ingénieuse combinaison d'ingrédients qui ont fait leurs preuves pour casser le rhume et calmer la douleur : elle est spécialement préparée A LA CANNELLE pour donner le maximum de soulagement et de réconfort dans les cas de rhumes.
VOICI COMMENT AGIT CETTE FORMULE
1. Soulage vite douleur et état de fièvre
2. Fait durer le soulagement plus longtemps
3. Chasse les conditions de la fièvre
4. Vous donne le stimulant qu'il vous faut
Elles ne contiennent pas de drogues pernicieuses. Procurez-vous dès aujourd'hui une boîte de CAPSULES BUCKLEY A LA CANNELLE qui agissent de 4 façons.
En vente partout — seulement 35c
C2

UNE TASSE DE THÉ

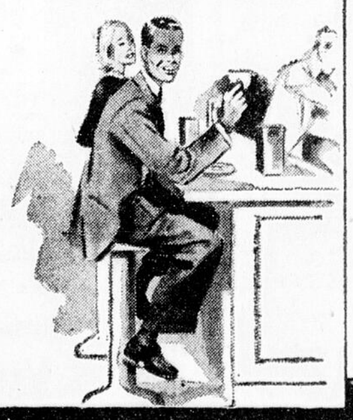

UNE TASSE DE CAFÉ

TOUJOURS !

RED ROSE EST LE PRÉFÉRÉ
4812-F

le CAFÉ RED ROSE est aussi bon que le THÉ RED ROSE

JIGGS — par GEO. McMANUS

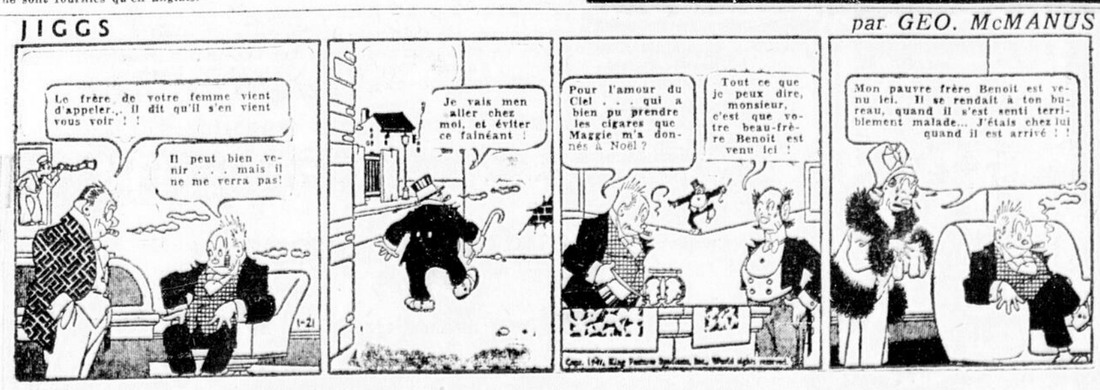

L'AGENT SECRET X-9 — Par MEL GRAFF

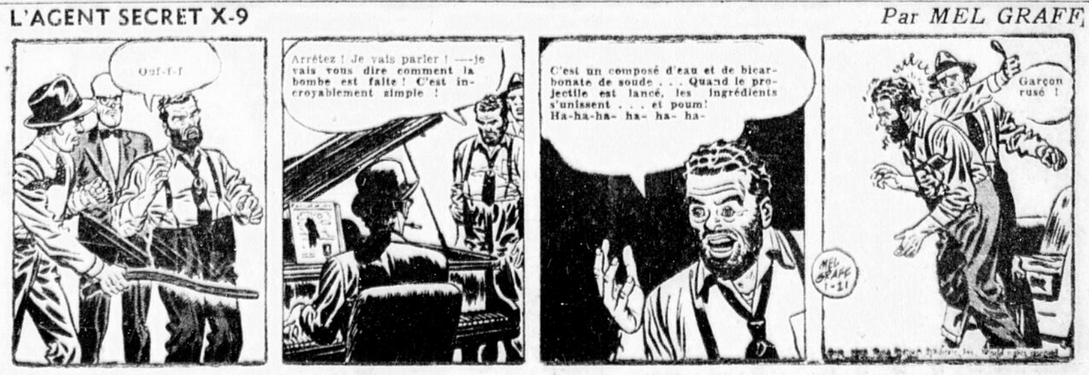

A Toronto, les mines d'or se raffermissent après sept séances de baisses

L'orientation fut faible à Montréal

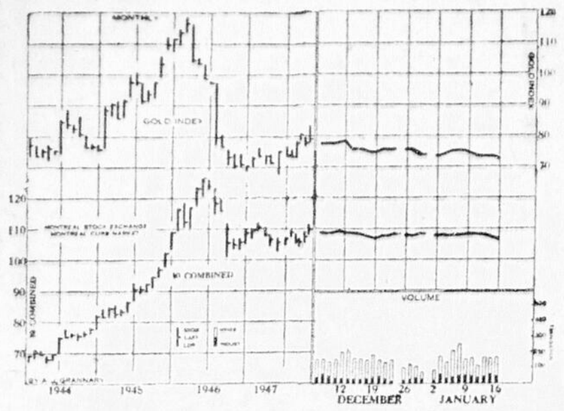

La liste mobilière fut moins soutenue que précédemment la semaine dernière à la Bourse et au Curb de Montréal, à en juger par le graphique ci-dessus; incidemment, sur un total de 318 valeurs échangées, 64 seulement ont fait des gains, tandis que 176 enregistrèrent des pertes et 78 demeurèrent inchangées. Durant la semaine précédente, l'on avait compté 98 gains, 135 pertes et 89 titres stationnaires. Comme il fallait s'y attendre, cette lourdeur persistante des cours a entraîné un déclin marqué de l'activité; en effet, le total des transactions industrielles et minières s'est élevé à 750,751 actions en regard de 944,183 la semaine précédente.

Le grain offre plus de fermeté

Winnipeg, 21. (PC) Contrairement à la reille, les prix de l'avoine, de l'orge et du seigle ont monté hier sur le marché à terme; les expéditeurs et des intérêts de l'Est étaient de gros acheteurs sur les parquets de l'avoine et de l'orge et l'on notait aussi une pression modérée de la part des vendeurs. Bien que les offres aient augmenté, lorsque les prix ont atteint leurs plus hauts paliers, les cotes finales n'étaient pas loin des "sommets" de la journée.

Le seigle pour livraison en mai s'est vendu au plus haut prix dans l'histoire du marché, sous l'influence des achats en vue de l'exportation. Sur le marché du blé pour l'exportation, le Royaume-Uni s'est vu allouer 670,000 boisseaux, en vertu de l'accord anglo-canadien sur cette denrée. Les prix du blé No 2, soit le blé destiné aux pays étrangers, sauf le Royaume-Uni, ont monté d'un sou le boisseau; le Northern No 1 et le Durum No 1 valaient $3.28 le boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme:

AVOINE:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	90	89¼	89⅞	88⅞
Juillet	86⅜b	85⅞b	86¼b	85⅝a
Octobre	....	....	80¼b	79⅜b

ORGE:

Mai	132¾	131⅛	132⅜	130⅞
Juillet	126¾	125¼	126⅜	125¼b
Octobre	....	....	120b	119¼a

SEIGLE:

Mai	428	421	427	419
Juillet	387½	380	383a	380b
Octobre	268b	284	288¼a	283½a

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE: No 2 c.w., 90⅞; ex. 3 c.w., 87¾; No 3 c.w., 87⅝; ex. 1 four., 86⅜; No 1 four., 85⅜; No 2 four., 80⅜; No 3 four., 78⅞; sur rails, 85⅜.

ORGE: Nos 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.53⅜; Nos 1 et 2 c.w., 2-rangs, et No 3 c.w., 6-rangs, 1.52¾; No 1 four., 1.28⅛; No 2 four., 1.25⅜; No 3 four., 1.22⅜; No 2 c.w. jaune, 1.45⅜; No 3 c.w. jaune, 1.32⅜; sur rails, 1.28⅜.

SEIGLE: Nos 1 et 2 c.w., 4.32; No 3 c.w., 4.27; rej. 2 c.w., 4.07; No 4 c.w., 4.12; sur rails, 4.30.

A CHICAGO

Chicago, 21. (PA) Voici les prix des options sur le marché à terme:

BLÉ:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mars	.....	.....	308½	306¾
Mai	299⅞	296½	299¼-½	296¾-½
Juillet	268½	264¾	266¼-¾	264½-¼
Sept	262	258¼	260½-¾	257½
Déc	258¾	256½	257½	255-254¾

MAIS:

Mai	265⅞	262½	265⅝-⅞	263½-⅝
Juillet	255½	252½	253¼-½	253¼
Sept	237½	234¾	237¼-½	235½
Déc	194¼	191	194¼	191¾

AVOINE:

Mars	134¾	134¾	134¾	134
Mai	126⅞	124⅜	126⅜-¾	124¾-125
Juillet	107⅜	105¾	106¾-⅞	105¾-⅞
Sept	98	96½	97⅝	96⅜
Déc	94¾	93	94¼	93

M. ROGER BELANGER, récemment élu au bureau d'administration de Grand'Mère Knitting Company, Limited. M. Bélanger est aussi président de Paul Gonthier & Cie Limitée, directeur des Laiteries Mont-Royal et Compagnie Limitée, et directeur de J.-B. Dupuis & Fils Limitée. —

Tendance des marchés

Séance du 20 janvier 1948

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Ut.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
Mardi	x27.46	74.4	x120.3	105.0	x336.69	x71.44
Lundi	27.54	74.2	120.4	105.0	336.85	71.50
Sem. der	27.56	74.0	124.8	107.9	359.20	73.07
Mois der	28.08	74.3	125.1	108.2	366.62	76.49
1947	28.69	77.3	130.2	112.3	377.12	76.66
Haut 48	27.98	74.5	125.1	108.1	371.48	74.80
Bas 1948	27.46	73.2	120.3	105.0	336.69	71.44
Haut 47	28.96	78.8	130.0	112.5	395.50	83.03
Bas 1947	26.63	73.1	118.9	102.6	287.28	67.20

(x) Nouveau bas pour 1948.

Titres miniers les plus actifs à Toronto hier

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
35,000	Wekusko	0.11	—0.01
18,500	Beaulieu	0.175	—0.005
15,400	Thurbois	0.14	inc.
15,100	Rupununi	0.22	....
13,400	Hard Rock	0.1575	+0.0175
13,200	Bear Exploration	0.47	inc.
12,400	Eldona	0.74	+0.02

Volume des ventes: 627,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	10 Mét.	15 Huile
Mardi	167.13	97.79	86.99	34.01
Lundi	168.07	97.57	87.48	34.22
Semaine der	169.84	109.47	90.05	35.79
Mois dernier	168.97	102.60	83.85	29.72
1947	176.20	108.18	87.08	22.76
Haut 1947-48	184.21	120.26	96.14	37.77
Bas 1947-48	159.82	96.31	77.91	22.28
Haut 1946	207.83	147.31	108.20	33.69
Bas 1946	187.06	91.36	76.13	20.12

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Mardi	88.6	38.8	39.7	63.5
Lundi	89.0	38.7	39.7	63.8
Semaine der	89.7	36.8	40.1	64.5
Mois dernier	91.6	37.7	39.8	65.6
1947	88.2	34.7	45.7	64.4
Haut 1947-48	96.9	38.6	47.2	69.0
Bas 1947-48	83.2	27.7	39.4	58.5
Haut 1946	110.4	51.2	55.4	62.4
Bas 1946	82.0	30.9	42.5	59.4

Cours moyens de Dow-Jones

30 industries	175.27	— 0.68
20 chemins de fer	50.22	+ 0.13
15 services publics	32.89	inc.
65 titres	62.97	—0.11

Volume des ventes: 710,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi de 0.2 de point à 124.4.

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 V.e.	10 H.c.
Mardi	88.6	100.7	99.0	66.3	108.2
Lundi	88.7	100.7	98.8	66.6	108.3
Semaine der	88.5	100.3	98.9	66.2	108.2
Mois dernier	88.1	100.4	99.3	67.1	108.2
1947	95.9	103.8	104.8	76.5	118.3
Haut 1947-48	97.1	104.2	105.7	78.6	116.5
Bas 1947-48	87.1	99.4	98.0	66.2	106.9
Haut 1946	106.9	105.2	109.5	79.0	120.2
Bas 1946	92.0	102.7	103.3	74.4	114.3

Le Canada produit moins de charbon

Ottawa, 21. (PC) La production canadienne de charbon en 1947 alors qu'elle avait été de 17,811,747 tonnes en 1946, ce qui représente une baisse de 11 pour cent. Ces chiffres sont tirés du relevé mensuel de l'Office national de la statistique. L'on sait que le Canada produit normalement environ 35 pour cent du charbon qu'il consomme.

La National Life marche de l'avant

L'année 1947 a été marquée de nouveaux succès pour la National Life Assurance Company of Canada, ce qui ressort des déclarations formulées à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette institution.

Dans son discours aux actionnaires, M. H. Rupert Bain, président, a déclaré que le volume des nouvelles affaires souscrites et l'augmentation dans l'assurance en vigueur avaient atteint des chiffres sans précédent. L'encours a atteint le chiffre de $100,000,000 au milieu de l'année.

Les affaires nouvellement souscrites au cours de l'année passée en revue se sont élevées à $17,426,275, ce qui représente un gain de 21.7 p.c. sur le volume de 1946. L'augmentation dans l'assurance totale en vigueur se traduit par $12,172,098 ou l'équivalent de 12.7 pour cent. L'encours atteint maintenant le chiffre de $108,199,808.

On trouvera ci-dessous les faits dominants du bilan. Le revenu provenant des primes, des intérêts, des dividendes, des rentes, et le profit sur la vente ou le rachat de valeurs se sont montés à $3,317,625.02. Sur ce total, la compagnie a versé la somme de $1,107,206.96 à ses assurés et à leurs dépendants, en vertu des clauses des polices. A noter que le paiement de ces bénéfices s'est accru au cours de l'année.

Compte tenu de ces paiements, un montant de $1,258,238.42 fut mis de côté pour les futurs bénéfices. Le montant de ces bénéfices accrus aux détenteurs de police aux termes de leurs contrats de polices s'élève à $1,253,031. La somme globale des réserves détenues pour cette fin se traduit maintenant par $18,311,751.

Un montant de $105,805.36 a été affecté aux dividendes aux détenteurs de polices.

Les opérations de la National Life dans la ville de Québec et le district sont sous la direction de M. Bona Arsenault, M.P., qui a puissamment contribué à l'établissement d'une des principales agences de la compagnie dans son territoire.

Curb de New-York

Séance du 20 janvier 1948

	Haut	Bas	Ferm.
Alum of Am	55½	55	55
Alum Ltd	174	174	174
Brazilian	15⅜	15⅜	15⅜
Cdn Marconi	1½	1½	1½
Cities Service	35¾	35⅜	35½
El Bond & Sh	10½	10⅜	10⅜
Ford of Can	174	174	174
Ford Ltd	57¼	57¼	57¼
Hollinger	8½	8½	8½
Humble Oil	72¼	71½	71½
Imp Oil	12¾	12⅝	12¾
Int Petrol	11½	11½	11½
Niag Hud	8¼	8⅛	8⅛
Technicolor	11¾	11¾	11¾

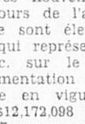

BUREAU DU GREFFIER

Soumissions re: Fournitures annuelles du service des incendies.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "Soumissions re: Fournitures annuelles pour le service des incendies" seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'au mardi le 3ème jour de février 1948, à 4.00 p.m. pour la fourniture des uniformes d'été, casquettes blanches, bottines en cuir ou souliers, chaussures de feutre, claques, chemises, gants de laine, mitaines en cuir et en laine, salopettes et froques.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissions devront s'adresser au bureau du Secrétaire du Service des Incendies.

(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

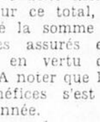

HOTEL DE VILLE
BUREAU DU GREFFIER

Soumissions pour fournitures annuelles pour le département de Police.

Québec, le 19 janvier 1948.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées et adressées: "Soumissions pour fourniture annuelles pour le département de police" seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, d'hui au mardi, le 3 février 1948, à 4 heures de l'après-midi, pour la fourniture de tuniques, pantalons, chemises, cravates, gants coton blanc, casquettes d'été, bottines en cuir, crémones de laine, bottines en feutre, gants de chevreau (kid), caoutchoucs (claques), paletots de printemps, paletots d'hiver, imperméables, boîtes en caoutchouc, mitaines en cuir, vestes de laine, sambrowns, étuis à revolvers.

Pour plus amples informations et formules de soumissions, s'adresser au bureau du Chef de Police.

(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 20 janvier 1948

		Haut	Bas	Ferm.
225	Abit	15⅜	15¼	15⅜
140	Do P	19¾	19½	19⅝
80	Algoma	51	50½	51
125	Alum of Can P	24¾	24½	24½
1000	Am Lard	.33	.33	.33
1000	Am Knife	.11	.11	.11
1200	Ang Cdn	1.75	1.74	1.75
1000	Ang Rouyn	.50	.49	.50
2500	Apex	.06½	.06½	.06½
1000	Aquar	.22½	.22½	.22½
445	Argus	7¼	7¼	7¼
20	Do P	80	80	80
7500	Armlet	.28	.26	.26
25	Ashdown	13½	13½	13½
11500	Ashley	.11¼	.10½	.10½
1500	Astor	.09½	.09	.09
385	Atlas Sil	12½	12	12
950	Aunor	3.70	3.65	3.70
1000	Bagamac	.18	.18	.18
1000	Bankfi	.07¼	.07	.07¼
10	Bk Mtl	26½	26½	26½
2000	Base Met	.10½	10¼	10½
13200	Bear	.48	.44	.47
115	Beatty	40	39½	39½
18500	Beaulieu	.18½	.17¼	.17½
87	Bell	167¾	167¼	167½
10400	Bellcourt	.54	.50	.53
3500	Bidgood	22½	22½	22½
500	Bonet	.27	.27	.27
1000	Boycon	.04½	.04	.04½
343	Bralorne	10	10	10
280	Brand Mill	.90	.85	.90
640	Brazil	19½	19	19
255	Ba Oil	22	22½	22½
60	Do P	24½	24	24½
450	Bc Por	3⅞	3¾	3¾
4000	Brit Dom	.18½	.18	.18½
1000	Broulan	.38	.35	.35
50	Bruck	23¾	23¼	23¼
6500	Buffad	.92	.85	.88
700	Buff Ank	2.00	1.95	1.95
500	Buff Cdn	.14	.14	.14
3900	Buff Rl	.17	.16	.16
100	Burrard Dry	8	8	8
2550	Cal Edm	4.00	3.90	3.95
1000	Calmont	.53	.53	.53
75	C Alco A	13	13	13
100	Campbell	2.68	2.68	2.68
125	C Bread P	27¼	27¼	27¼
50	Can Malt	50	50	50
40	C Pack A	36	36	36
62	Can Ss	13¼	13¼	13¼
30	Do P	40½	40	40½
4500	C Malartic	.81	.80	.81
195	Bk Com	.22¾	.22¾	22¾
100	C Loco	27¾	27¾	27¾
410	C1 Brew	23½	23½	23½
10	C Canner	20¼	20¼	20¼
50	Do "A"	25½	25½	25½
50	Do "B"	20½	20½	20½
200	C Car "A"	16	16	16
2400	Cent Pat	1.30	1.27	1.30
5500	Cent Por	24¾	.24	.24½
740	CPR	14⅝	14	14
2000	Centremaq	.12½	.10	.12½
10	Chart Tru	145	145	145
400	Chem Res	.40	.40	.40
4300	Cheskirk	.06½	.06½	.06½
800	Chester	2.85	2.75	2.80
1000	Chimo	.22	.22	.22
70	Ch Mem	1.02	1.02	1.02
500	Citralam	.04¾	.04¼	.04¼
2100	Cochen	2.21	2.17	2.21
25	Cockshu	11¾	11¾	11¾
10300	Colomac	.06½	.06	.06¼
500	Com Pete	.50	.50	.50
50	Con Bake	.16	15½	.16
3764	Con Rec	.72	.72	.72
5500	Con Homest	.16	15½	15½
755	Con Smelt	97	96¾	96¾
50	Con Press B	3½	3½	3½
53	Con Gas	153	151	153
1195	Conwest	.86	.86	.86
250	Cosmos	26½	26	26½
1500	Crolnor	20½	20	20
60	Cr Nest	42¾	42¼	42¾
500	Crowsho	.12	.12	.12
7000	Daragon	.15	.13	.15
200	Delta	.45	.45	.45
800	Dicken	.72	.72	.72
8300	Distillers	.56	.54	.56
400	Dis Sea	18¾	18½	18½
7300	Div Int	.50	.50	.50
240	Dome	20⅜	20¼	20¼
100	Dom Bk	26¾	26¾	26¾
700	Dom Found	25¾	25¼	25¾
100	Dom Magnes	7½	7½	7½
200	Dom Stl B	15½	15½	15½
2530	Dom Found Rts	1.80	1.65	1.75
95	Dom Stor	26¼	26¼	26¼
230	Dom Wool	13½	13¼	13½
3900	Donalda	.83	.80	.83
3500	Dulama	.18½	.18	.18
2600	Dupues	.58	.56	.56
1000	Duvay	.08½	.08½	.08½
5000	Ea Amphi	.26	.23½	.25
2500	Ea Crest	.08	.08	.08
2000	E Malart	1.65	1.65	1.65
5500	Ea Leduc	.43	.43	.43
1200	F Sull	3.15	3.00	3.05
100	Eddy	18¾	18¾	18¾
3600	Elder	.67	.63	.65
12400	Eldona	.76	.72	.74
1329	Eureka	4.30	4.25	4.25
400	Falcon	4.20	4.20	4.20
100	Play	17¼	17¼	17¼
65	F Farm	47	46½	46½
500	Fed Kirk	5¾	5¾	5¾
270	Fibre Pro	9	8¾	8¾
880	Do P	8¾	8	8¾
85	Fittings A	11½	11½	11½
50	Fitzry	14¼	14¼	14¼
105	Do P	21¾	21½	21¾
1800	Frobish	2.10	2.02	2.02
40	Gatlin	20	20	20
275	Gen Bak	3¾	3⅜	3¾
13307	Giant	5.75	5.75	5.75
2500	Gillies	.10	.10	.10
5400	Globe	.69	.68	.68
1200	Gods L	.89	.85½	.85½
2000	Go Crest	.13	.12	.13
500	Go Eagle	.04¾	.04¾	.04¾
500	Go Arr	.13	.13	.13
3800	Go Man	2.30	2.20	2.25
500	Goldba	.13	.13	.13
2000	Goldcra	.07	.07	.07
6000	Goldrue	.20	.19	.19
138	Goodyr P	50¾	50½	50½
701	Gt Pap	17¾	17¼	17½
35	Do P	42¾	42½	42½
250	Gw Coal	11¾	11¼	11¼
1000	Guyana	.79	.78	.79
500	Gunnar	.28	.28	.28
85	Gypsum	15⅜	15¼	15⅜
500	Halcro	.05	.05	.05
500	Hwillwell	.03	.03	.03
100	Hsm Brid	7¼	7¼	7¼
500	Har Car	11	11	11
1000	Har Ro	.16	.15	.15¾
1960	Heva	.17	.16	.16
1000	Highri	.06½	.06½	.06½
1000	Hi Sar	.12½	.12½	.12½
100	Hinde	15¾	15¼	15¾
120	Holling	10⅞	10⅞	10⅞
1540	Home	8.15	8.00	8.15
3500	Homer	.08	.06	.06
3000	Hosco	.38	.35½	.37
700	Howey	.30	.30	.30
300	Hud Bay	43½	43½	43½
40	Hunts A	10⅝	10⅝	10⅝
70	Imp Bk	.27	.27	.27
1878	Imp Oil	.16	15⅞	15⅞
112	Imp Too	12½	12⅞	.13
2000	Indian L	.06½	.05½	.05½
1500	Inspira	.48	.48	.48
25	Int Met	30½	30½	30½
969	Int Nick	.33	.33	.33
810	Int Pete	14¾	14½	14¾
2200	Int Uran	.49	.48	.49
1060	Jacknt	.06	.04¾	.04¾
11800	Jason	.15	.14	14½
4300	Jobburke	.50	.41	.50
3000	Joliet	.39	.38	.39
500	Kayrand	.77	.77	.77
8800	Kelwren	.26	.25	.25
6100	Keno H	.66	.61	.66
1105	Kerr Add	14	13½	14
4500	Kirk Go	.19	.16	.18
8500	Kirk L	1.53	1.45	1.50
60	Lebatt	24¾	24¾	24¾
1275	Labrad	7.00	6.85	7.00
800	L Dufault	.44	.44	.44
500	L Fortu	.02½	.02½	.02½
500	L Rowan	.12	.12	.12
170	L Shore	12⅝	12⅜	12⅝
250	La Luz	2.99	2.95	2.95
300	Lamaq	6.50	6.50	6.50
500	Lapaska	.09½	.09½	.09½
1000	Lard U	.05	.05	.05
20	L Secord	16½	16½	16½
1000	Lebal	.03¾	.03¾	.03¾
1000	Leduc	.70	.70	.70
500	Lencas	1.25	1.23	1.23
5700	Lingman	.48	.45	.48
1850	Ll Ll	1.25	1.23	1.25
325	Lob A	.30	28½	29⅞
	Do B	28¾	28¾	28¾
	Louveo	1.35	1.25	1.30
1600	Lynd	.16	.15	.15
1350	Macassa	2.80	2.75	2.75
4800	Macdon	1.40	1.35	1.38
1300	MacLeod	1.35	1.30	1.35
135	McMill A	10	9⅞	10
350	Do B	7⅝	7½	7½
3100	Madsen	2.95	2.90	2.95
2800	Mal Gf	1.77	1.71	1.76
4000	Man Fa	.02½	.02¼	.02¼
375	Mi Mig	13¾	13¼	13¼
3500	Marcus	.19	.18	.19
250	Massey	18¼	18¼	18¼
40	Do P	27½	27½	27½
150	Mc Coll	11⅝	11⅝	11⅝
865	Do Rts	.65	.60	.60
25	McIntv	.57	.57	.57
1100	McKenz	.56	.56	.56
2000	McMarm	.23	.22	.22
3000	Mid Con	.08	.07¾	.07¾
300	Milton	23¾	23¾	23¾
1350	Moneta	.35	.35	.35
20	Moore	71¾	71¾	71¾
500	Do P	25½	25½	25½
1000	Mosher	.12½	.12	.12½
380	Nat Drug P	11½	11¼	11¼
50	Nat Tru	28½	28½	28½
3050	Negus	2.30	2.25	2.25
500	New Calu	.95	.95	.95
1000	New Marl	.31	.31	.31
20	Nipiss	1.20	1.20	1.20
450	Noranda	48¾	48	48
500	New Rouyn Mar	.41	.41	.41
2500	Norgo	.03½	.03½	.03½
1600	Normetal	1.70	1.65	1.65
2000	Norpick	.09	.08	.08
1000	No Inca	.26½	.26	.26¼
5000	Norzone	.21	.20½	.20½
2620	O'Brien	1.99	1.92	1.98
2150	Orama	.62	.61	.62
5400	Osalta	1.14	1.12	1.12
2000	Omnitra	.13½	.13	.13½
300	Ont B Sup	2	2	2
240	Or Crush	10½	10½	10½
8700	Osisko	1.00	1.00	1.00
1000	Oulake	.60	.60	.60
2000	Pac Pete	1.03	1.00	1.02
2100	Pamcur	1.40	1.38	1.40
2500	Paramaq	.08	.08	.08
500	Parbec	.04½	.04½	.04½
1500	Paymast	.42	.41	.41
2500	Pen Rey	.16	.15½	.15
100	Perron	.76	.76	.76
500	Picead	.12½	.12½	.12½
2800	Pl Crow	2.15	2.05	2.10
60	Pioneer	3.20	3.20	3.20
500	Por Pen	.23	.23	.23
2500	Por Reef	.48	.48	.48
225	Pow Riv	.40	39¾	39¾
1000	Pow Go	.80	.80	.80
4980	Preston	1.90	1.82	1.82
1000	Pirdy	.06	.06	.06
100	Purity Fir	10½	10½	10½
1500	Que Man	.75	.72	.75
200	Queenst	.78	.78	.78
350	Quemont	13¼	13¼	13¼
2500	Regcru	.06¾	.06½	.06½
1000	Reno	.11	.11	.11

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

SEANCE DU 20 JANVIER 1948.

Abi PP	....	38	U Stl	6½	8	Do 1st P	29	....
Ac Atl P	99½	100½	Viau	21	....	Moore	70½	72½
Agnew S	8¾	9	Do P	101	....	Nat Groc P	27	30
Ang C Tel P	....	50	W Groc	....	26	NS Lep P	106½	112
Ash	12	14	Do A	....	36	Sangamo	10	10¾
Assoc Tel P	....	75	Do P	....	35½	Std Clay	13½	....
Bralorne	10	....	Weston	26½	27	Std Pav	6	8½
Ba Oil P	24	24½	Wisll	20	20½	Stow A	20¼	24
Bc El 4 P	....	96	Wlm El P	96	98	Do B	....	6
BC Pow B	2½	2¾	Zeller 5 P	95	....	Thrift	17	17¾
Bul	17⅜	18¾	Do 6 P	28	....	U Gas	9½	....
C Forg A	25	26	CURB			Amus A	31	....
Do B	41	....	Anglo Nfld	....	20	Do B	31	....
C Iron Fnd	15	18	Auto Fab A	10¾	11	Do V T	33	....
Do P	11	14½	Do B	5	8½	U Corp A	28¾	30
C Steam	13	13¼	Beld Cort	....	162	Do B	18¼	20
Do P	40	40¼	Do P	....	163	U Dist	15	20
C Wire A	70	....	Bel Glov	7½	9½	U Fuel B	15	16
Do B	24	25¼	Do P	10⅞	17	U Sec	8½	....
Cdn Bronze	37	....	Brand & M	80	95	West Grain	....	1.00
Do P	....	100	Brand H	14	15½	Windsor	10	11
Cdn Car A	16	16¼	Br & Dist	16	16¼	Woods	....	30
Cdn Cott	....	46⅜	Bright	22	23	MINES (en cents)		
Do P	27	30	BC Pack A	12¾	13	Akait	75	90
Cdn Fairb P	143½	150	Do B	5¾	6½	Alta	....	18
Cdn Ind Al B	12	14	BC P&P	77	78	Arno	3½	4½
Cdn Oil Co	14½	14¾	Do P	160	168	Aub	8	14
Do 5 P	....	96½	Burns A	....	30	Aun	355	400
Do 8 P	24	25¼	Do B	....	19	Bear Exp	42	50
Cdn Locks	11	11⅜	Butt	12	13½	Bc	51	57
Crown Cork	36	37	C Malt	48	51	Bouzan	4½	....
Davis A	....	26¾	C Pack A	....	39	Braz	2½	....
Do B	10½	11	Do B	100	115	Buffad	....	88
D Coal P	17	18½	Cdn Dredge	23¼	25	Cart Mal	2	4
D Found	26	25⅞	Cdn Food	9½	12	Celta	6	....
D Stores	26	26½	Do A	10	15¾	Cent Man	6	9
D Tar V T	25¾	....	Cdn G El	225	250	Cent Min	5½	8
D Tex P	....	166	Cdn Ind P	162	....	Dome	$20¾	20⅞
Donn P	103	105	Cdn Inger	63	64½	Donalda	80	....
Donohi	19¾	20¾	Cdn I Inv	3½	4	Dulama	16	23
E Koot	.75	3.00	Do P	105	....	Duvay	7	9½
Electro	18⅜	....	Cnd Light	9	11	Elder	....	68
Found	23¼	24	Cdn Marc	1.70	1.95	Font	5½	6
Gat S P	106½	107½	Cdn P&P P	12	12½	Found	4½	5
G S Wares P	....	104¼	Cdn Silk	24¾	25	Heva	16	18
H Bridge	6⅞	7½	Cdn Vick	26½	33	Hill	30

Le dollar canadien

New-York, 21. (PC) Le dollar canadien a monté de 3-4 de sou pour fermer à un escompte de 7 3-4 pour cent, par rapport à la devise américaine, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était stationnaire à $4.03 1-4.

Ottawa, 21. (PC) La Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient les taux suivants pour le dollar américain: le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la ventes. La livre sterling cotait en monnaie canadienne $4.02 à l'achat et $4.04 à la vente.

Un financement

Le Curb de Montréal a été notifié par New Marlon Gold Mines Ltd de l'accord conclu avec Wedlake Interests Limited, par lequel ce dernier achète (engagement ferme) 100,000 actions à 30 cents chacune, payables à certaines dates. Wedlake s'est vu accorder une option sur 425,000 actions.

Cheskirk Mines

Cheskirk Mines Limited informe le Curb de Montréal que la Federal Trading & Agency n'a pas payé les 50,000 actions qui devenaient dues le 1er janvier 1948 et que par conséquent, l'entente s'est trouvée terminée.

Aide à l'industrie

Ottawa, 20. (PC) La Banque d'expansion industrielle rapporte dans son bulletin mensuel qu'elle a fait des prêts et des placements au montant de $13,146,205 depuis qu'elle est entrée en opération le 1er novembre 1944.

Profits doublés

Durant l'année terminée le 30 septembre 1947, Commonwealth Petroleum a réalisé un profit net de $77,058, soit l'équivalent de 3.8 cents par action, en regard de $32,459 ou 1.6 l'action l'exercice précédent.

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & Co. Inc.
Séance du 20 janvier 1948

	Off.	Dem.
Baillargeon J B P	1¼	....
Banque d'Economie	31½	33½
Banque d'Epargne Mtl	45½	....
Beauharnois L & P	7	9¼
Beauharnois Power	3	4
Cdn Arena	44	44
Cda Life Ass	540	570
Cooksville Co Com	14	16
Cuban Cdn Sugar	4	6
Dupuis Frères P	28½	27¼
Guarantee Co of N A	400	430
Interprovincial Brick A P	70	....
Interprovincial Brick B P	28	....
Laprairie Co P	95	....
La Prévoyance Cies d'Ass	14	16
La Traverse, de Lévis	20	30
Nat Drug & Chem	7¾	8½
Prévoyante du Cda	100	....
Provincial Bank of Can	18	16¾
Prudential Trust	10½	....
Que Apartments	36	....
Que Tel & Pow B	80	....
Royal Trust	100	....
St Lawrence Brick	25	....
Sun Life Ass Co	455	480
Sun Trust Ltée	145	....

PRIX DE GROS

A Montréal

Blé Northern No 1, entreposé à Fort-William $1.55
Blé Northern No 2 ..... 1.62

FARINE DE BLE DU PRINTEMPS

Première patente 8.95
Seconde patente 8.10
Par baril, en lots de wagoins, sur rails moins dix cents au comptant.

GRAINS MOULUS A ENGRAIS

Son 51.50
Gru rouge 52.50
Gru blanc extra 55.50
Par tonne, sujet à un escompte de 25 cents au comptant.
Avoine roulée, sac de 80 lbs, livrée au commerce 3.15
Foin pressé, No 2, "Timothy", par tonne FOB Montréal 23.00
Paille d'avoine 21.00

VOLAILLES

Dindes, catégorie "A" 0.49½
Dindes, catégorie "B" 0.47½
Dindes catégorie "C" 0.40
Poulets engraissés au lait, catégorie "A" 0.43
Poulets engraissés au lait, catégorie "B" 0.41
Pour des sujets de 5 livres et plus.
Volailles fraiches, catégorie "A" .. 0.32
Volailles fraiches, catégorie "B" .. 0.30
Volaille fraiches, catégorie "C" .. 0.25
N.-B. A noter que tous les prix ci-dessus représentent des prix de gros pour des volailles non emballées. Pour les volailles emballées, l'on doit ajouter deux cents.

OEUFS EN CARTON

Catégorie A-gros 0.53
Catégorie A-moyens 0.51
Catégorie A-poulettes 0.48
Catégorie B 0.48
Catégorie C 0.37
Deux cents de moins pour les prix des oeufs en vrac.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal. 79-81 rue Saint-Pierre, Québec.
Séance du 20 janvier 1948

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	....	185	185	185
American Can	79	78½	78½	78½
Am. & Foreign P	2¼	2⅝	2⅝	2⅝
Amer Locomotive	21⅜	21½	21¼	21½
Amer Smelting	53¾	53⅞	53⅞	53⅞
Amer Tel & T	151	151¼	150⅝	151
Amer Tobacco B	68	67⅞	67⅛	67½
Amer Water Works	16¾	16⅞	16⅝	16⅞
Anaconda Copper	33¼	33⅝	33¼	33⅜
Armour Illinois	13⅜	13¾	13¾	13¾
Atchison Railway	91	92	90¾	91⅝
Baltimore & Ohio	11¼	11⅜	11⅛	11⅜
Bethlehem Stl onuv.	33¾	33½	33⅜	33½
Canadian Pacific	11¼	11⅜	11⅛	11⅜
Chesapeake & Ohio	43¼	43¾	43⅛	43⅜
Chrysler	59⅛	59⅝	59⅛	59⅞
Coca-Cola	174	173½	173⅛	173½
Comm & Southern	2⅛	2⅝	2⅝	2⅝
Cont Corpn	40¾	40½	40⅛	40⅜
Corn Products	63⅜	63⅞	63⅞	63⅞
Curtis Wright	....	5⅛	5⅛	5⅛
Delaware & Hud	....	38½	38⅛	38½
Douglas Aircraft	55¼	55¾	55¾	55¾
DuPont de Nem	179	176½	176⅛	176½
Eastman Kodak	41⅞	41½	41⅜	41⅝
Elec Power & Lt	16⅛	16⅝	16⅜	16⅜
General Electric	35¼	35¼	35¼	35¼
General Foods	37⅝	38	38	38
General Motors	55⅞	55⅞	55⅝	55⅞
Gillette Safety	30¼	30⅝	30⅛	30⅜
Goodyear Tire	42¾	42⅞	42⅞	42⅞
Graham Paige	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Gt Northern Pr	38⅞	38¼	38¼	38¼
Inter Harvester	89½	89½	89½	89½
Inter Nickel	27⅝	27⅞	27⅝	27⅞
Inter Paper	50⅛	49⅝	49⅝	49⅝
Int Tel & T	12¼	13¼	13¼	13¼
Johns-Manville	39	38½	38½	38½
Kennecott	46⅝	46⅞	46⅛	46¼
Lockheed	15⅞	15¾	15¾	15¾
Loew's Inc	17	16⅞	16⅞	16⅞
Nash Kelvinator	....	16⅝	16⅝	16⅝
Nat Biscuit	30⅛	29⅞	29⅞	29⅞
Nat Distillers	20	19⅞	19⅞	19⅞
Nat Steel	88¼	88⅛	88⅛	88⅛
N Y Central	13⅞	14	13⅞	13⅞
North Amer Co	15⅛	15¾	15⅝	15⅞
Ohio Oil	29⅞	30	29⅞	30
Packard Motors	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Paramount Pict	19⅝	19⅝	19⅜	19⅜
Penn R R	17⅝	17⅝	17⅝	17⅝
Pepsi-Cola	22¼	22⅜	22⅛	22⅛
Procter & Gamble	68	69	69	69
Radio Corp	8⅝	8¾	8⅝	8¾
Republic Steel	24⅜	24⅝	24¼	24⅜
Schenley Dist	28⅝	29⅛	29⅛	29½
Sears Roebuck	34¼	34⅝	34⅝	34⅝
Socony Vacuum	16⅛	16¼	16¼	16¼
South Pacific	46⅞	47¼	46¾	47⅛
South Railway	36¼	36¼	36⅛	36¼
Stan G & E 4% Pr	23	23⅞	23⅞	23⅞
Stand Oil of Cal	57⅜	57⅝	57⅝	57⅝
Stand Oil of N J	72⅜	72½	72⅜	72½
Texas Corp	55⅛	55⅝	55⅝	55¾
Union Carbide	98⅛	97½	97½	97½
United Aircraft	26½	25⅞	25⅞	26⅛
United Fruit	53¼	53¼	53⅛	53¼
U S Steel	74¾	75⅛	74¾	74¾
West Electric	28⅛	28⅝	28	28⅝
Woolworth	45½	46⅛	45⅛	45⅛

Volume des ventes: 710,000 actions.

'Vieux à 40,50,60?' — Pas DuTout, Monsieur

Oubliez votre Age! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. Essayés de vous "remonter" avec Ostrex. Contient le tonique contre cette faiblesse, cette sensation d'épuisement causée entièrement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes qualifient de "vieillesse." Faites d'essai. Soi-même. Essayez aujourd'hui même les Tablettes Toniques Ostrex pour nouvelle vigueur et cette sensation d'avoir rajeuni de plusieurs années. En vente dans toutes les pharmacies, partout.

Le change étranger

Montréal, 21. (PC) Voici les cours du change étranger tels que compilés hier par la Banque de Montréal. A noter que les cours ci-dessous représentent les taux de vente (nominal) pour les monnaies indiquées en cents.

Belgique	2.292
Tchéco-Slovaquie	2.02
Danemark	21.10
France	0.848
Hollande	38.10
Norvège	20.35
Suède	28.05
Suisse	23.57

Quebec-Labrador et ses activités

Montréal, 20. La Quebec-Labrador Development Company Ltd prépare actuellement les plans d'un programme d'exploration considérable dont la réalisation minière possède une concession de 1,000 milles carrés dans le Nouveau-Québec.

Les terrains appartenant à la Quebec-Labrador sont contigus à ceux de Fort Chimo Mines (Ventures Ltd et ses associés) et sont situés dans la même structure géologique que les propriétés de Hollinger North Shore et de Labrador Mining au sud. Incidemment, les dernières entreprises ont révélé que ces concessions contiennent au-delà de 200,000,000 de tonnes de minerai de fer de qualité supérieure, ce qui approche la quantité économique jugée indispensable au lancement de l'immense programme de développement.

La "cuve" Labrador qui s'étend sur une longueur de plus de 300 milles et une largeur de 50 milles contient des traces de minerai de fer à divers points sur toute l'étendue de cette région. Carl Erickson et ses associés ont entrepris un relevé aérien de la concession de Quebec-Labrador au cours de l'an dernier, relevé qui a indiqué un important gisement de fer immédiatement au sud de la frontière sud.

La Quebec-Labrador aura sa principale base d'opération au Fort McKenzie et de cet endroit des groupes de porspecteurs se dirigeront vers le nord, traversant la concession à des intervalles raisonnables, tout en profitant des facilités de la rivière Kaniapiskau pour le transport des ouvriers et des approvisionnements. La compagnie maintiendra un service de communications par radio entre les équipes d'exploration et sa principale base au fort McKenzie

Léger ralliement en bourse de N.-Y.

New-York, 21. (PA) Les stocks ont récupéré leurs pertes précédentes sur une base sélective hier en bourse de New-York, nombre de titres dirigeants ont de nouveau manqué de soutien. Incidemment, le total des transactions s'est élevé à 710,000 actions, comparativement à 1,050,000 lundi et c'est le second plus faible virement depuis le début de l'année. Le cours moyen de 60 titres compilé par la Presse Associée a recué de .1 de point à 63.5, soit au plus bas palier depuis le 11 décembre. Sur un total de 947 titres échangés, 366 ont monté, tandis que 351 ont baissé et 230 n'ont pas varié.

A Montréal

Montréal, 21. (PC) La majorité des stocks qui ont été transigés hier à la Bourse et au Curb de Montréal sont demeurés inchangés par rapport aux paliers de fermeture de la séance précédente. Les utilités ont présenté de la fermeté alors que les pertes l'emportaient dans tous les autres compartiments. Le ton irrégulièrement à la baisse à la section minière. A noter la faiblesse de Fraser Companies dans les papeteries, avec un recul d'un point à 49 sur un virement de 1,065 actions. Sur un total de 188 valeurs transigées, l'on comptait finalement 38 gains, 74 pertes et 76 titres inchangés.

A Toronto

Toronto, 21. (PC) Les mines d'or ont terminé la séance avec une majorité de gains hier dans la ville-reine; c'était la première fois depuis huit séances que le compartiment minier comptait plus de gains que de pertes. Cependant, les valeurs industrielles ont continué de s'alourdir, tandis que les métaux usuels et les huiles de l'Ouest avaient encore une tendance erratique. En général, la demande était légère et les changements de prix sans importance. A la fermeture des affaires, tous les indices accusaient des reculs, sauf celui des mines d'or qui a avancé de .22 de point à 97.79.

Rendement accru de Lake Shore

Toronto, 21. Lake Shore Mines Ltd rapporte que sa production durant le dernier trimestre de 1947 s'est montée à $1,142,303, avec le traitement de 74,200 tonnes de minerai, soit une valeur moyenne de récupération de $15.40 à la tonne, contre un rendement de $1,123,431 pour le trimestre précédent.

Valeurs étrangères

Cours fournis par A.-M. KIDDER & Co.
Séance du 20 janvier 1948

	Off.	Dem.
Australie 5 55	106½	101
Belgique 6 55	106¼	107
Bolivie 7 58	5	5½
Brésil 6½ 67	62	....
Do 7 62	62	....
Do 5 51	61	....
Do 3¾ (séries 1-3)	58	59
Do 3¾ (séries 11-30)	56¾	58
Chili 6 61	20⅝	21½
Colombie 3 70	44	45
Danemark 4½ 62	80	81
Rép. française 7 40	103⅝	....
Minas Gera 6½ 59	32	39½
Milan 6½ 52	26½	28
Norvège 4½ 56	98⅝	97½
Pérou 6 60	16	17
Rio de Janeiro 6½ 53	30	42
San Paulo 7 40	82	85¼
Serbie 7 62	7¼	....

Nesbitt, Thomson et les dividendes

L'indice des dividendes payés qui est compilé par la maison Nesbitt, Thomson & Company, Limited a atteint un nouveau sommet en janvier, se hissant à 188.7, du niveau de 183.1 en décembre. Cette avance de l'indice reflète, évidemment, plusieurs dividendes additionnels de fin d'année et des augmentations dans les taux de la part de maintes entreprises.

Les patates du N.-B. baissent

Montréal, 21. (PC) Deux contrats pour le beurre pour livraison future ont changédé mains hier à la Bourse Canadienne des denrées; c'était la première transaction depuis le nouvelle du rétablissement du contrôle des prix. Au comptant, le beurre était inchangé, alors qu'on offrait 1-4 de sou de plus la livre pour le beurre de février et celui de mars.

Sur les marchés "ouverts", le beurre est demeuré inchangé aux nouveaux prix maxima. La demande était légère et les offres vont en diminuant. Les oeufs manifestaient encore une tendance à la baisse; les arrivages étaient considérables, alors que la demande était passable.

Les pommes de terre étaient assez stables, mais les patates No 1 du Nouveau-Brunswick offertes, en sac de 75 lbs, ont baissé d'environ cinq cents. La demande était modérée et les approvisionnements moyens. Hier, les arrivages par voie ferrée se sont montés à 33 wagons, ce qui porte à 84 le nombre de wagons dans les cours.

x x x

Montréal, 21. (PC) A la fermeture des affaires hier sur la Bourse Canadienne des denrées, le beurre, 92 points, du Québec cotait 67 1-2 cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs B-1 de l'est: A-gros, 43 cents a douzaine; A-moyens, 41; A-poulettes, 39; catégorie E-B., 37; catégorie E-C., 28 cents.

Sur le marché à terme, les oeufs de janvier se vendaient 42 cents la douzaine.

x x x

Montréal, 21. (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés ici hier par le ministère fédéral de l'agriculture:

OEUFS : en caisses gratuites: A-gros, 42-44 cents la douzaine; A-moyens, 40-42; A-poulettes, 38-40; catégorie B., 37-38; catégorie C., 28-30 cents. Oeufs emballés pour l'exportation: A-gros, 48 cents la douzaine; moyens, 46 ; poulettes, 42 cents. Arrivages: 804 caisses.

BEURRE : Prix de gros, Québec, pasteurisé, frais et entreposé, No 1, 67 3-4 cents la livre. Arrivage courant, Québec, No 1 pasteurisé, 67 cents la livre; No 2, 66. Première qualité de beurrerie, prix aux commerçants, 69 1-4 cents; en tinettes, 68 1-4 cents. Aucun arrivage.

FROMAGE : Arrivage courant, blanc et coloré de l'ouest, 35 1-4-35 3-4 cents la livre. FOB point d'expédition de la fabrique) blanc du Québec, 36 1-2 cents. (FOB Montréal), prix de gros: blanc et coloré de l'ouest, 36 cents. Aucun prix disponible pour les autres catégories de fromage. Arrivages : 995 boites.

POMMES DE TERRE : En sac de 75 lbs: Québec No 1, $2.15; Nouveau-Brunswick, No 1, $2.15-2.25; Ile du Prince-Edouard, No 1, $2.25-2.35; No 2, $2.05-2.10.

Peu de bovins sur les marchés

Montréal, 21. (PC) Il y avait 10 bêtes à cornes, 23 moutons et agneaux, 221 porcs et 68 veaux en vente hier sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole. Les prix dans la plupart des cas étaient stables.

Quelques petits lots de bouvillons de choix en provenance de l'ouest se sont vendus de $16.50-17.00 et sujets de choix pesant chacun 1,130 lbs cotaient jusqu'à $18.00. Les quelques bovins mis en vente étaient des vaches et des taures de qualité commune seulement; ils ont rapporté $6.00-8.00 dans le cas des animaux pour la mise en conserve et la charcuterie et $8.00-10.50 pour les taures communes.

Les veaux de lait ont fait l'objet d'une bonne demande à des prix variant entre $18.00 dans le cas des sujets légers et communs à $22.50 pour les veaux de bonne qualité. Les quelques veaux d'herbe mis en vente ont payé généralement $10.50-11.00.

Les queiques agneaux sur le marché étaien pratiquement tous des beliers qui valaient $15.50-16.00 en lots non classifiés. Les moutons se sont échangés de $4.00-8.00 suivant la qualité.

Les porcs se vendaient à $28.50 dans le cas de la classe "A"; quand aux truies habiliées (abattues), elles ont rapporté $20.00-21.50.

Chronique de la radio

Ecoutez aujourd'hui

MERCREDI, 21 JANVIER

7.00 CBF—Opéra de quat'sous
7.30 CKCV—Réveil musical
7.45 CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire
8.00 CKCV—Joyeux échos du matin
8.15 CHRC—Prière du matin
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
8.30 CHRC—Le club du coucou
8.50 CBV-CBF—Musique légère
9.00 CKCV—Si ça vous chante
9.05 CBV-CBF—Le théâtre de la chansonnette
9.30 CKAC—Orchestre du jour
9.30 CBV-CBF—Le petit train du matin
10.00 CKCV—Les airs d'opérettes
10.00 CBV-CBF—Sur nos ondes
10.05 CKAC—Pour elle avec Denise Dubar
10.15 CBV-CBF—Courrier-Confidences
10.15 CKCV—Musique variée
10.30 CKCV—Badinage
10.30 CKAC—Chansons de Paris
10.30 CBV-CBF—Papa et son fils
10.15 CHRC—Pour les dames
10.45 CBV-CBF—Pot-pourri musical
11.00 CBV-CBF—Francine Louvain
11.00 CHRC—Courrier de Tante Monique
11.15 CBV-CBF—Mélodies
11.30 CKAC—Le journal de mon curé
11.30 CBV-CBF—Les joyeux troubadours
11.45 CHRC—L'heure agricole
11.45 CKAC—Voix de chez-nous
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.00 CKAC—L'Angélus
12.00 CKCV—Avec un grain de sel
12.05 CHRC—Le petit carosse musical
12.15 CKAC—Parfums musicaux
12.15 CBV-CBF—Rue principale
12.30 CKAC—Le coin du disque
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
2.30 CHRC—Votre quart d'heure musical
12.15 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CKAC—Vieux airs, vieilles chansons
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles
1.15 CKAC—Mélodies
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil avec Tante Lucie
1.30 CHRC—Coquetel musical
1.25 CKCV—Voyage en musique
1.45 CBV-CBF—Le moulin de la chanson
2.00 CBV-CBF—Grande Soeur
2.00 CHRC—Club du coucou
2.00 CKCV—Chanson françaises
2.15 CBF—Faire-part
2.15 CKAC—Récital
2.30 CKAC—Un peu de tout
2.30 CBV-CBF—Lettre à une Canadienne
2.45 CHRC—Refrain sentimental
2.45 CBV-CBF—Chansonnettes
3.00 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.10 CKAC—Aventures dans la discothèque
3.15 CHRC—Rêveries musicales
3.45 CHRC—Variétés musicales
4.00 CBV-CBF—L'heure du thé
4.00 CKCV—Radio Sacré-Coeur
4.00 CHRC—Moment musical
4.15 CBV-CBF—Pour les malades
4.45 CKCV—On dit ci, on dit ça
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège
4.30 CKCV—Les maestros populaires
4.45 CHRC—Régal artistique
5.00 CBV-CBF—Radio-Collège
5.00 CHRC—Tante Claire
5.00 CKAC—Thé dansant
5.15 CHRC—Le quart d'heure de la chansonnette
5.15 CHRC—Thé dansant
5.30 CHRC—Chansonnettes
5.45 CKAC-CHRC—Madeleine et Pierre
6.00 CBV-CBF—Yvan l'Intrépide
6.00 CKAC—Musique pour le dîner
6.05 CHRC—Musique a la carte
6.30 CKCV—Chansonnettes françaises
6.45 CBV-CBF—En dînant
6.45 CHRC—Dites-moi
7.00 CBV-CBV—Un homme et son péché
7.00 CKCV—Récital conjoint
7.05 CKAC—Au music-hall
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Les troubadours de Québec
7.30 CKAC—CHRC—La boite aux chansons
7.45 CBV-CBF—Alys Robi chante
7.45 CKAC—Nazaire et Barnabé
7.45 CHRC—Badinage
8.00 CBV-CBF—Ceux qu'on aime
8.00 CHRC—A l'aventure
8.00 CKAC—Mélodies inoubliables.
8.30 CBV-CBF—Fantaisie pour trois instruments
8.45 CBV-CBF—Récital de Lionel Daunais
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabins
9.00 CKCV—Linette et ses chansons
9.00 CKAC—Le théâtre de la radio
9.00 CHRC—Mélodies latines
9.15 CHRC—Hockey
10.15 CBV-CBF—La question ouvrière
10.30 CKCV—Emission "Blue Skies".
10.30 CBV-CBF—Les artistes de renom
10.45 CHRC—Dansons, c'est l'heure
11.00 CBF—Adagio
11.15 CHRC—Club rendez-vous
11.15 CKAC—Chanteur de genre
11.35 CBV-CBF—Orchestre de danse
12.00 CKCV—Musique de danse

Eclaircissez votre peau

Si de vilaines macules, boutons, eczéma, démangeaison, écailles de peau, psoriasis, acné, têtes noires ou plaques rouges, vous défigurent et embarrassent, essayez **Nixoderm** ce soir. Sa triple action agit vite pour éclaircir, assouplir et adoucir la peau. 1. Calme démangeaison, feu et cuisson en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites souvent la vraie cause des affections cutanées. 3. Aide à rétablir la peau. Argent remboursé si **Nixoderm** ne satisfait pas. Demandez aujourd'hui **Nixoderm** à la pharmacie.

Soyez à l'écoute
DEMAIN SOIR
à 10 h. 15
à Radio-Canada
pour entendre
JEAN-LOUIS BOLDUC
Président de la Jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal.
Sujet :
"Quel est votre choix ! La gauche ou la droite !"

RADIO-CARABIN
Votre programme favori! Tous les mercredis soirs.
Artiste invité:
PAUL LOYONNET
Eminent pianiste français
CE SOIR à 9 heures
CBF MONTRÉAL
CBV QUÉBEC
et le réseau français de Radio-Canada
Présenté pour votre agrément par
THE BRADING BREWERIES LIMITED

Amusements

EMPIRE Jusqu'à jeudi
Deux bons films répétés :
"CAPTAINS COURAGEOUS"
Spencer Tracey—Mickey Rooney
"THE BOWERY"
Wallace Beery—George Raft

ROTA BOLA
Manège Militaire
GRANDE-ALLEE
5-6-7 FEVRIER

FRANCAIS
FERNANDEL dans MONSIEUR HECTOR avec Gaby WAGNER et Georges GREY
Leon Errol, dans "JOE PALOOKA, CHAMP"
Paulette Goddard, dans "I LOVE A SOLDIER"

CARTIER jusqu'à vendredi
JOAN CRAWFORD AND VAN HEFLIN
"POSSESSED"
Aussi JACK HALEY dans "VACATION IN RENO"

Alger Gold Mines

Alger Gold Mines Limited a avisé le Curb de Montréal que l'accord d'option daté du 6 novembre 1947 avec Verona Rock Products Limited a été cancellé. On a conclu un autre accord avec Verona Rock.

CINÉMA DE LÉVIS
Aujourd'hui, demain et vendredi
FERNANDEL dans "JOSETTE"
Aussi : "Adventure" avec Clark Gable et Greer Garson.

CINÉMA de PARIS
A L'AFFICHE
L'INÉVITABLE M. DUBOIS
Annie Ducaux, André Luguet, Mony Dalmès, Trâmel
En programme double avec CONSTANT REMY, dans "LES GOSSES MENENT L'ENQUETE"

CLASSIC
A L'AFFICHE
LE FILM EXTRAORDINAIRE
Tino ROSSI dans FIEVRES avec Madeleine Sologne
— Au même programme
SESSUE HAYAKAWA dans Le CABARET du GRAND LARGE

RIALTO
AUJOURD'HUI
★ DEUX VUES FRANÇAISES ★
Edwige FEUILLÈRE Pierre RICHARD-WILLM
"LA DUCHESSE DE LANGEAIS" d'HONORÉ de BALZAC
En programme double avec
Jean MERCANTON, JIMMY GAILLARD, d'GINETTE BAUDIN dans FILS de FRANCE

VERSION FRANÇAISE
EN PRIMEUR
AUJOURD'HUI
Mat.: 30c — Soir : 40—Taxes incl.
CARY GRANT dans Frank Capra's ARSENIC et Vieille Dentelle
avec KATHARINE HEPBURN, JEAN ARTHUR, PETER LORRE
MASSEY • CARSON • LORRE
Directed by FRANK CAPRA
PRISCILLA LANE • EDW. EVERETT HORTON
et sujets courts
CAMBRAI

Les Compagnons et "La goutte de miel"

Dans leurs Cahiers de janvier-février 1946, les Compagnons publiaient un jeu en un acte de Léon Chancerel, un maître du genre, jeu intitulé "La goutte de miel" et composé pour cinq choreutes. En le présentant à leur spectacle coupé des 22 et 23 janvier, avec quatre autres pièces en un acte, les Compagnons initieront en quelque sorte le public à leur mode de travail, tout en lui offrant un texte mimé qui est comme un shéma modèle de construction dramatique.

"Un excellent programme de travail à une équipe dramatique sérieuse", disait-on en publiant "La goutte de miel", et le commentateur poursuivait : "Je vois très bien un groupe de cinq étudiants constituer une sorte de laboratoire dramatique: il faut "trouver" des gestes, des attitudes, une plastique ; il faut maîtriser une rythmique ; il faut se mettre le jeu dans les jambes, dans les bras ; il faut se mettre le texte en bouche, il faut . . . Et quel intérêt pour les spectateurs, le soir où l'on jouera . . .

Tout cela est juste et vrai. Exercice divers et complet pour les interprètes ; spectacle original, révélateur pour la salle ! Que d'une goutte de miel sortent toutes les calamités les plus noires, que de la douceur sorte la violence, voilà l'illogisme que démontre ici Léon Chancerel de la façon "dramatiquement" la plus logique qui soit. Cet acte, bien joué, ouvrira les yeux à bien des gens. —

AUJOURD'HUI
BUD ABBOTT LOU COSTELLO in BUCK PRIVATES COME HOME
Aussi Basil Rathbone dans "TERROR BY NIGHT"
VICTORIA En primeur

CAPITOL MATINÉE .26 SOIR .35-.40
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 1h.50, 4h.20, 6h.50, 9h.20
Esther Williams, Lauritz Melchior, Jimmy Durante
"THIS TIME FOR KEEPS"
EN TECHNICOLOR
JEUDI, VEND. et SAM. APRES-MIDI
Représ. continue de 1 h. 30 à 11 hrs.
L'histoire d'un vétéran retournant à son foyer, espérant y trouver tout inchangé !
A 2 h. 10, 4 h. 35, 7 h. et 9 h. 30

The YEARS BETWEEN
starring MICHAEL REDGRAVE
Aussi à 1.30, 3.55, 6.20 et 8 h. 45
LE MARIAGE ROYAL
EN TECHNICOLOR
Des représentations supplémentaires du mariage royal et autres sujets courts seront données pour les écoliers.
JEUDI MATIN et SAMEDI MATIN à 10 h. Sortie à 11 h. 15. Ecoliers 20c. Adultes 35c.

• COLISEE •
30 JANVIER - 4 FEVRIER
Le triomphe des Revues sur Glace
Trépidante d'ACTION
Un spectacle qui vous enchantera . . .
ICE CYCLES of 1948
Réservez vos billets MAINTENANT chez l'un des dépositaires ou au COLISEE
BERNIER, C.-E., 15 Chemin Ste-Foy
COTE, Jos., succ. 274 St-Joseph
COTE JOS., succ. St-Joseph et St-Vallier
GAGNON, Henri, 56 Côte du Palais
GRAVEL, Tabagie, 128 3e Avenue
COTE Sporting Goods, 4 St-Joseph
COLISEE — Tél.: 5-5129.
Sièges réservés: $1.00, $1.50, $2.00, $2.75 et $3.00
Adm. générale, (non réservés)
ADULTES .60 ENFANTS .35
3rd EDITION

Au Cartier

Joan Crawford et Van Heflin sont les principales vedettes du drame "Possessed" dont les représentations se continueront jusqu'à vendredi soir inclusivement.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.30 à 11.00hrs. "This Time For Keeps" (105 min.) à 1.50, 4.20, 6.50, 9.20hrs. Sujets courts: 1.30 3.35, 6.05 8.35hrs.

CLASSIC : — Fièvres: 12.15, 3.23, 6.31, 9.54hrs. Le Cabaret du Grand Large: 1.57, 5.05, 8.28hrs. Fin: 11.36hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Arsenic et vieille dentelle : 2.15, 4.35, 6.50, 9.10 hrs, ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours.

CARTIER :— Nouvelles et sujets courts : 1.10, 4.30, 7.50 hrs. Vacation in Reno : 1.45, 5.05, 8.25 hrs. Possessed : 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE PARIS : — L'inévitable M. Dubois: 12.10, 3.19 6.23, 9.42hrs. Les Gosses mènent l'enquête: 1.51, 5.00 8.19hrs. Actualités françaises: 8.04hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — The Bowery: 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Nouvelles: 2.20, 5.45 9.10hrs. Captains Courageous: 2.30, 5.55 9.25hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.20

FRANÇAIS :— I Love a Soldier: 12.45, 6.45 hrs. Green Line : 2.31, 8.31 hrs. Monsieur Hector : 2.51, 8.57 hrs. Joe Palooka Champ: 4.19, 10.19 hrs. Fin, 5.30, 11.30 hrs.

IMPERIAL :— Café Métropole : 12.50, 3.50, 6.50, 9.50 hrs. Calendar Girl : 2.22, 8.22 hrs. Sujets courts : 2.12, 8.12 hrs.

PRINCESSE :— Apache Rose : 1.00, 3.55, 7.00, 9.55 hrs. Sujets courts : 2.15, 8.15 hrs. Angels with Dirty Faces : 2.25, 8.25 hrs.

RIALTO :— Actualités et sujets courts : 1.10, 4.35, 7.55 hrs Fils de France : 1.20, 5.00, 8.15 hrs. La Duchesse de Langeais : 3.05, 6.20, 9.35 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — Terror By Night : 1.10, 3.40, 6.10, 8.40hrs. Nouvelles : 2.10, 4.40, 8.30hrs. Buck Privates Come Come Home: 2.20, 4.50 7.10, 9.40hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.10hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Adventure: 7.00 hrs. Actualités : 9.00 hrs. Josette (avec Fernandel) : 9.10 hrs.

BIENVILLE :— Sinbad the Sailor : 6.45, 9.00 hrs. Borrowed Blonde : 8.42 hrs. Fin : 11.00 hrs.

THEATRE CANADA :— Undercurrent: 7.00 hrs. Sujets courts: 8.45 hrs. "The Time, The Place and the Girl": 9.00 hrs.

PRINCESSE
Une distribution de premier ordre dans un grand film dramatique !
"ANGELS WITH DIRTY FACES"
avec
JAMES CAGNEY, HUMPHREY BOGART
PAT O'BRIEN, "THE DEAD END KIDS"
EN COULEURS—EN PRIMEUR
"APACHE ROSE"
avec
ROY ROGERS, DALE EVANS

IMPERIAL
EN FRANÇAIS :
"CAFE METROPOLE"
avec
TYRONE POWER, LORETTA YOUNG, ADOLPHE MENJOU
Musical :
"CALENDAR GIRL"
avec
JANE FRAZEE, WILLIAM MARSHALL

L'Orchest

SABOURINADES

SPORTIVES

LUTTE SERREE DANS LE "BRITISH CONSOLS"

Après les parties d'hier dans la compétition "British Consols", serie "round-robin" qui décide du championnat de la province de Québec au curling, il est facile de prédire que la lutte sera des plus serrées et très mémorable dans les annales du 35ième bonspiel international de Québec. Pas moins de quatre équipes sont en première position avec un record de 3 victoires contre une défaite, et parmi ces leaders nous remarquons l'équipe de Gaston Amyot, du club de curling Jacques-Cartier.

Chaque équipe ne jouera qu'une partie aujourd'hui à cause du grand banquet qui aura lieu ce soir, au Château Frontenac, dans la grande salle de bal. Toutefois, cette partie, la cinquième pour chaque équipe, a sa grande importance et ne manquera pas d'être suivie par tous les amateurs de curling. Il est à remarquer que seulement 3 des équipes présentement en première position auront la chance d'y rester, car Matane et Montréal-Ouest en viendront aux prises. L'autre équipe en tête, en plus du Jacques-Cartier, est celle de La Tuque, dont le skip est L. Marchand.

Pour l'information de tous nos lecteurs qui aimeraient à suivre ces parties du championnat provincial, il nous fait plaisir de souligner qu'une partie sera disputée au Québec Curling Club, tandis que les clubs Victoria et Jacques-Cartier en auront chacun deux sur leurs glaces, à partir de 11 h. 30, ce matin. L'équipe de Gaston Amyot, qui fera les frais de la partie au club Québec, sera opposée au Montreal Thistle, dirigé par W.-J. Bethune.

S'il faut en croire Guillaume Piette, le troisième de l'équipe Amyot, la partie sera difficile à gagner, mais les joueurs de la rue St-Cyrille seront en grande forme.

DANS NOS PARAGES...

Fernand Drouin, qui a surpris nombre d'amateurs de boxe mercredi soir en triomphant de Raymond Moisan, se dit prêt à rencontrer Eddie Bolduc en tout temps... Nous avons aussi appris que Georges "Curley" Drouin partirait demain soir pour Boston où il livrera quelques batailles... Jos. Michaud, notre brillant marcheur, a été bien reçu à Drummondville et nous rapporte que tout va bien dans sa randonnée vers Ottawa...

Léo Duquette "skipera" tout brobablement l'équipe du juge Roméo Langlais aujourd'hui dans la compétition pour la coupe Château... Bob Brissette fraternisait avec les curlers de Kénogami hier soir... Le député de Québec-Ouest à l'Assemblée législative, M. Wilfrid Samson, prend son curling avec son grand sérieux et a bien confiance de faire quelque chose avec son équipe du club Québec...

Les As partiront aujourd'hui pour Boston où ils joueront demain contre les Olympiques de l'endroit... On sait que Nil Tremblay doit alors faire ses débuts avec l'équipe locale... La glace du Colisée n'est pas à la disposition du hockey mais plusieurs équipes en profitent pour jouer des exhibitions dans la région... C'est ainsi que les Alouettes se rendront à Ste-Marie de Beauce ce soir...

Contrairement à ce qui se fait à Québec, en autant que la ligue Intermédiaire "A" est intéressée, les juges de buts, le marqueur et le chronométreur offrent leurs services gratuitement à Rimouski... Le fameux joueur qui devait s'aligner pour le Rimouski vient d'être mis sous arrestation dans le Bas St-Laurent... Contrairement à ce qu'il prétendait partout, il n'était pas le fameux Bill Robertson, qui s'était déjà aligné pour les As...

ICI ET LA...

Nous avons appris d'une source bien renseignée que les clubs Rimouski et Sénateurs abandonneraient le Circuit Combiné l'hiver prochain... Tous deux évolueront dans la nouvelle ligue de hockey du Bas St-Laurent qui comprendra en plus Mont-Joli, Amqui et Trois-Pistoles... Le hockey remporte un tel succès à Donnacona, cet hiver, que les sportifs de l'endroit ont l'intention de couvrir leur patinoire pour 1948-49...

Les scribes montréalais ont tellement été peu impressionnés des As locaux, dimanche après-midi, qu'ils vont jusqu'à dire que la course au championnat de la ligue Senior n'est plus qu'une affaire à trois clubs... Selon Lewis Burton, du journal "American", de New-York, Barbara-Ann Scott est assez jolie pour tourner Sonja Henie à prendre sa retraite... Orval Gravelle, d'Aylmer, Qué., qui joue pour les Flyers du C.A.R.C., n'est pas le frère de Léo, qui s'aligne avec les Bisons, de Buffalo...

On rapporte que les propriétaires de 69 trotteurs ont payé le prix d'inscription de $250, avant le 1er janvier, pour ainsi rendre leurs chevaux éligibles pour les fameux "Hambletonian" 1948... Laval Rinfret, le bouillant joueur d'attaque des Red Wings juniors, serait maintenant suspendu indéfiniment après avoir fait quelques remarques acerbes à l'égard de l'arbitre Maurice Boucher dimanche dernier... Rinfret était en civil...

Après avoir appris que les ligues Junior "A" Provinciale et Québec Senior incluraient 8 et 6 équipes, respectivement, dans les séries éliminatoires, nous nous demandons pourquoi ces messieurs se donnent la peine de tracer un calendrier de joutes... C'est une vraie farce et il n'y a aucun doute que le public finira de "poissonner" un de ces jours... Six et quatre clubs auraient été suffisants pour chaque circuit, selon nous...

National défait les Reds par 4-1

Montréal, 21. (PC). Le National de Montréal a augmenté la marge qu'il a en première position de la ligue de hockey junior "A" provinciale de Québec, en battant les Reds des Trois-Rivières par 4-1, dans la deuxième partie d'un programme double présenté au Forum. Les Canadiens de Montréal ont battu les Rapides de Lachine par 3-1, dans la première rencontre.

Le National prit une avance de 4-0 sur des buts de Jacques Richard, Gilles Trudel, Jean Marchand et Pierre Racette, avant que Léger ne réussisse à compter le seul but des Reds, dans la troisième période.

Reggie Grigg, Frank Legrove et Don Callagham comptèrent pour les Canadiens. Harding compta le seul but des Rapides.

Trois-Rivières — buts, Osoko; défenses, Heon, Baribeau; centre, Léger; ailes, Desrosiers, Hayes; subs. — Bourassa, Ouimet, Reid, Morneau, Desharnais, Elysson.

Nationale — buts, Desforges; défenses, Deslauriers, Marchand; centre, Racette; ailes, rt; subs. — Trudel, Desaulniers, Dolduc.

Première période

1—Nationale, Richard, (Robert) 2.03

2—Nationale, Trudel, (Deslaurier) 16.30

Punitions — Bourassa, Caduc.

Deuxième période

3—Nationale, Marchand, (Caduc, Landry) 16.55

Punitions — Marchand, Robert, Richard.

Troisième période

4—Nationale, Racette, (Richard) 11.02

5—Trois-Rivières, Léger, (Desrosiers) 13.20

Punitions — Cyr, Deslaurier, Marchand, Geoffrion.

LE HOCKEY

HIER

Provinciale Junior "A"
P Lachine 1, Canadiens 3
Trois-Rivières 4, National 1
Ligue Américaine
Hershey 1, St-Louis 1
Ligue des Etats-Unis
Kansas-City 2, Forth Worth 2
Tulsa 2, Omaha 1

CE SOIR

Ligue Senior
New-York à Ottawa
Boston à Valleyfield
Provincial Junior "A"
Trois-Rivières à Maple Leafs
Valleyfield à Cyclones
Ligue Nationale
Canadiens à Chicago
Toronto à Boston
Detroit à Rangers
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à Lachine
Ligue Américaine
Providence à Buffalo
Cleveland à Philadelphie
Hershey à Pittsburgh
Washington à Springfield
Ligue des Etats-Unis
Kansas-City à Dallas
Tulsa à Minneapolis

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	33	22	9	2	188	96	46
Shawinigan	34	20	9	5	148	124	45
Royal	31	20	11	0	149	106	40
Québec	32	16	11	5	110	113	37
Valleyfield	30	8	21	1	123	178	17
Boston	28	8	20	0	107	169	16
New-York	28	7	20	1	85	128	16

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	36	18	8	10	115	90	46
Détroit	36	18	10	8	117	89	44
New-York	36	15	14	7	108	119	37
Montréal	36	13	15	8	86	89	34
Boston	36	12	15	9	99	100	33
Chicago	36	10	24	2	113	151	22

PROVINCIALE JUNIOR "A"

Division Nord

	J	G	P	N	P	C	Pts
National	24	20	2	2	147	63	42
Cyclones	23	11	9	3	77	76	25
Trois-Rivières	21	9	11	3	100	80	25
Valleyfield	22	6	14	2	87	145	14
Lachine	21	1	18	3	46	144	4

Division Sud

	J	G	P	N	P	C	Pts
Royal	21	14	4	3	117	64	31
Québec	20	12	8	0	104	66	24
Canadien	21	9	8	4	68	57	27
Leafs	21	6	14	1	60	90	13

INTERMEDIAIRE "A"

	J	G	P	N	P	C	Pts
Laval	13	9	2	2	53	32	21
Rimouski	12	7	4	1	50	39	16
Lévis	15	5	7	3	50	46	14
Sénateurs	14	3	11	0	38	76	6

JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Red Wings	22	16	3	3	118	55	35
As	20	9	11	1	67	72	19
Marins	22	8	13	1	55	104	17
Alouettes	19	5	11	3	59	56	13

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	24	17	3	200	174	51
New-Haven	18	22	3	154	161	41
Hershey	16	19	9	140	172	41
Philadelphie	13	25	4	142	185	30
Springfield	12	26	3	135	182	27
Washington	11	26	3	12	193	26

Division Ouest

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Pittsburgh	24	9	7	160	98	55
Buffalo	25	13	3	158	138	53
Indianapolis	23	16	3	187	143	49
Cleveland	22	12	4	177	118	48
St-Louis	15	19	8	161	155	38

LIGUE PROVINCIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Victoriaville	36	25	7	4	203	82	54
Sherbrooke	33	22	9	1	202	106	47
St-Hyacinthe	33	15	14	4	142	137	34
Lachine	35	9	23	3	127	194	21

Les Bruins ne Boston ne purent compter

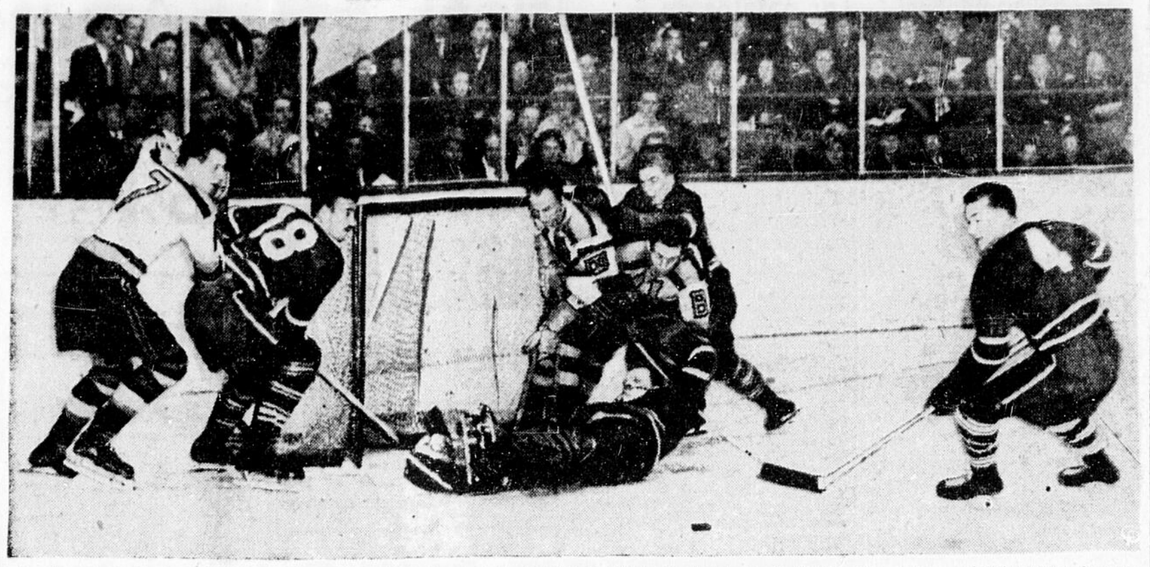

Les Brunis de Boston réussissent ici à faire sortir de ses buts, TURK BRODA, des Maple Leafs de Toronto, mais ne réussirent pas à compter à cette occasion, et perdirent cette rencontre par 4-1. Les joueurs sur cette photo sont, de gauche à droite, EDDIE SANDFORD, Boston; GARTH BOESCH, Toronto; KENNETH SMITH et DON GALLINGER, Boston; BILL BARILKO, TURK BRODA et HARRY WATSON, Toronto. (Central Press)

Egalité dans le concours British Consols

Le Jacques-Cartier remporte deux gains hier pour occuper le premier rang. — Les frères Connolly de Bathurst sont défaits. — Excellente tenue du club Matane dans le "British Consols". — Le Virginia (Polski) grand favori, est battu par Ormstown.

par Laurent CHATEAUNEUF

L'équipe de Gaston Amyot, du club Jacques-Cartier, tient bon dans la course au championnat provincial de curling et au trophée British Consols à la fin de la deuxième journée de compétition. En effet, les curlers de la Cité de Québec ont remporté deux victoires hier pour partager le premier rang avec le Montreal West, La Tuque et Matane, avec chacun trois gains et une défaite à leur crédit.

Gaston Amyot et ses équipiers ont défait Arvida et Huntingdon par des scores de 11-5 et 17-7 respectivement. Aujourd'hui, ils ne joueront qu'une partie, contre Montréal Thistle. Les huit autres clubs représentants de districts n'ont aussi qu'une partie au calendrier pour la journée.

Grandes surprises

De grandes surprises ont marqué la deuxième journée du 35e bonspiel international de Québec. Ainsi on a vu l'équipe de N. Ness, de St. John's, Qué., vaincre par 10-4 la fameuse équipe des frères Connolly de Bathurst. La tenue du Matane dans la course au British Consols est sensationnelle, ayant disposé d'Arvida par 16-3 et de Montréal Caledonia par 9-5 hier.

Le Petawawa a surpris lui aussi en battant le Granite de Toronto par 9-8 dans la compétition Great Aggregate pour le trophée Seagrams pendant que Finn, d'Ottawa, disposait par 9-8 également du Ormstown, de McGerrigle.

Plus tôt dans la journée, Ormstown avait battu, dans le Val d'Or, l'équipe considérée comme la meilleure, la Polski, de Virginia, qui arrive directement du grand bonspiel des automobiles à Nipawin.

En marge du bonspiel

Les curlers ont été reçus à un buffet hier soir au Winter Club M. Pierre Bureau a eu grand soin de ses convives. C'est à ce club que cinq glaces ont été mises à la disposition des baigneurs. Les visiteurs se disent de plus en plus enchantés de leur séjour à Québec et plusieurs pensent déjà que la fin de semaine est trop proche. — Ils ne sont pas de l'avis de tout le monde. — Les curlers se prêtent de bonne grâce aux caprices des photographes qui les assaillent de tout côté. Le Truro, que le chiffre 13 poursuivait, n'a pas encore échappé à la malchance car il a encore perdu par 13-4 hier.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL
BRITISH CONSOLS
3e et 4e parties

Lennoxville 12; La Tuque 4
Huntingdon 10; Sigma 1
Arvida 5; Jacques-Cartier 11
Matane 9; Mtl Caledonia 5
Montréal-Ouest 4; Montreal Thistle 14
Jacques-Cartier 17; Huntingdon 7
Montreal Caledonia 10; Montréal-Ouest 12
Montreal Thistle 8; La Tuque 14
Lennoxville 5; Sigma 9

LES POSITIONS

	G.	P.
Montréal District No. 1 (Montreal West)	3	1
St. Maurice Valley District (La Tuque)	3	1
Lower St. Lawrence Valley (Matane)	3	1
Québec District (Jacques-Cartier	3	1
Southwestern Quebec District (Huntingdon)	2	2
Montreal District No. 3 (Thistle)	2	2
Montreal District No. 2 (Caledonia)	1	3
Lake St. John District (Arvida)	1	3
Northwestern Quebec District (Sigma)	1	3
Sherbrooke District (Lennoxville)	1	3

VAL D'OR
Deuxième ronde

Mtl St. George 2 (Power) 14; Kentville (Young) 8
Virginia (Polski) 3; Ormstown (McGerrigle) 12
Renfrew 1 (Lindsay) 6; Aubrey (Reddick) 14
Québec 9 (McKinnon) 6; Moncton 2 (Adamson) 8
Beaver Moncton 1 (Dobson) 8; Mtl Heater (Clarke) 11
Minouski (Martin) 8; Québec 1 (Thompson) 9
Charlottetown (McLaine) 11; Edmundston 1 (Breau) 10
Lunenburg 3 (Smith) 9; Mtl Caledonia 2 (Moffat) 4
Toronto High Park (McKellar) 16; Campbellton 1 (Rice) 2
Lachute (McGibbon) 8; New-Glasgow (McLean) 6
St-Jean Terr. (Hallett) 15; Winter Club (Bourque) 2
Québec 2 (Whyte) 10; Mtl Thistle 2 (Fortier) 3
Granby (Isabelle) 15; Québec 6 (St-Amand) 3
Oshawa (White) 11; Jacques-Cartier 8 (Bouchard) 8
Québec 8 (Bennett) 9; Mtl St-Georges 4 (MacLean) 6
Victoria 7 (Suckling) 5; Granite 4 (Weld) 17

Troisième ronde

Virginia (Polski) 9; Renfrew 1 (Lindsay) 5
Moncton 2 (Adamson) 14; Mtl St-Georges 2 (Power) 9
Mtl Heater (Clarke) 10; Québec 1 (Thompson) 7
Charlottetown (MacLaine) 17; Lunenburg 2 (Smith) 5
Toronto High Park (McKellar) 10; Lachute (McGibbon) 5
St-Jean Terr. (Hallett) 13; Québec 2 (Whyte) 11
Québec 8 (Bennett) 7; Victoria 7 (Snckling) 8

INTERNATIONAL GOODWILL
Deuxième ronde

Etchemin 1 (G. Lemieux) 5; Ottawa (Finn) 8
Québec 7 (Andrews) 5; Fredericton (Limerick) 13
Baie Comeau (Kerr) 11; Brookline (Sherburne) 7
Mtl Thistle 3 (Condie) 10; Granite (Brereton) 8
Amherst 1 (Webster) 12; Sigma 2 (Houde) 7
Détroit 2 (L'Heureux) 10; Lennoxville (McMurray) 9
Summerside (Foley) 13; Truro 2 (Purdy) 4
Jacques-Cartier 6 (Juge Langlais) 14; Québec 5 (Woods) 8
Victoria 8 (Bignell) 6; Mtl St-Georges 1 (Thompson) 10
Granite 2 (Campbell) 8; Kénogami (McNab) 4
Mtl Caledonia 3 (Pyon) 4; Edmunston 1 (St-Pierre) 15
La Tuque 2 (Atkins) 9; Victoria 8 (Lawton) 7
St. John's, Qué. (Lorden) 11; Wolfville (Stirling) 6
St. Stephen's (Buchanan) 11; Beaver Moncton 2 (Roy) 8
Victoria 9 (R.C. Cream) 3; Jacques-Cartier 3 (Brissette) 12

Troisième ronde

Québec 7 (Andrews) 14; Etchemin (Lemieux) 5
Baie Comeau (Kerr) 16; Mtl Thistle 2 (Condie) 1
Amherst 1 (Webster) 11; Campbellton 2 (Marquis) 6
Détroit 2 (L'Heureux) 6; Summerside (Foley) 13
Jacques-Cartier 6 (Juge Langlais) 5; Mtl St-Georges 1 (Thompson) 10
Granite (Campbell) 11; Edmundston 1 (St-Pierre) 2
La Tuque 2 (Atkins) 6; St. John's, Qué. (Lorden) 11
St. Stephen's (Buchanan) 8; Victoria 6 (Cream) 10

GRAND AGGREGATE
Première ronde

Victoria (Bell) 16; St. John Thistle (Stephenson) 9
Bathurst (Connolly) 9; St. John's, Qué. (D. Ness) 10
Mayflower 3 (Staples) 12; Halifax 2 (Fraser) 3
Howard (R. Ness) 9; Jacques-Cartier (Dussault) 10
Mtl St-Georges (Layton) 14; Jacques-Cartier (Talbot) 11
Petawawa (Forgie) 9; Granite (Cooler) 8
Victoria 4 (Muth) 10; Winchester (Joy) 6
Carleton (Pendrigh) 5; Mayflower 2 (Conn) 7
Dalhousie (Stewart) 6; Québec (Samson) 7
Québec (Gorman) 12; Victoria (eBattis) 5

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Gros-Pin joue contre les Ours, ce soir

Dans une joute régulière de la ligue de hockey Interparoissiale, le Gros-Pin rendra visite aux Ours, ce soir, à 8 h. 30, sur la patinoire du parc Victoria.

Cette partie promet d'être des plus intéressante et les amateurs sont cordialement invités à y assister.

Voici le classement des équipes après la partie d'hier soir entre les Rapides et le Savard.:

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Donnacona	12	9	2	1	81	39	19
Savard	12	5	6	1	47	51	11
Gros-Pin	8	4	3	1	28	31	9
Rapides	9	2	5	2	40	43	6
Ours	7	1	5	1	32	44	3

Rapides et Savard ont annulé 4-4, hier

Dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire disputée hier soir, au Parc Victoria, les Rapides et le Savard ont annulé 4-4 en 70 minutes de jeu.

Cette partie donna lieu à du jeu fort contesté et fut suivie par la plus nombreuses assistance de la saison.

La finale midget se continue demain soir

La ligue midget de l'Oeuvre des Terrains de Jeux continuera sa série finale jeudi soir à 8 heures alors que le Victoria et le Ferland en viendront aux prises pour une troisième partie.

Dans la catégorie des bantams la troisième partie entre Victoria et le Ferland aura lieu samedi matin à 10 heures. Dans cette série le Ferland a deux victoires à son actif ayant triomphé par des scores identiques de 6-3, mais comme la série est de 4 dans 7 l'on peut s'attendre à ce que le Victoria fasse tout en son possible pour réduire la marge et demeurer aspirant au titre.

Deux rencontres juvéniles, ce soir

Deux parties régulières de la ligue de hockey Juvénile de Québec seront présentées ce soir. Sur la patinoire de l'Académie Commerciale, les Académiciens recevront les Optimistes à 8 heures précises. L'autre joute sera présentée à Beauport et enverra les Generals contre le club de l'endroit, à 8 h. 30.

Huit équipes dans les éliminatoires

A l'assemblée de la ligue Junior "A" Provinciale, hier soir, on a décidé que huit clubs participeront au détail. Les quatre premiers clubs de chaque section. Le premier jouera contre le quatrième, et le deuxième contre le troisième dans des séries 3 de 5.

Les Cyclones de Verdun et les Citadelles de Québec ont voté contre cette motion qui admet huit clubs dans le détail. Les éliminatoires débuteront vers le 20 février, le 24 au plus tard. Des parties régulières seront jouées avant les dates cédulées afin de pouvoir commencer les éliminatoires vers cette date.

Le National a protesté la dernière partie à Québec, mais l'assemblée a déclaré la décision de l'arbitre finale et a conseillé à Pierre Michaud (National) de s'adresser à la Q.A.H.A.

Deux nouveaux trophées, le Arthur Dupont, offert par le président du poste CJAD au joueur le plus utile à son club, et le Norman Dawe (en sa mémoire), au joueur le plus sportif et le plus effectif, seront présentés à la fin de la saison.

Le champion de la ligue Junior "A" Provinciale jouera contre le champion Junior "A" de Québec pour le championnat de la province.

Réunion de quilles à Loretteville

Samedi prochain, au club Trois-As, il y aura réunion générale de tous les capitaines de la ligue mixte de petites quilles de Loretteville.

Défi aux quilles

L'équipe de quilles Trois-As de Loretteville lance un défi à tout venant, avec enjeu si désiré. Pour informations, s'adresser à Omer Plamondon, tél. 5-8639.

Barbara Ann Scott remporte un concours de beauté à Prague

Davos, 21. (PC) Barbara Ann Scott est la "sweetheart" des patineurs à ce centre, dans les montagnes suisses.

Elle est l'une des "pin-up girls" favorites des membres de l'équipe olympique de ski canadienne, lesquels demeurent dans un hôtel à environ trois milles des quartiers généraux de Mlle Scott.

Harvey Clifford, d'Ottawa, un grand jeune homme blond, de belle apparence, déclara que sa compagne de la capitale pourrait facilement gagner un concours de beauté à Davos, la minute qu'elle apparaitrait devant les juges.

Une autre preuve que la beauté est une autre attribution de Barbara Ann dans le monde du patinage de fantaisie est que la jeune favorite olympique de 19 ans a gagné un concours de beauté à une parade de modes à son hôtel, plus tôt ce mois-ci.

Marcel Rochas, de Paris, un grand dessinateur de modes, organisa cette parade à l'hôtel Belvédère, où Barbara Ann demeure avant de se rendre à St-Moritz, où elle prendra part au championnat de patinage de fantaisie le 2 février prochain.

Photogénique et ayant toujours un merveilleux sourire dans les yeux, Barbara Ann a toujours été un sujet d'attraction pour les photographes, depuis son arrivée ici, et aussi depuis qu'elle remporta le championnat nord-américain, en mars 1945, à New-York.

Maintenant, après avoir remporte les championnats européens à Prague la semaine dernière, les photographes la croquent dans chaque mouvement. Elle pratiquait justement hier matin, à la patinoire privée de l'hôtel, et les photographes la posaient de tous les angles, alors qu'elle se prépare pour les olympiques.

Gretchen Merrill, de Boston, qui ne concourrait pas à Prague, et Eva Pawlik, d'Autriche, feront une grosse compétition à Mlle Scott aux Olympiques. Mlle Pawlik se classa deuxième aux championnats européens.

Mlles Merrill et Pawlik sont toutes deux très jolies, l'une est blonde et l'autre brune. Mais, à Davos, Barbara Ann est encore la favorite, et pour la beauté, et pour l'habilité sur les patins.

Al Korman et Larry Moquin seront les finalistes, vendredi prochain

Lorsque le promoteur Roland Ste-Marie se rendit récemment à Montréal pour bâcler une bataille de championnat, il profita de son voyage pour mettre sous contrat quelques lutteurs renommés qui n'ont pas encore figuré à Québec. Dès cette semaine, le Club Champlain aura le plaisir de présenter une couple de ces vedettes. Le prince Manai, des Philippines, a fait sensation à Montréal et il devrait causer la même surprise à la Tour. Le prince Manai n'est pas un bel homme; et, malgré sa descendance, il n'est pas toujours un gentilhomme. C'est un vilain de la pire espèce, encore supérieur à Kalmikoff, Russell, Christie comme "badman". On le présentera contre Georges Cagney en semi-finale vendredi soir. L'as local a fait tellement bonne figure dans ses récents combats contre les adversaires très rudes qu'on lui a présentés que le promoteur Ste-Marie a jugé à propos de faire punir le prince dès ses débuts à Québec, ce qui lui enlèvera peut-être l'idée de conserver son style. Lou Klein sera un autre débutant; c'est un lutteur excessivement rapide, scientifique, surnommé le "Blond Bomber" de Détroit. Il aura Arthur Legrand comme rival dans le spécial.

AL KORMAN, qui sera l'adversaire de Larry Moquin vendredi soir.

Quant à la finale, elle présentera Al Korman contre Larry Moquin, dans un 2 dans 3. Moquin est toujours classé comme le successeur certain d'Yvon Robert au championnat mondial, et bien que ses services soient en très forte demande partout, le promoteur local s'est assuré ses services. Larry a une revanche à prendre contre le rude Korman, qui fait des siennes partout où il passe, et il sera intéressant de voir comment se terminera leur rencontre. Chez les connaisseurs, on admet que Korman serait sûrement champion mondial s'il était capable d'éviter la rudesse. Il se fait rarement coller les épaules, mais ses tactiques lui valent parfois des disqualifications fort coûteuses.

Le programme de vendredi sera complété par une préliminaire entre Clément Durocher et Al Tucker, ce qui assure aux amateurs de lutte une soirée sortant de l'ordinaire, à la Tour, vendredi. —

Le Canada n'est pas le seul à avoir ses blessés dans le ski

Davos, 21. (PC) Si les officiels de la Canadian Amateur Ski Association se plaignent des blessures infligées aux membres de leur équipe de ski, ils ont certainement de la compagnie dans leur misère. C'est la même histoire et encore pire que celà, dans les autres équipes.

Même les suisses, qui naquirent sur la neige, sont grandement endommagés dans leur équipe. Trois de leurs membres sont hors concours, deux s'étant fracturé des jambes et l'autre s'étant brisé le dos.

Vingt-et-un pays avaient donné leur entrée dans le domaine du ski, et maintenant, c'est vingt, comme le seul représentant de l'Australie, s'est brisé une jambe. Il est dans une chambre d'hôpital à St-Moritz, avec Pierre Jalbert de Québec, le seul membre de cette équipe à être retiré définitivement des Jeux.

Les skieurs sont dispersés entre ici et St-Moritz, une distance d'environ 60 milles, et une enquête de la Presse Canadienne dans huit pays, démontre un taux élevé dans les accidents. Voici la dernière compilation:

Suisse: Quatre blessés, deux jambes cassées, et un dos brisé.

Australie: Un blessé, ayant une jambe cassée.

Autriche: Deux blessés dont l'un a une jambe cassée.

Etats-Unis: Neuf blessés, deux jambes cassées, un poignet cassé, une commotion, un ligament tordu dans un genou, trois blessures causées par les lames d'acier des skis, et un cas de bronchite.

Norvège: Deux blessés, une jambe cassée, et un genou disloqué.

Roumanie: Deux blessés, une jambe cassée et une jambe forcée.

Tchécoslovaquie: Un blessé, ayant une jambe cassée.

Il n'y eut pas d'autres blessures aux canadiens, et le gérant Louis Cochand avait de bonnes nouvelles de l'hôpital. La condition de Rhoda Wurtale de Montréal, qui s'est fracturé une jambe, s'améliore.

L'enflure diminue considérablement, et Rhoda, qui croit que c'est "bien bête", car c'est le premier accident, dans toute sa carrière de skieuse, qu'elle a subi.

Sa soeur, Rhona, à qui l'on dut faire trois points de suture sur la tête, est bien, et pratique à tous les jours avec les autres membres de l'équipe.

Lucien Laferté de Trois-Rivières, qui s'est brisé un os dans la cheville, a commencé à marcher hier, et s'est déclaré satisfait.

Harvey Clifford, d'Ottawa, qui s'est forcé une cheville, a pratiqué le slalom hier après-midi, et a dit qu'il était en bonne forme.

Bill Irwin se remet très bien du froid qu'il avait pris dans la tête.

Pendant ce temps, dans une entrevue avec Emile Allais, ce dernier a déclaré que l'équipe aurait dû avoir plus de substituts en Europe. "Un certain pourcentage d'accidents doit toujours être prévu" a-t-il dit, attribuant les accidents à la malchance.

Allais, âgé de 36 ans, et natif de France, fut champion mondial du slalom et descente combinés, en 1937 et 1938, a dit que les skieurs étaient handicapés par le manque d'entrainement sérieux, et a ajouté qu'aucun des accidents survenus aux Canadiens ne s'étaient produits à de grandes vitesses.

Quatre membres de l'équipe eurent cependant une pratique de slalom de trois heures hier, sur la fameuse piste Parsenn. Ils partirent du plus haut sommet du Parsenn, le Weissfluh, 8,743 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Se tenant au sommet, dans les uniformes bleu-noir, et avec leurs casquettes attachées en-dessous du menton, et une feuille d'érable sur le devant de l'estomac, ils avaient l'air de caractères des romans de Jules Verne.

Allais les alligna, et on les perdit de vue à 50 verges du départ. Un membre de la patrouille de premiers soins de la Suisse les accompagnait, mais tous arrivèrent sains et saufs au bas de la côte.

Les Reds de Cincinnati feront parler d'eux dans le baseball, durant 1948

par Whitney MARTIN

New-York, 21. (PA) Nous avons entendu beaucoup parler des Dodgers, Cardinals, Braves et Giants comme menaces dans la course au championnat de la ligue Nationale de baseball au cours de la prochaine saison. Personne n'est très enthousiasmé des Reds excepté, peut-être, le gérant Johnny Neun, High Neun, pourriez-vous dire.

Personne n'a mentionné les Reds avant la saison 1947 non plus, excepté comme club à battre, régulièrement. Même les rédacteurs sportifs intéressés de près au club n'avaient espéré que ce silence serait brisé avant la première chute de neige. Les prospects étaient réellement peu encourageants.

Toutefois, autour de juillet et août, on commença à parler fréquemment du club Cincinnati, et ce avec beaucoup de respect. En tout temps que Johnny relevait ces culottes un peu trop serrées pour lui et montrait sa face ronde et joyeuse dans la boîte du coach au troisième but, le club adversaire savait qu'il était dans la mêlée pour une véritable partie de balle.

Les Reds terminèrent la saison en cinquième place, en avant des Cubs, des Pirates et des Phils. Ils avaient augmenté de 20 points leur moyenne au bâton par équipe, et comptés 158 points de plus que ce qu'ils avaient obtenus en 1946. Puis leur record de coups de circuit indiquait qu'ils en avaient frappé 30 de plus que l'année précédente.

Neun avait pris des chances avec des jeunes. Il savait que le club ne serait pas un aspirant au championnat l'an dernier, mais il savait aussi que s'il tenait aux jeunes athlètes, leur donnait les leçons nécessaires et était patient avec leurs fautes, il construirait solidement pour les années à venir.

Il avait ajouté le rusé et affable Augie Galan à son alignement, en partie pour son habileté au bâton et en partie pour son influence pour les jeunes, Augie ne le désappointa dans l'un ou l'autre de ces deux départements.

Les jeunes qui en étaient à leurs débuts l'an dernier ont maintenant une année d'expérience en leur faveur, et les Reds ont aussi en leur possession le meilleur groupe de recrues de promesses dans les deux ligues majeures.

Il y a Hank Sauer pour n'en mentionner qu'un. Hank a eu un essai auparavant, mais il était plutôt maladroit et craignit beaucoup les courbes. En 1947 il fut considéré comme le meilleur joueur de l'année dans les ligues mineures par suite de sa magnifique tenue avec les Chiefs de Syracuse. Il frappa pour .336 et réussit 50 coups de circuit.

Puis il y a ensuite Virgil Stalleup, classé par quelques experts comme un véritable arrêt-court de grande valeur. Et Howard Fox, considéré comme l'un des meilleurs lanceurs de la classe AAA. Il y a Dutch Mele, qui fit compter 100 points pour Syracuse; Herman Wehmeir, un jeune droitier qui devrait faire le saut cette année, et Ed Kluszewski, l'ancien joueur de football de l'Université Indiana qui a tenté sa chance avec le club l'an dernier, avant d'être envoyé dans les mineures pour acquérir de l'expérience. Eddie répondit parfaitement aux espoirs de ses patrons puisqu'il fut le meilleur frappeur de la ligue Southern pour l'année 1947.

Avec des gentilhommes aussi capables que Grady Hatton, Eddie Miller, Galan et Frankie Baumholtz, ce dernier une sensationnelle recrue l'an dernier, comme roue de balance pour le prometteur groupe d'athlètes qui s'amènent, les Reds devraient faire beaucoup mieux, particulièrement à l'offensive.

Quand Bill McKechnie s'amena avec le club en 1937, il renforcit la défensive. Et quand Neun fut engagé comme pilote l'an dernier il vit à améliorer ce département, tout en voyant à y mêler de la puissance. Il est aussi assuré que le club Cincinnati aura un autre excellent personnel de lanceurs cette année, département dans lequel il a toujours été assez remarquable.

Naturellement, la roue motrice de ce département sera le long Ewell Blackwell, qui a gagné 6 parties consécutives l'an dernier et qui vint bien près de lancer deux parties sans point ni coup sûr de suite. Le vétéran de confiance, Bucky Walters, sera encore dans les environs.

Nous ne choisissons pas les Reds pour gagner cette année. Pas encore, du moins. Mais nous voulons faire disparaître cette idée qu'il y a seulement trois ou quatre clubs dans la ligue Nationale, et que Cincinnati est l'un des autres.

Ensuite, le knockoute

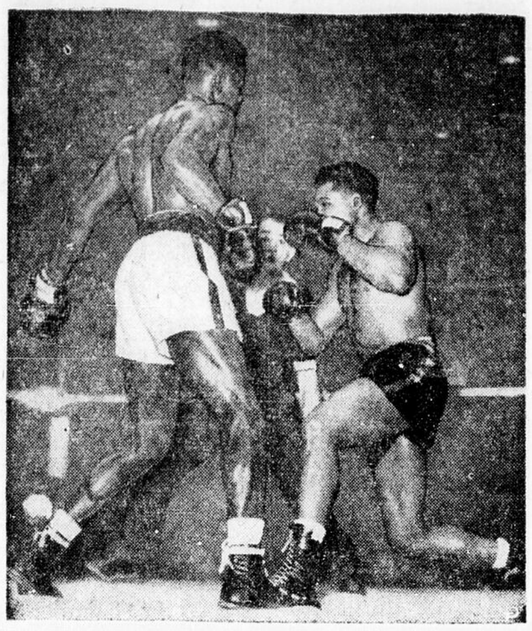

Ezzard Charles, le poids-lourd léger de Cincinnati O., qui vient immédiatement apres le champion Gus Lesnevich, s'apprête ici à donner le coup final à Archie Moore de San Diego, Cal., ayant ainsi des chances pour un combat de championnat. Charles envoya ainsi Moore au plancher dans la huitième ronde d'un combat de 15, à l'aréna de Cleveland. (Central Press)

Une course de 3 milles en raquettes présentée dans notre ville, demain

Le trophée Raoul Myrand sera de nouveau mis en compétition demain soir, alors que le championnat de la Cité de Québec en raquettes sera en jeu pour une distance de trois milles. Les coureurs et leurs entraîneurs devront se rendre au local de l'Union Commerciale pour 8 h. 15. A 8 h. 30, ils se rendront en haut du boulevard Churchill-Roosevelt, à la voie du C.N.R., ou le départ sera donné. Les athlètes descendront le Churchill-Roosevelt, tourneront à droite à la Canardière, prendront la 3ième Avenue, tourneront à droite à la 4ième rue, traverseront le pont, pour tourner à gauche le long du marché Jacques-Cartier, rue de la Petite-Hermine et finir à la voie du C.P.R., rue Prince-Edouard.

Le Comité de courses de l'Union locale des raquetteurs sera à l'oeuvre sous la direction de M. Roméo Fournier, du Loretteville. M. Gérard Lachance agira comme juge de départ; M. Raymond Gaboury, du Frontenac, comme secrétaire; M. J.-Emile Dion, comme chronométreur; M. Arthur Pépin, de l'Aiglon, sera en charge des piquets. MM. Maurice Vézina, Al Lapointe, de l'Union Commerciale, et Alphonse Simard, de l'Union St-Laurent, préteront main-forte. Les présidents des clubs locaux seront juges d'arrivée.

A l'heure présente, les clubs de l'Union Commerciale et St-Laurent auront des représentants. Les trois premiers arrivants d'un même club feront décrocher à leur club le trophée Myrand. Tous les finissants recevront un prix lors de la clôture de la saison.

Dès l'arrivée des coureurs, une parade se formera pour se rendre au club Frontenac, au parc Victoria. Le défilé suivra les rues de la Couronne, St-Joseph, d'Argenson, Avenue Parent. M. le président de l'Union des raquetteurs de notre district, M. Amédée Bernier, président du Club Frontenac, recevra tous les raquetteurs en uniforme à une collation arrosée d'un café chaud; aux sons entraînants de la musique, nos lurons locaux s'amuseront ferme. Les clubs défileront dans l'ordre suivant : Le Frontenac, L'Union Commerciale, Le Bûcheron, Le Voltigeur, L'Aiglon, Le Dragon, Le Lévis, Le Loretteville et l'Union St-Laurent. M. Arthur Pépin, de l'Aiglon, assisté de M. Alphonse Dion, du Lévis, sera en charge de la parade. En arrivant au Frontenac, les délégués des clubs se réuniront afin de mettre une dernière main à la préparation du convoi qui emportera nos raquetteurs au Congrès international de la raquette qui sera tenu à Ottawa à la fin du mois courant, où plusieurs athlètes locaux nous feront certainement honneur.

Bears et Flyers annulent 1 à 1

St-Louis, 21. (PA) Les Bears d'Hershey prirent une avance de un but au commencement de la partie, et se tinrent à la défensive jusqu'à la 10ème minute de la troisième période, quand les Flyers de St-Louis se rallièrent pour faire partie nulle par 1-1, dans une joute de la ligue Américaine de hockey, devant 5,898 spectateurs.

Les deux équipes ont démontré beaucoup d'activité, malgré le manque de buts et de punitions.

Paul Ronty perça le but des Bears après 3.30 de la première période. Jonnny Raynak fut le compteur des Flyers.

Hershey — buts, Henry; defenses, Pratt, Scherzi; centre, Mario; ailes, McGill, Pierson; subs., Slobodian, Branigan, Gronsdahl, Bruce, McAtee, Marquess, Ronty, Cooper, McLenahan, P. Lund.

St-Louis — buts, Higdon; défenses, Grigg, Kampman; centre, Grosso; ailes, Gladu, Tustin; subs., Shewchuk, J. Lund, Wilson, Black, Olson, McComb, Pozzo, Raynak, Backor, Milligan.

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey, Ronty, 3.30
J.P. Lund, Marquess)
Punitions — Pozzo, Scherzi, Marquess, J. Lund.

Deuxième période

Aucun point.
Punition — Cooper.

Troisième période

2—St-Louis, Raynak, (Kampman, Black) 16.52
Punition — Pierson.

sSh-

Egalité . . .

(Suite de la page 8)

Jacques-Cartier (Emond) 8; Sherbrooke (Peabody) 6
Lachine (Smith) 6; Kingston (McMahon) 10
St. John Thistle (Ashe) 2; Mtl Royal (Roy) 12
Wausau (Landon) 1-0; Etchemin (Couture) 11
Bridgewater (Hebb) 13; Halifax (Nelson) 5
Kingston (Reid) 13; Victoria (Elliott) 10
Sherbrooke (Fuller) 6; Détroit (Ferrari) 8
Moncton (Grainger) 13; Jacques-Cartier (Marchand) 7
Pictou (Russell) 12; Carleton (Bevaird) 2
Outremont (Ott) 12; Victoria (Lyons) 6
Lunenburg (Zinck) 9; Amherst (Fletcher) 7
Winchester (Craven) 5; St. Andrews (McDonald) 13
Québec (Stonehouse) 10; New-Castle (Locke) 6
Halifax (Watson) 5; Arvida (Joyce) 10
Matane (Fradette) 5; Bathurst (Archibald) 17
Québec (McConomy) 10; Mayflower (Arthur) 8

Deuxième ronde

Ottawa (Finn) 9; Ormstown (McGerrigle) 8
Fredericton (Limerick) 15; Aubrey (Ruddick) 7
Victoria (Bell) 5; St. John's, Que. (Ness) 11
Mayflower (Staples) 10; Jacques-Cartier (Dussault) 6
Mtl St-Georges (Layton) 14; Petawawa (Forgie) 5
Victoria (Muth) 11; Carleton (Pendrigh) 5
Québec (Samson) 13; Québec (Gorman) 8
Jacques-Cartier (Emond) 12; Kingston (McMahon) 9
Mtl Royal (Roy) 11; Etchemin (Couture) 6
Bridgewater (Hebb) 7; Kingston (Reid) 6
Détroit (Ferrari) 11; Moncton (Grainger) 5
Pictou (Russell) 4; Outremont (Ott) 13
Lunenburg (Zinck) 9; St. Andrews (McDonald) 8
Québec (Stonehouse) 9; Arvida (Joyce) 5
Bathurst (Archibald) 5; Québec (McConomy) 13
Jacques-Cartier (Brissette) 11; Granby (Weld) 3

Riggs reprend de nouveau l'avance

Chapel Hill, 21. (PA) le champion professionnel, a enregistré hier soir une victoire de 7-5 et 6-2 sur Jack Kramer, dans la dix-septième rencontre de leur tournée de tennis, devant une foule de 4,500 personnes ici.

Cette victoire donne de nouveau l'avance à Riggs, avec une marge de neuf victoires contre huit, dans leur tournée.

Dinny Pails, champion australien, a défait le sud-africain Pancho Segura 9-7, 6-2 dans l'autre rencontre en simple.

Premier slalom au club-école

C'est samedi prochain qu'aura lieu au Lac Beauport le premier concours officiel du Club-Ecole St-Castin. A cette occasion, les jeunes filles qui se sont classées dans les catégories "B" et "C" lors des essais d'il y a quinze jours prendront part à un slalom dans les côtes du Manoir. Si on en juge par l'activité fébrile qui règne au sein du Club-Ecole cette année, on peut anticiper un très grand succès pour samedi prochain. Arthur Côté, dont l'expérience dans ce genre de concours est reconnue, tracera lui-même le parcours qu'auront à suivre les compétitrices.

La première descente s'effectuera à 2.30 heures, et le tirage au sort des numéros sera fait immédiatement avant le concours au Chalet des Skieurs. Toutes celles qui désirent participer, devront donner leur nom à monsieur Roger Poirier, à ce dernier endroit. Les concurrents sont aussi invitées à assister au tirage.

Samedi également, il y aura des cours donnés par Fritz Loosli et ses aides du "Ski Hawk School" pour les membres du Club-Ecole de la classe "D".

On prie les jeunes filles du Club-Ecole de bien vouloir prendre note du programme pour la saison courante. On remarquera que quelques changements ont dû y être apportés après le départ de la présidente, Gaby Pleau, pour la Suisse.

Janvier
24—Concours de slalom du Club-Ecole pour les classes "B" et "C". Cours pour la classe "D".
31—Pratique des classes "B" et "C" dans la descente "Provinciale". Cours pour la classe "D".

Février
7—Concours de descente pour les classes "B" et "C" dans le "Provincial". Cours pour la classe "D".
14—Concours de slalom pour la classe "D". Reclassification des compétitrices de cette classe. Pratique pour les classes "B" et "C".
21—Concours de pratique pour les classes "B" et "C" en vue du grand concours du 29. Cours pour la classe "D".
28—Conférence et conseils par Fritz Loosli et par les meilleures compétitrices de Québec, en vue du grand concours du lendemain. Réunion des membres au Chalet des Skieurs à 2.30 heures.
29—Grand concours invitation ouvert à toutes les skieuses canadiennes des classes "B" et "C". Trophée Gaby Pleau pour les seniors et trophée "St-Castin" pour les juniors. Ces trophées ont été donnés respectivement par Gaby Pleau et par Mme Philippe Plamondon.

Redskins Ski Club

La direction du Redskins Ski Club a le plaisir d'annoncer à tous ses membres que ce soir aura lieu une excursion au lac Beauport. Les côtes seront illuminées pour la circonstance et il y aura un ski-tow au service des skieurs. Le départ se fera à 7 h. 30 du carré Jacques-Cartier et il y aura des arrêts aux endroits habituels. Le retour est fixé pour 11 h. 15 du lac et tous ceux qui aimeraient se joindre au club seront les bienvenus.

On annonce qu'il y aura une médaille spéciale décernée à la fin de la saison au membre qui aura le mieux figuré dans la Standard Race durant la saison.

O'Connor garde la première position

Montréal, 21 (PC) Pour la troisième semaine consécutive, Buddy O'Connor, des Rangers de New-York, est le premier scoreur de la ligue Nationale. Les statistiques officielles démontrent que l'ancien joueur des Canadiens de Montréal a 38 points, deux de plus que Max Bentley, des Maple Leafs de Toronto. O'Connor a enregistré 16 buts et 22 aides; Bentley en a 19-17.

Bill Durnan, des Canadiens, qui s'est emparé quatre fois du trophée Vézina, a progressé chez les gardiens de buts. Il a laissé pénétrer la rondelle dans ses filets 82 fois en 35 joutes, soit une moyenne de 2.34 par joute. Harry Lumley, des Red Wings, vient ensuite avec une moyenne de 2.44.

Voici le classement des compteurs de la L.H.N.:

O'Connor, New-York	16	22	38	6
M. Bentley, Toronto	19	17	36	12
Apps, Toronto	18	19	36	10
MacFadden, Détroit	16	18	34	8
Lach, Montréal	17	16	33	44
Poile, Chicago	13	19	32	17
Lindsay, Détroit	18	13	31	56
D. Bentley, Chicago	13	17	30	8
Warwick, New-York	17	12	29	30
G. Stewart, Chicago	16	12	28	41
Richard, Montréal	14	14	28	50
J. Conacher, Détroit	11	17	28	2
Abel, Détroit	9	19	28	40
Kennedy, Toronto	13	14	27	12
Howe, Détroit	8	18	26	33
H. Watson, Toronto	14	11	25	10
Gee, Chicago	12	13	25	8
Blake, Montréal	4	15	24	4
Dumart, Boston	12	11	23	6
R. Watson, New-York	10	13	23	33
Carveth, Montréal	8	15	23	4
Lynn, Toronto	10	12	22	99
R. Conacher, Chicago	9	13	22	2
Klukay, Toronto	11	10	21	14
Kaleta, Chicago	5	12	21	32
Laprade, New-York,	6	15	21	—

Défi du Courville

Le Courville juvénile lance un défi à tout club de hockey de même calibre, pour jouer ce soir à Courville même.

Pour tout renseignement, veuillez téléphoner à 4-5390.

Mogard l'emporte

White Plains, 21 — (P.C.) — Don Mogard, 187½ livres, de Toronto, a gagné par décision dans un combat de boxe, contre Reuben Cornish de New-York, dans un combat de six rondes. Cornish pesait 175½ livres.

Courses de chevaux dimanche prochain

C'est dimanche prochain que sera présenté le festival annuel de courses de chevaux au bénéfice de l'Oeuvre de Jeunesse, paroisse St-Charles Garnier.

L'organisateur, M. Henri Cantin, est à préparer un programme de tout premier choix. Il y aura 8 matches de 1-2 mille, deux dans trois, et les vainqueurs recevront de magnifiques trophées offerts par des sportsmen en vue de Sillery.

Les noms des chevaux participants, seront annoncés dans les journaux et le public peut être assuré qu'il assistera à une intéressante matinée de courses sous le harnais.

Le soir, une grande mascarade aura lieu sur la patinoire St-Charles Garnier et de beaux prix seront présentés.

Conseils de Max Bentley

New-York, 21. (PC) Comment devenir un héros au hockey: traire huit vaches par jour, à chaque fois que vous en avez la chance.

C'est ce que fait Max Bentley, et Max fut à la tête des scoreurs de la ligue Nationale de hockey pour les deux dernières années.

Non seulement cela, mais le rapide patineur centre de 159 livres, des Maple Leafs de Toronto, en mène large dans la parade des scoreurs cette année, après un début plutôt lent. Les dernières statistiques nous le démontrent avec 6 points, soit deux de moins que Buddy O'Connor, des Rangers de New-York, qui est leader de la ligue.

Si la théorie bovine semble drôle, en voici l'explication: Traire les vaches développe le poignet, et un poignet développé réussit de durs lancers.

"Le poids ne fait rien en autant que vous avez des poignets forts", a dit l'ancien as des Black Hawks de Chicago, dans une entrevue lundi, alors que les Leafs pratiquaient au Madison Square Garden.

"Je ne pouvais lancer aussi bien en 1940, alors que je pesais 150 livres, que je puis le faire maintenant avec neuf livres de plus".

Bentley trait les vaches sur la ferme de son père, à Delisle, Sask., "deux heures le matin, et deux heures le soir".

Max a beaucoup de respect pour l'habilité à lancer de son frère Doug Bentley, du Chicago, mais considère qu'il n'est pas aussi rapide qu'avant à lancer. Explication: "Doug n'aimait pas traire les vaches".

Dans la ligue d'anneaux

Deux rencontres furent présentées hier soir dans la ligue d'anneaux. Dans la première, les As d'Alfred Jobin ont remporté la victoire par 7,086 contre 6,948 pour le club Gérard Bédard. Cette rencontre était pour la classe "A". La plus grosse partie fut jouée par A. Fortin des As, avec un total de 1,250.

Dans la classe "B", les As de Jobin ont défait l'équipe Dubois par 6,545 contre 6,376. R. Lapointe enregistra le plus haut score avec 1,187.

Ligue Québec District Enr'g.

La ligue de Petites Quilles District Enr'g., va continuer ses activités ce soir dans plusieurs salles de la ville. Les 32 clubs du président Gaston Gaetano seront en action pour la circonstance.

A la descente du Mont Tremblant

Sherbrooke, 21. (PC) Deux skieurs de Sherbrooke, représenteront le ski club Hillcrest au concours de la descente Taschereau, au Mont-Tremblant le 1er février. Ce sont Gordon Harmer, et Robert Therrien, deux des meilleurs skieurs de descente du district.

Gardénia gagne 9-3 à Québec-Ouest

Lundi soir dernier, le Gardénia s'est rendu à Québec-Ouest, et a joué avec les Jeunes Sportifs de Québec-Ouest, pour remporter une victoire de 9-3. Le Gardénia rendra visite au Dominion, jeudi soir, pour la 5ième fois cette saison dans la ligue du Centre Sportif de St-Fidèle.

Défi d'une équipe de N.-Dame des Victoires

L'équipe de hockey intermédiaire de Notre-Dame des Victoires, lance un défi à toute équipe d'en dehors de la ville, pour une rencontre en fin de semaine, et principalement, Rivière-du-Loup et Ste-Anne-de-la-Pocatière. Pour information, s'adresser à P. Roy, téléphone : 2-1616.

On s'organise pour le tournoi

Les directeurs du 8e Tournoi Provincial de Petites Quilles Enr'g., et du 1er Tournoi de l'est du Canada enr'g., ne chôment pas présentement et tout est mis en branle pour l'ouverture encore lointaine du 4 avril prochain. Du côté du tournoi féminin Mme Alb.-F. Racette, l'assistante-secrétaire des tournois, nous communique que sept groupes ont déjà réservé leurs dates. Il s'agit de trois groupes des Filles d'Isabelle, deux groupes du Conseil Laval dont un de Charley Poliquin, préposé au magasin du Conseil. Il a aussi un groupe que dirigera Mlle Judith Côté et un autre dont le nom sera connu bientôt.

Du côté du tournoi masculin le secrétaire Paul-Emile Bélanger a quitté notre ville aujourd'hui pour Montréal où il demeurera quatre jours. Il va s'entretenir avec le président M. Alphonse Bourdeau et l'organisateur de l'endroit M. Philippe Brisson. Concernant le travail fait à Québec, le secrétaire n'a rien voulu dévoiler pour le moment.

Trois autres joueurs avec le Cincinnati

Cincinnati, 21. (PA) Trois joueurs du Cincinnati ont retourné hier leurs contrats signés, a annoncé le président Warren Giles, portant maintenant à 22 le nombre des joueurs qui ont signé pour ce club, pour 1948.

Les trois derniers sont: Al Libke, qui frappa pour .318 la saison dernière, et sur lequel le club Hollywood, de la Côte du Pacifique, avait un option; le lanceur Johnny Hetki et le champ intérieur d'utilité Kermit Wahl, tous deux jouant pour le club de Cincinnati l'an dernier.

Partie nulle 2-2

Fort Worth 21 — (P.C.) — Les Rangers de Fort Worth et les Play-Mors de Kansas City firent partie nulle par 2-2, dans une joute de la ligue des Etats-Unis.

Terry Moore signe pour les Cardinals

St-Louis, 21. (PA) La signature du vétéran voltigeur Terry Moore et de son élève, Charley Diering, a été annoncée hier par les Cardinals de St-Louis.

Le seul autre joueur à avoir signé son contrat, selon les rapports donnés jusqu'à date, est le voltigeur Enos Slaughter qui a signé un contrat de deux ans le printemps dernier.

Plymouth est maintenant muni des nouveaux pneus Super Cushion

UN AUTRE TRAIT DE QUALITÉ DE VOITURE DE HAUT PRIX !..

COMPAREZ LES AUTOS SUR LE NOMBRE DE TRAITS DE QUALITÉ	
LES AUTOS DE HAUT PRIX EN ONT	21
Maintenant PLYMOUTH EN A	2021
L'AUTO #2 EN A	9
L'AUTO #3 EN A	8

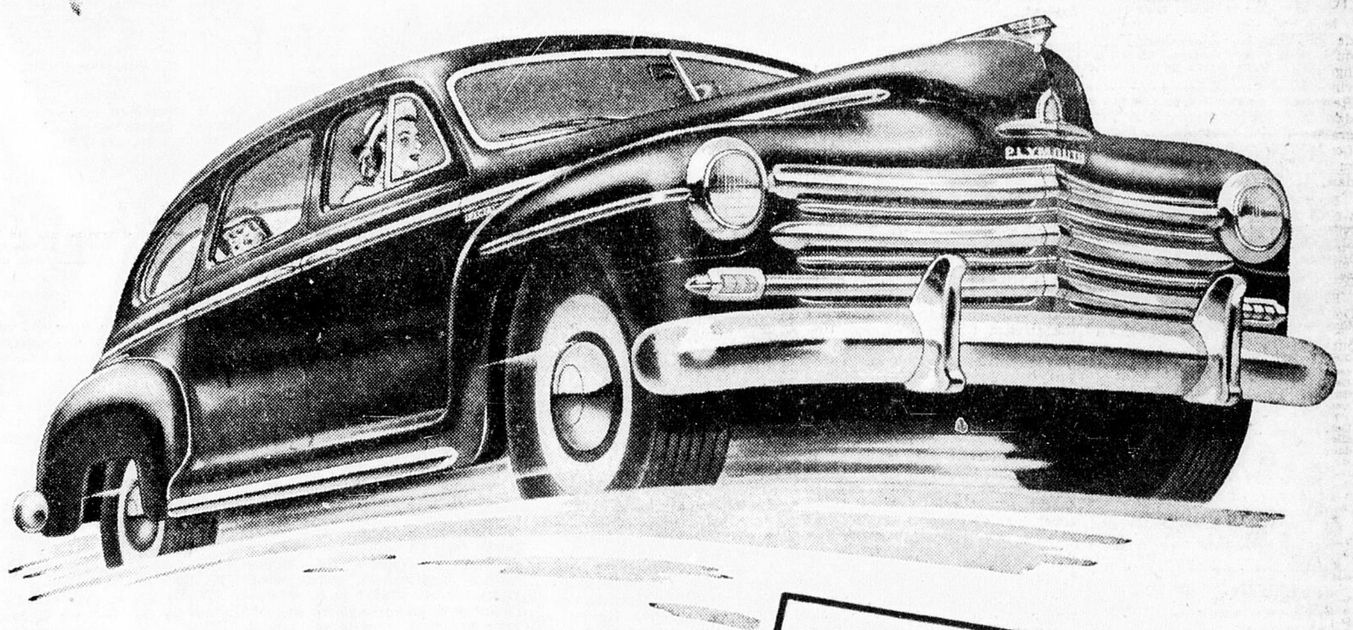

PLYMOUTH apporte un *autre* trait de qualité—cette fois, ce sont les nouveaux pneus Super-Cushion. Ces nouveaux pneus, montés sur les Roues Jantes-Sécurité Plymouth vont porter le degré de sécurité à un standard beaucoup plus élevé. Les Super-Cushion sont plus gros mais plus moelleux que les pneus ordinaires. Leur puissance de traction est plus grande de sorte que vous pourrez manier votre Plymouth avec *plus* d'aise—et ces pneus sont l'équipement STANDARD pour *tous* les modèles.

Avec les Roues Jantes-Sécurité Plymouth, il est presque impossible à un pneu de sortir de la jante dans un cas de crevaison. Les pneus Super-Cushion portent 26% plus de volume d'air mais n'ont qu'une pression *maxima* de 24 livres—ceci veut dire une pression d'air moins forte, par conséquent moins de chance de "chauffer", et moins de chance d'une crevaison. Cette combinaison de pneus sur-coussinés et de Roues Jantes-Sécurité Plymouth, ajoutée à la répartition scientifique du poids de la voiture, vous accorde un roulement plus doux—quelquechose de *neuf*—et une sécurité en rien comparable à ce qui existait auparavant.

Il ne faut pas oublier que les Roues Jantes-Sécurité et les pneus Super-Cushion constituent l'équipement STANDARD pour *tous* les modèles Plymouth. Plymouth est, tout étant compris, la voiture qui vous offre le plus de "qualité" pour votre argent.

Les Roues Jantes-Sécurité et les Pneus Super-Cushion Plymouth Offrent un Roulement plus doux . . . plus sûr

Le portant Super-Cushion est une innovation scientifique d'un dessin qui accentue la puissance de traction—moins de "chaleur" et plus grand millage.

Les Roues Jantes-Sécurité Plymouth et les pneus Super-Cushion forment une splendide paire en fait de sécurité—plus de protection en cas d'une crevaison.

Les pneus Super-Cushion portent un volume d'air 26% plus gros, mais ils n'exigent qu'une pression au *maximum* de 24 livres.

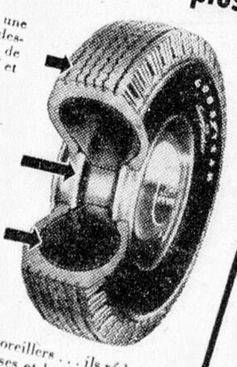

Ces Super-Cushions sont comme des oreillers . . . ils réduisent la vibration et amortissent les secousses et les bruits. C'est le premier pneu qui absorbe les chocs latéraux d'une manière satisfaisante.

PLYMOUTH N°1 en Qualité

Considérez ces Caractéristiques Plymouth

Nouveaux Freins Hydrauliques Sécurité • Montage Pouvoir-Flottant Breveté du Moteur pour amortir la vibration • Nouveau starter avec bouton sur tablier • Roues Jantes-Sécurité pour protection en cas de crevaison • Eliminateur du balancement à l'Avant • Carrosserie Tout-Acier-Sécurité • Pare-chocs Type-Protecteur • Commande Hotchkiss pour démarrages et arrêts plus doux • Pistons en Aluminium • Organes Superfinis • Nouveau Filtre à Gazoline.

Conception et Fabrication de Chrysler !

VENDEURS DIRECTS :

33, rue DE LA COURONNE, **UNIVERSAL AUTO LIMITED** QUEBEC, Téléphone: 5-5113

Vendeurs :

GIROUX MOTOR SALES LTD, Beauport-Est, P. Q.
J.-A. MALOUIN, Charny, Cté Lévis, P.Q.
EMILE CANTIN, St-J.-Chrysostome, cté Lévis, P.Q.
Alphonse Arcand, Portneuf, P. Q.
Paul Blondeau, Loretteville, P.Q.
GARAGE GEO. LACHANCE, St-David, Co. Lévis
DANIEL MORIN, La Malbaie, Co. Charlevoix, P.Q.
ARMAND FOURNIER, Saint-Henri, cté Lévis, P.Q.
PERRON AUTOMOBILES (ltee) Saint-Casimir, cté Portneuf, P.Q.
J.-EDMOUR BRETON, St-Charles, cté Bellechasse, P.Q.
GARAGE SAINTE-CROIX, Sainte-Croix, cté Lotbinière, P.Q.

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

Essayez votre chance

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Pagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction des toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
TEL.: 5-5133

0.02 le mot : minimum .35. 6 inscriptions pour le prix de cinq. 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 14 points (chaque titre comptant pour une ligne) 25c

Contrat d'un an escompte 10%.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.02. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.50 pour 2 mois, 1 mois .65.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

25 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

L.-A. GAUCHER Enr.
RADIOS
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
98 du Pont Tél.: 2-8768

135-COH-3 HC—Z87987—E

AGENTS

AGENTS : dames, messieurs, nos agents en font un bon salaire vendant nos produits et spécialités en grandes demandes, nous avons quelques bons districts vacants, vous êtes sérieux vous voulez faire un bon salaire écrivez EGO MEDECINE CO. ENGR., 6969 rue MOLSON, Montréal, Can. HCC-6—Z90430—E

HOMME DEMANDE pour Commerce Rawleigh. Pour vendre à 1,500 familles. Bons profits pour Brasseurs d'affaires. Ecrivez aujourd'hui. RAWLEIGH Dept. No ML. A 590-S-Montréal. 6 B—Z90267—C

ARGENT A PRETER

$1,000 à 100,000 à prêter sur première hypothèque, 5 p.c. par différents montants. Aussi maison à vendre et demandée. L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 5-9450, rés. 4-5312.

HCC-13 R—Z88060—C

ARGENT à prêter. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 37 DE LA COURONNE, ch. 215, tél.: 2-6488.

IH 13 HC—Z89958—C

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, ST-STANISLAS, tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.

HOC-70 R—Z88553—C

INFORMATION

Faites de l'argent

VOULEZ-VOUS des idées pour faire de l'argent ? Envoyez votre nom et recevez les détails GRATIS concernant des idées sensationnelles. Publications Enrg., CASIER 2-Ro, Station G., Montréal.

ACC-98—Z89112—E

HOMMES DEMANDES

VENDEUR ambitieux possédant auto pour nouveautés en gros. Territoires dans province de Québec. Bonne occasion. 3807 boulevard SAINT-LAURENT, Montréal, P.Q. HCC-89—Z90460—E

Maître - cordonnier demandé

comme contremaître pour diriger un atelier moderne de réparation de chaussures. Connaissant l'opération et réparations de la machine à coudre les semelles "Landis" et autres moulin de cordonnier. Bon salaire et commission sur chiffre d'affaires. Bel opportunité pour hommes ambitieux et expérimenté. S'adresser à R. GERARD, manufacturier de chaussures 7 ST-JEAN, Jonquière, Cté Chicoutimi.

HCC-89 B—Z90431—E

COMMIS D'EXPERIENCE en Pharmacie — célibataire — Très bon salaire. Références exigées. Dépenses de voyage payées après six mois. Pharmacie Ethier, Baie Comeau, Comté Saguenay, P.Q.

HBC-89 B—Z91285—C

MANUFACTURE A VENDRE

A VENDRE : — Manufacture de portes et chassis, et de préparation de bois, avec terrain de 200 pieds par 400 pieds, située au centre de la ville de Rivière-du-Loup. Excellent poste de commerce, avec bonne clientèle établie depuis plus de 25 ans. A vendre pour cause de maladie. Les intéressés sont priés d'écrire à : CASIER POSTAL 27, Rivière-du-Loup (Centre) P.Q. tél.: 530.

HBC-115 B—Z91314—C

MATERNITES

HOPITAL DE LA MISERICORDE, épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix. Pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission d'avance. Discrétion assurée. MERE DIRECTRICE, 680 CHEMIN STE-FOY, Québec.

IH-128 R—Z89832—E

MEDECIN

DR CHARLES RINFRET, voie genito-urinaire, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, appt. 101, Québec. Heures de bureau, 10 h. à 11 a.m., 2 à 4 h. p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi, 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061.

HOC-CDR—Z88585—C

PERSONNELLES

ASTMATIQUES ! Recourez aux cigarettes Asmynal si commodes ou à la Poudre Asmynal, source d'une forte économie, pour obtenir soulagement rapide. En vente partout.

135 ACC 139 B—Z88958—E

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE demandée pouvant faire la cuisine pour petite famille anglaise. Références exigées. TEL.: 2-7974.

HBC-159 B—Z91386—C

VOLAILLES

LES BONS poussins au temps voulu pour les bons marchés assurés aux aviculteurs. Comme agents des poussins Bray nous vous suggerons calculer vos besoins et commander maintenant pour livraison immédiate ou plus tard, poussins un jour ou en croissance. LA MAISON LANGEVIN, 120 de LA COURONNE, téléphone : 3-0619. 3-HCC-168—Z90269—E

Les éleveurs de bovins

L'assemblée générale annuelle des éleveurs de bovins et de chevaux canadiens sera tenue le 5 février prochain, à l'Hôtel Queen's à Montréal. C'est ce que vient d'annoncer M. Marc Leclerc, agronome, qui est secrétaire de cette Association.

L'assemblée commencera à 9 heures a.m. et l'avant-midi sera réservé aux éleveurs de bovins. M. Alexandre Fournier, de Montmagny, présidera. Dans l'après-midi, il y aura réunion des éleveurs de chevaux sous la présidence de M. Jos. Hébert, de Bécancour. On portera à la connaissance des congressistes le rapport des activités de l'année et le bilan financier des deux Associations. Il y aura élection des officiers et préparation du programme de 1948. Plusieurs questions importantes intéressant les deux groupes d'éleveurs seront discutées.

L'analyse des . . .

(Suite de la 1ère page)

exemple, de maintenir une base défensive à Chypre avec les troupes qu'elle retire de Palestine, au lieu de toutes les renvoyer en Angleterre. Jusqu'ici, elle réduisait drastiquement ses forces militaires pour rencontrer les demandes de main-d'oeuvre de l'industrie.

Alors qu'il y a quelques mois, la Grande-Bretagne semblait abandonner sa position de gardienne de la Méditerranée et du Moyen-Orient, on la voit maintenant essayer de développer un nouveau système d'alliances militaires avec les arabes. Elle ne retire pas ses troupes de Grèce comme elle en avait l'intention au début. Elle remonte au niveau d'un partenaire des Etats-Unis, malgré qu'elle ne puisse participer dans rien de ce qui demande des dollars.

Ainsi le manque de coopération soutenu des Russes et l'amélioration de sa propre situation ont servi à terminer une période qui a été partiellement une période d'apaisement et partiellement une période de résistance passive.

Cela ne veut pas dire que l'Angleterre ferme la porte à la Russie.

Elle sera ouverte, de la même façon que les Etats-Unis essayent de la garder ouverte. Mais les efforts pour tirer la Russie à l'intérieur vont cesser. Elle devra y venir d'elle-même.

Attlee a résumé tout ceci jeudi en refusant une suggestion à l'effet qu'il devrait arranger une rencontre du président Truman et du premier ministre Staline avec d'autres chefs alliés dans un effort pour résoudre certaines des divergences. Il a dit qu'il ne croyait pas qu'une telle rencontre avancerait les affaires au point où elles en sont rendues actuellement. On reconnait que ces divergences sont fondamentales.

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose — de trois à une — selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans toutes les pharmacies. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

Des cours en chasse et pêche

Les membres des clubs de chasse et de pêche, les émetteurs de permis et tous les amateurs de ce sport seront heureux d'apprendre que les gardes-chasse et les gardes-pêche provinciaux, grâce à l'initiative de l'hon. C.-E. Pouliot, M. D., ministre de la Chasse et des Pêcheries, bénéficient, depuis quelque temps déjà, de cours sur l'arpentage élémentaire et l'orientation en forêts, sur les poissons et les oiseaux, sur les lois et les procédures et la raison d'être des règlements de chasse et de pêche et sur tout ce qui a trait à la conservation de notre faune aquatique et terrestre.

Ces leçons se donnent au Jardin Zoologique, au Manège militaire et au département même, sous la direction de MM. Charles Frémont, C. R., surintendant général de la Chasse et de la Pêche ; Jean Duguay, A. G., I. F., M. S., expert en conservation de la faune, le docteur Vladim Vladikov, Ph., D., biologiste et Raymond Cayouette, ornithologiste, et M. Armand Tremblay, chef du département des fourrures.

Ces cours sont donnés pour une première fois à Québec, mais comme l'a laissé entendre le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'hon. Dr Pouliot, ils seront donnés, dans un avenir rapproché à Montréal et dans d'autres endroits de la province par les techniciens que l'on est à former à cette fin.

Décès de madame de Lagorgendière

On apprendra avec regret la mort de Mme L.-F. de Lagorgendiere, née Amanda Taschereau, épouse en premières noces de M. Aubry, survenue en sa résidence, 266, rue St-Cyrille, à l'âge de 79 ans et 10 mois.

Mme de Lagorgendière laissera le souvenir d'une épouse et d'une mère admirable. Elle était remarquable par une grande charité jointe à une égale discrétion. Née à Gros-Pin, Charlesbourg, le 30 mars 1868 du mariage de feu Ernest Taschereau et de Joséphine Delâge, elle appartenait à l'une de nos plus vieilles familles canadiennes-françaises.

Elle laisse dans le deuil, sa fille, Marcelle Aubry; ses fils: Antoine et Ernest Aubry; son frère, le colonel de Montarville Taschereau; sa belle-soeur, Mme de Montarville Taschereau, née Victoria Aubry; ses belles-filles : Mmes Antoine et Ernest Aubry; ses petits-fils : Jean Aubry et Richard Aubry; sa nièce, Mme L.-W. Campbell; son neveu, le docteur de Montarville Taschereau, et un grand nombre de cousins et de cousines de la Beauce, Montréal et Québec.

Nos condoléances à la famille en deuil.

M. Albert Julien décédé à 63 ans

C'est avec un vif regret qu'on apprendra la mort de M. Albert Julien, ancien tanneur de la maison Dugal & Matte, survenue, lundi, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie.

M. Julien laisse pour pleurer sa perte en plus de son épouse, née Auxilia Leclerc, quatre filles : Lucienne, Mme Roland Paquet (Alberta), Colette et Rolande; une soeur, Mme J.-E. Grégoire; son gendre, M. Roland Paquet; ses petits-enfants : Jean-Claude, Claudette et Michel Paquet; un beau-frère, M. Ulderic Leclerc, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille du défunt est actuellement exposée au salon mortuaire Germain Lépine, chemin de la Canardière, et les funérailles auront lieu demain en l'église St-Charles de Limoilou.

A madame Julien et à tous les membres de la famille en deuil, notre journal offre l'expression de ses sincères condoléances.

100 évacués dans un feu

Cleveland, Ohio, 21. (PA) Plus de 100 personnes ont dû quitter précipitamment leurs lits lorsque le feu ravagea la vieille maison de pension occupant l'édifice Perry-Pane. Les dommages sont estimés à $200,000.

C'est le troisième gros incendie en cinq jours; mercredi dernier, le feu s'attaquait à l'Electric Elliott Co., causant un dommage de $250,000, et vendredi, un sinistre à Awinerey, coûtait la vie à deux pompiers, lorsqu'un mur de briques s'écrasa soudainement.

M. Godbout . . .

(Suite de la 1ère page)

Il faut, ajouta M. Godbout, que la province s'intéresse à l'immigration, et non laisser faire nos voisins. Nous avons, dit-il, la concurrence de la plus grande province, une concurrence excessivement redoutable. L'Ontario fait une immigration massive. Notre province sera noyée par une population doublée de l'Ontario. Nous considérons que c'est un devoir pour nous, non pas de faire une immigration massive, mais une immigration bien choisie, de gens qui peuvent comprendre l'esprit de notre province et s'y adapter. Tandis qu'actuellement, nous ne recevons que les "déchets" de l'immigration qui se fait en Ontario.

M. Godbout passa ensuite au sujet de la collaboration du gouvernement provincial avec le gouvernement fédéral.

"Nous ne devons pas, dit M. Godbout, vivre dans une réserve. Nos pères ont découvert le Canada : la place des Québécois, c'est n'importe où dans le Canada.

"Le gouvernement du Canada, ajouta-t-il, n'est pas le gouvernement d'un pays ennemi. Nous devons collaborer avec lui pour que la province de Québec garde sa place dans la Confédération.

"La première condition de la grandeur de notre pays, ce sont les provinces. Les provinces doivent vivre, dit-il, mais il faut laisser les mêmes prérogatives au gouvernement central. La population de la province réclame la place de Québec dans les affaires du pays, qu'ils ne soient pas considérés comme des traitres, mais qu'ils soient admis partout comme étant à leur place partout.

"Quand il a été question de l'annexion de Terre-Neuve au Canada, ajoute M. Godbout, M. Duplessis s'est opposé. Je dis que la province de Québec est capable de porter sa part de responsabilités et d'obtenir sa part d'avantages dans la Confédération. Je comprends que la province a perdu une partie de territoire pour le donner au Labrador. Mais cela ne dépendait pas du gouvernement fédéral, mais d'une décision du Conseil Privé, ce Conseil Privé dont M. Duplessis lui-même s'est toujours refusé à vouloir l'abolition en ce qui concerne nos appels. Mais si Terre-Neuve passait aux Etats-Unis, avec le Labrador, c'est la province de Québec qui perdrait le plus; les ressources s'en iraient alors ailleurs, au lieu de venir à la province ou, au moins, à notre pays"

L'agriculture

A la base de nos richesses nationales, dit M. Godbout, se trouve l'agriculture. Notre patrimoine agricole, c'est la garantie de notre développement. "Aujourd'hui, sous le gouvernement actuel, l'agriculture subit une période non seulement d'arrêt, mais de régression, une période de désorganisation complète. Les agronomes ont été décimés; au moins 100 ont été enlevés depuis 3 ans. On a laissé partir presque tous les meilleurs, créant ainsi une situation qui ne pourra être corrigée en 20 ans.

"On blâme le fédéral d'avoir établi le contrôle des prix pendant la guerre. Mais, maintenant que les contrôles sont disparus, c'est la responsabilité du gouvernement provincial de fixer les prix qui permettent aux cultivateurs d'écouler leurs produits à des prix qui leur permettent de vivre convenablement sans qu'ils aient pour cela à surcharger les consommateurs.

"La production du lait a baissé dans la province, à tel point qu'on se trouvera bientôt en face d'une production nulle. Il sera trop tard pour y remédier quand on ne pourra plus acheter le lait à 35 cents la pinte, encore moins à 17 cents. La province de Québec est actuellement la seule à ne pas donner de primes pour les produits agricoles. Les cultivateurs ont droit à une vie plus stable, une vie plus rémunératrice.

"Il faut trouver à nos cultivateurs de meilleurs marchés", au lieu de faire comme M. Duplessis qui, pendant la guerre, a fait fermer notre agence commerciale à Londres. Il nous faut des agences à l'étranger pour écouler nos produits. Autrement Québec restera en arrière des autres provinces. Il faut aussi créer de nouvelles productions. "Que le ministre de l'Agriculture demande lui-même au gérant qu'il a engagé à St-Hilaire son témoignage" sur les résultats obtenus par l'établissement dans notre province de la culture de la betterave à sucre.

M. Godbout dit aussi un mot de la nécessité de l'embellissement des fermes pour garder sur la terre les cultivateurs. Il faut embellir, dit-il; il faut aux cultivateurs de bonnes habitations, des habitations jolies et à prix moins élevés. Il faut également organiser des loisirs à la campagne, des centres pour intéresser la jeunesse, des terrains de jeux.

Dans l'industrie

Dans le domaine des relations industrielles, M. Godbout accuse le gouvernement Duplessis d'avoir toujours pris parti pour l'employeur contre l'ouvrier. "La classe ouvrière, dit-il, n'a pas obtenu la justice ni la charité qu'elle méritait du gouvernement". C'est le parti libéral qui a donné à la province toutes les grandes lois sociales dont la classe ouvrière bénéficie aujourd'hui.

Mais ces lois doivent être rendues encore plus généreuses aujourd'hui, "J'ai confiance dans les ouvriers de ma province, dit M. Godbout; mais j'ai aussi confiance aux employeurs. La police provinciale dans les relations ouvrières, c'est un crime", de s'exclamer le chef de l'Opposition.

"M. Duplessis accuse les ouvriers d'être des communistes. On ne vaincra pas le communisme par des mots, mais en donnant la justice et la charité sociale". M. Godbout blâma là-dessus le gouvernement d'avoir laissé tomber la commission d'assurance-santé établie par son gouvernement. "Nous la rétablirons, dit-il, quand nous reprendrons le pouvoir".

La politique du gouvernement actuel, dit M. Godbout, est une politique de négation. Il ne fait rien en vue de préparer l'avenir.

Education

"Il faut préparer des jeunes, dit M. Godbout, qui pourront exploiter pour nous nos richesses". Le gouvernement actuel veut imposer son système de dictature partout, jusque dans nos maisons d'enseignement supérieur. "Il faut à nos maisons d'enseignement une liberté absolue d'action".

L'avenir de la province ne sera pas basé sur un parti politique, mais sera lié à la justice sociale "qu'a donnée le parti libéral"; il ne sera pas basé sur la chicane entre gouvernements, mais sur un sain esprit de collaboration pour le bien de "notre patrie qui est tout le Canada".

Après la prochaine élection, Québec signera une entente avec Ottawa pour que "nous ne continuions pas à perdre $60,000,000 par année" comme nous faisons actuellement.

"Il faut conserver l'autonomie de la province, mais il faut aussi conserver son autonomie, sa liberté à chacun des citoyens de la province".

M. Chaloult

Prenant à son tour la parole dans le débat sur l'Adresse, M. René Chaloult, député de Québec-comté, déclara qu'il appuiera toujours un gouvernement qui saura résister aux offres du gouvernement fédéral et conserver sa souveraineté.

"Ce n'est pas le gouvernement de la province de Québec, dit-il, qui se conduit envers Ottawa comme à l'égard d'un gouvernement ennemi, comme l'a laissé entendre le chef de l'Opposition. C'est plutôt le gouvernement d'Ottawa qui s'est conduit envers la province de Québec comme envers un pays ennemi".

Le débat, ajourné à 6 heures, reprit à 8 h. 15 par le discours de M. Chaloult. Avant le souper, M. Chaloult avait dit un mot du communisme en signalant que "les mesures policières sont nécessaires en certaines circonstances, mais que le moyen le plus efficace de le combattre, ce sont les réformes sociales".

A la rentrée de la Chambre, M. Chaloult passa à la colonisation. Le député de Québec-comté préconise une campagne de colonisation bien organisée, surtout dans la région de Matagami qu'il a pu visiter lui-même grâce à une invitation du ministre de la colonisation.

M. Chaloult accuse l'élément anglais d'organiser une immigration intensive pour combattre l'augmentation naturelle de la population canadienne-française qui, sans cela, prendrait la majorité dans le pays en 1971.

Dr CHASE Paradol
POUR MAL DE TETE ET AUTRES DOULEURS

M. Duplessis . . .

(Suite de la 1ère page)

xion ne peut se faire décemment sans que toutes les provinces soient consultées, et particulièrement la province de Québec. Terre-Neuve a des problèmes; nous aussi, nous avons des problèmes. Commençons par régler les nôtres."

Au sujet du Labrador, "le chef de l'Opposition dit que le jugement du Conseil Privé était un jugement politique. Moi, je dis que le Conseil Privé a rendu jugement d'après les plaidoyers entendus, l'un par M. Dougherty, un bleu, et l'autre par M. Taschereau, un rouge. Je crois que la cause a été mal préparée, mal présentée." Il y aura d'ailleurs une loi présentée au cours de la session qui nous permettra d'en discuter plus longuement."

Passant ensuite à l'agriculture, M. Duplessis dit: "Voyons ce que nous avons fait depuis 1944. Le chef de l'Opposition s'est opposé au Crédit rural. Grâce à ce crédit, 150,000 personnes sont demeurées sur la terre. Des centaines de municipalités ont pu traverser la crise. Des corporations municipales, des corporations scolaires, des corporations paroissiales ont eu la garantie de leur solvabilité.

"Nous croyons avoir fait oeuvre nationale, parce que nous avons donné au peuple de la province de Québec la propriété du sol de la province."

"Le drainage, le chef de l'Opposition en parle; nous le faisons. Depuis trois ans, nous avons drainé des centaines de mille âcres de terres.

"Nous avons fait plus, dit M. Duplessis. Nous avons donné aux cultivateurs la propriété du sol; nous leur avons fait le drainage des terres; nous avons dépensé près d'un million pour protéger les fermes contre le feu; nous avons nommé un comité chargé d'étudier la possibilité d'établir des systèmes d'aqueduc dans les campagnes; nous avons généralisé l'électrification rurale, et nous voulons en plus trouver un système pour permettre aux cultivateurs d'entreposer leurs produits. Nous voulons, en un mot, dit le premier ministre, donner à la classe agricole la place prépondérante qu'elle mérite."

Communisme

Passant au communisme, auquel M. Godbout avait fait allusion, le premier ministre déclara que le chef de l'Opposition n'a "pas dit un mot contre le communisme. C'est un moyen comme un autre, dit-il, de remercier les communistes qui l'appuient à toutes les élections."

M. Godbout se leva sur ce point pour déclarer: "Le premier ministre n'a pas le droit de prétendre que je n'ai pas dit un mot contre le communisme. J'ai commencé mes remarques en disant que le communisme est une des plus grandes menaces de l'heure."

M. Duplessis: "La Chambre sait que les remarques du chef de l'Opposition sur le communisme ont été surtout une attaque contre le premier ministre. Il n'y a pas de danger plus grave, à l'heure actuelle, que le danger du communisme. Le communisme, c'est l'athéisme, le nihilisme, la trahison, le mensonge, l'infamie, les sans-Dieu. . .

"A l'heure actuelle, dit M. Duplessis, la province de Québec bénéficie d'un développement tel qu'elle n'en a jamais connu. Et, ajoute-t-il, la province est chanceuse d'avoir un gouvernement comme Providence.

"Dans Québec, nous sommes un peuple stable. Nous sommes un peuple qui croit, un peuple qui sait respecter l'ordre et l'autorité. C'est ce que nous voulons garder.

"C'est parce qu'il y a des gens qui veulent implanter chez nous une politique de trahison, que nous les combattons dans l'intérêt de la province, du pays, mais aussi dans l'intérêt même des ouvriers."

"Avec les communistes, il n'y a pas de compromis. Leurs meilleurs amis, ce sont l'apathie et l'inconscience des bons, qui se font ainsi leurs complices. Je ne crois pas qu'il y en ait dans l'Opposition; il y a peut-être des gens communs, mais pas de communistes."

"Lorsqu'il y a contagion, il faut la combattre. La force du communisme n'est pas dans son nom, elle est insidieuse. Tim Buck l'a d'ailleurs déclaré lui-même: les devoirs des chefs communistes sont de faire autant de grèves que possible. C'est la tactique qui a été employée aux Etats-Unis, en France, en Italie. C'est ce que nous voulons empêcher ici.

"Nous avons fait arrêter des chefs comme Rowley; il a été condamné et sa condamnation a été confirmée en cour d'appel. Jacques Casgrain a plaidé coupable; il est l'auteur d'un attentat odieux, assommer un pauvre homme du nom de Mercier; on est venu intercéder; il a eu une sentence suspendue. Un autre chef, dont j'oublie le nom, a également plaidé coupable; il était accusé d'avoir jeté de la dynamite. Avons-nous eu tort de les faire arrêter?" demande le premier ministre.

"Cela n'est pas de la politique. C'est le respect de l'ordre et de l'autorité."

"Nous sommes en faveur des unions ouvrières; mais nous sommes aussi en faveur du respect des droits de toutes les classes de la société. La démocratie, c'est tous. Nous voulons que les ouvriers soient traités avec justice. Est-ce nécessaire de rappeler qu'un chef ouvrier, le chef de la Fédération provinciale du Travail, a déclaré récemment que le ministre du Travail est le meilleur qu'ait encore eu la province?

M. Duplessis signala en passant le règlement de la grève du textile.

Le premier ministre releva ensuite les remarques de M. Godbout sur la betterave à sucre. "Les gens n'y croient pas", dit-il. Cette industrie a coûté à la province $4,000,000, ajoute-t-il, et nous fait perdre chaque année $500,000."

Collaboration

Sur la collaboration avec Ottawa, M. Duplessis déclara qu'il est faux de dire que la province perd $60,000,000 par année parce qu'elle refuse les offres fédérales. Les autres provinces ont signé, mais avec le couteau sur la gorge, dit-il. Et M. Duplessis cita MM. Macdonald et Manning, qui ont signé, dit-il, mais non sans dénoncer le gouvernement d'Ottawa.

"M. Nicol, un chef rouge, dit M. Duplessis, s'est d'ailleurs prononcé à Ottawa, quand il a dit que "ce n'est jamais le temps de vendre les droits de la province de Québec."

"La province de Québec ne chantera pas, conclut-il, tant que l'Union Nationale dirigera les destinées de la province. Je suis peiné d'entendre le chef de l'Opposition dire qu'Ottawa forcera Québec à signer". . .

M. Godbout se lève pour interjeter: "J'ai dit que le gouvernement de Québec devra signer. Je n'ai pas dit qu'Ottawa le forcera à signer."

M. Duplessis: Cette version du chef de l'Opposition n'est pas meilleure. Jamais le peuple de Québec ne consentira à céder son droit d'ainesse, à céder ses garanties de survivance. Je me fais en ceci l'écho de Mercier, de Laurier, de Mowatt, de Ferguson, et même de Drew.

"En 1930, M. King lui-même condamnait comme illogique le fait qu'un gouvernement impose des taxes pour qu'un autre gouvernement les dépenses. Nous avons été élus en 1944 pour protéger l'autonomie de la province: nous allons préserver nos droits, pour le pays et pour notre province."

Amendements . . .

(Suite de la page 3)

obtenir que la Loi des pensions s'applique à leur cas. L'article 9 leur donne jusqu'au 1er janvier 1949 pour racheter leurs années de service antérieures dans l'enseignement primaire, etc.

L'article 11 prolonge jusqu'au 1er janvier 1949 le délai accordé aux fonctionnaires qui désirent se prévaloir du droit de rachat de leurs années de service antérieures au 1er avril 1942. Cette disposition permettra aussi à toute personne qui, antérieurement à son entrée au service du gouvernement de la province, a été fonctionnaire d'un autre gouvernement canadien pendant au moins vingt-cinq ans de faire compter, pour fins de pension, ses années de service pour ce gouvernement, pourvu qu'il paie au trésorier de la province le remboursement qu'il aura reçu de ce gouvernement canadien.

La carrière . . .

(Suite de la 1ère page)

1941—Rencontre tripartite avec Winston Churchill et le président Roosevelt.

1942—Plébiscite national relevant le gouvernement de ses promesses anti-conscriptionnistes.

1943—Conférence de Québec avec Churchill et Roosevelt pour préparer l'invasion.

1944—Réunion des premiers ministres du Commonwealth en Angleterre.

1945—Chef de la délégation canadienne à San-Francisco. Voyage en Angleterre pour informer le gouvernement anglais des activités russes.

1946—Chef de la délégation canadienne à la conférence de paix de Paris.

1947—Achève son record de 20 ans comme premier ministre du Canada.

1948—Annonce sa décision de se retirer.

Décès de monsieur Désiré Larochelle

Une famille estimée de St-Lazare, Bellechasse, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Désiré Larochelle, cultivateur, survenue lundi matin, à sa résidence, à l'âge de 76 ans et 11 mois.

M. Larochelle était l'époux en premières noces de feu dame Valérie Godbout et en secondes noces de dame Joséphine Couture. Outre son épouse, il laisse neuf filles et six fils : Mme Nérée Isabel (Marie-Anna) de Preissac, Abitibi; Mme Arthur Prévost (Eugénie) de Attleboro, Mass.; Mme (Dr) Aurélius Lord (Suzie) de St-Côme; Mme Arthur Roussin (Imelda) de Québec; Mme Lionel Létourneau (Valéda) de Québec); Mlle Irène Larochelle, de Québec; Mlles Jeannette et Madeleine Larochelle, institutrices de St-Lazare; Mlle Jacqueline Larochelle, de St-Lazare; ses fils : M. Alphonse Larochelle, de St-Grégoire; Léopold Larochelle, d'Abitibi; Alphondor Larochelle, de St-Gervais; Antonio Raymond et Victor Larochelle, de St-Lazare.

Au Palais de Justice . . .

(Suite de la 1ère page)

nombreuse a suivi la cause.

La demanderesse réclame $168.24 de frais d'inhumation, et allègue qu'étant veuve, elle aurait reçu de ce fils, s'il avait vécu $250 par an de 16 ans à 22 ans, et $100 par an après cet âge, mais elle consent à réduire sa réclamation à $2,857.24.

En cour d'Echiquier

La Cour d'Echiquier du Canada a siégé hier en 3e Chambre de la cour Supérieure et doit continuer ce matin. Deux causes sont encore sur le rôle. La première cause à être entendue ce matin sera une réclamation contre le gouvernement à la suite d'une collision maritime entre un yacht de plaisance et un bateau du gouvernement, le "Druid". L'honorable juge Thorson, d'Ottawa, préside le tribunal.

Hier, la cour a entendu la cause de Gérard Bureau, de St-Georges de Beauce, qui revendique un auto et 159,600 cigarettes américaines qui furent saisies en 1945 par la police des douanes, à la frontière canado-américaine.

Bureau avait été appréhendé au mois de novembre 1945, au poste-frontière d'Armstrong, alors qu'il revenait des Etats-Unis après y avoir acheté des cigarettes américaines. Il fut accusé de possession de cigarettes de contrebande, mais fut acquitté par un jury des Assises criminelles, à St-Joseph de Beauce. Bureau avait expliqué au jury que s'étant rendu avec sa famille aux Etats-Unis, pour un voyage d'agrément, il avait pensé acheter des cigarettes au pays de l'oncle Sam, escomptant les vendre à profit au Canada, tout en payant 35 p.c. de douanes qu'on lui avait dit être imposables sur les marchandises américaines importées au pays. En somme, l'accusé soumettait qu'il avait agi de bonne foi, et le jury l'acquitta.

Aujourd'hui, Bureau réclame l'auto et les cigarettes que la police saisit lors de son arrestation. La cause a été prise en délibéré par le tribunal.

Aveu devant l'évidence

M. le juge Laetare Roy, de la cour des Sessions de la Paix, a condamné à 3 mois de prison, hier midi, Victor Godbout, 40 ans, de Québec, qui venait de s'avouer coupable de s'être procuré du matériel électrique au montant de $161 en obtenant crédit sous de fausses représentations.

Le prévenu avait déjà été condamné à 40 jours de prison au mois d'août dernier pour une autre offense similaire. La couronne avait fait toute sa preuve, qui s'était terminée avant-hier, et la défense devait présenter une preuve hier, comme on se préparait à procéder le prévenu plaida coupable.

ARRÊTE le MAL de TÊTE VITE avec ASPIRIN

PRIX LES PLUS BAS — 12 comprimés . . . 13c; 24 comprimés . . . 25c; 100 comprimés . . . 79c

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI — BAYER

1929 Les prix d'essence sont haussés 1948

mais

LES TAUX D'AUTOBUS SONT TOUJOURS LES MÊMES!

C'EST un record en ces jours où les prix augmentent continuellement . . . nos TAUX AU CANADA sont encore les mêmes qu'en 1929!

Pendant 19 ans, nous avons absorbé l'augmentation dans les prix d'essence, pneus, matériel roulant, pièces de rechange, et la main d'oeuvre, sans hausser les prix de transport!

Ceci a été possible grâce à une bonne administration de même que l'accroissement énorme dans le nombre de voyageurs par autobus. Le public en bénéficie aujourd'hui.

Le transport par autobus coûte à peu près un tiers des frais de conduire votre propre automobile, et sensiblement moins qu'aucune autre méthode de transport.

Alors voyagez par autobus — voyez plus, payez moins! Jouissez de la commodité et du confort des autobus de luxe!

Services fréquents tous les jours sur toutes les grandes routes dans l'ouest de Québec, avec correspondances partout au Canada et aux Etats-Unis. PROV

Vos agents à Québec :
GARE CENTRALE D'AUTOBUS
505 boulevard Charest, téléphone: 5-6182
OLD HOMESTEAD
16 rue Sainte-Anne, téléphone: 2-1312

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

UN RHUME DE CERVEAU? **Soulagez VITE Ce Nez Sec, Bouché!**

Quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine agissent vite *à l'endroit du mal!* Va-tro-nol dégage les voies respiratoires et soulage du malaise causé par le rhume de cerveau. Essayez-le!

VICKS VA-TRO-NOL

DICK TRACY

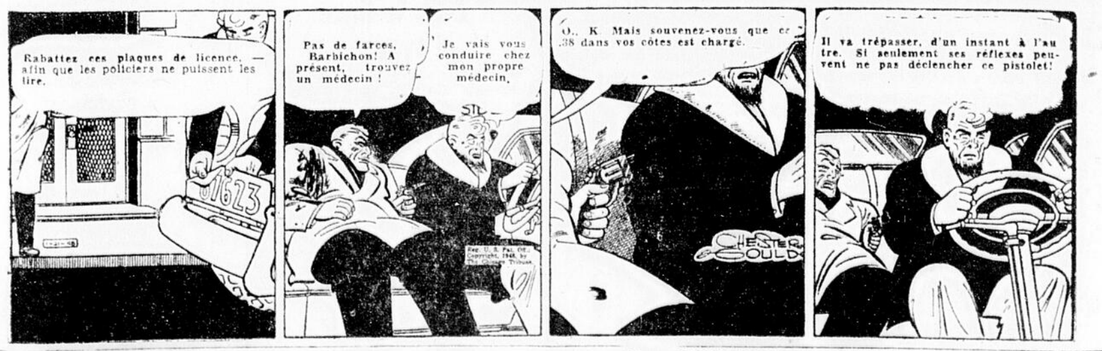

A HOLLYWOOD — Par RENNY McEVOY et JIM PABIAN

M. et madame Gray d'Ashtabula.
Je suis si contente de connaitre la mère de Jean

Cours de garde-malade en 25 mois actuellement à l'essai à Windsor

Quatorze jeunes filles représentant toutes les parties du Canada sont à expérimenter ce cours à la nouvelle école métropolitaine de démonstration. — Eliminer les répétitions.

Windsor, Ont., 21. (PC) Un groupe de 14 jeunes filles de toutes les parties du Canada expérimenteront un nouveau cours de garde-malade condensé en 25 mois, à la nouvelle école métropolitaine de démonstration pour gardes-malades.

Ce nouveau plan a été tenté afin d'abréger le cours de trois ans et éliminer une foule de répétitions qui arrivaient généralement dans l'ancien cours. La théorie sera donnée en classe et la pratique se fera a l'hôpital général Métropolitain. Les gardes-malades, graduées de l'hôpital, seront appelées à surveiller et contôler le travail des étudiantes.

On retranchera une grande partie des instructions en pharmacie ainsi que les longues périodes de travaux, surajoutées au cours lui-même. L'école d'expérimentation est sous la direction de la Croix-Rouge canadienne et l'Association des gardes-malades canadiennes.

Le directeur du cours est Nettie Fidler, surintendante, ancien professeur des gardes-malades à l'université de Toronto.

La première année du cours comprend l'étude de l'anatomie, la physiologie, la bactériologie, la chimie, la psychologie, la materia medica, la nutrition et le soin de la diète, la médecine et la chirurgie.

Accusé de meurtre

Winnipeg, 21. (PC). Frank Ferraro, âgé de 30 ans, demeurant à Belleville, Ont., a été accusé hier du meurtre d'un chauffeur de taxi, Hugh Scott, âgé de 48 ans, de Winnipeg, qui est mort hier matin des suites de blessures reçues au cours d'une bataille dans un restaurant près d'ici. Après avoir entendu la lecture de l'accusation contre Ferraro, la Cour de Police de cette province a renvoyé à une semaine le procès de ce dernier. Quatre autres hommes sont détenus par la police comme témoins oculaires mais on n'a dévoilé aucun de ces noms. On croit toutefois que l'un d'eux vient d'Ontario.

Trois arrestations . . .

Trois individus ont été appréhendés hier soir par les agents de la Sûreté municipale, et incarcérés dans les cellules du local 109, afin de comparaître ce matin en cour du Recorder. Deux ont été arrêtés pour avoir conduit des véhicules en état d'ivresse, tandis que le troisième aura à répondre à une accusation d'assaut.

Offre de la Dosco

Glace Bay, N.-E., 21. (PC). Freeman Jenkins, chef de l'Union pour le district 26 des ouvriers dans les mines a annoncé hier soir que la Dominion Steel and Coal Corporation a offert aux mineurs de la Nouvelle-Ecosse une augmentation de 25 cents par jour au lieu de $1.10 comme le demandaient les employés de mines.

Arabes à l'assaut des collines de la Galilée pour chasser les Juifs

Cinq cents Arabes attaquent une centaine de Juifs reléqués dans les ruines d'un ancien château de croisés. — Les forces de sécurité britanniques se retirent. — Les victimes de la guerre civile en Palestine.

Jehiam, Palestine, 21. (PC) Une force bien dirigée de 500 Arabes s'est portée à l'assaut d'une centaine de Juifs occupant les ruines d'un ancien château de croisés à la frontière libanaise hier, et des officiels rapportent que neuf Juifs ont été tués et 19 autres blessés en cette circonstance.

Des troupes motorisées ont dispersé les assaillants, et les forces de sécurité britanniques se sont retirées de cet endroit à la tombée de la nuit; mais les quelque cent colons juifs de la localité, dont 10 femmes, ont refusé de les accompagner.

Les Arabes ont appuyé leur assaut avec un feu de mortier et d'armes automatiques. Des officiers de la police de la Palestine et de la milice se trouvant sur les lieux ont dit que l'attaque paraissait bien organisée et avait apparemment pour but d'éliminer toute la colonie juive, qui est entourée de villages arabes. C'est l'une des 19 colonies juives sises en dehors des frontières proposées pour le nouvel état juif.

Le château assiégé s'élevait sur le sommet de l'une des collines de la Galilée occidentale qui est incluse dans le futur état arabe.

L'attaque commença après le dynamitage d'un pont placé sur la voie conduisant à la colonie. Quatre policiers juifs furent tués au début de l'engagement et d'autres unités de renfort furent collées au sol par un feu croisé d'armes arabes. Finalement des renforts militaires munis de Bren réussirent à disperser les Arabes, dont plusieurs portaient des uniformes. On ignore le nombre des victimes chez les assaillants.

Des rapports non confirmés annonçaient à Jérusalem que les Arabes avaient effectué une autre attaque contre Kfar Etzion dans les montagnes de la Judée au sud de Jérusalem.

D'autres actes de violence ont porté hier à 919 le nombre des morts violentes en Palestine depuis le 29 novembre.

A Londres, lord Listovel, a déclaré que les chiffres officiels du gouvernement sur les victimes de la guerre civile en Palestine depuis le 30 novembre démontraient qu'il y eut jusqu'au 18 janvier 2,344 tués et blessés.

John Foster Dulles exprime son appui au recouvrement européen

Le fameux expert républicain en affaires internationales appuie l'administration Truman et affirme que les Soviets essaient par tous les moyens de saboter l'économie des Etats libres d'Europe.

Washington, 21. (PA) John Foster Dulles, fameux républicain expert en matières d'affaires étrangères, a accordé son appui à l'administration Truman, hier, dans sa lutte pour l'adoption d'un programme de recouvrement économique européen adéquat afin d'empêcher la domination de la Russie sur le continent européen.

Dulles affirma que les Soviets essaient par tous les moyens, comportant même des germes de guerre, de saboter les systèmes économiques affaiblis par la guerre des Etats libres d'Europe et il ajouta que l'effort communiste réussira probablement à moins que les Etats-Unis n'accordent une aide substantielle à l'Europe.

"Si la domination russe devient un fait accompli, dit-il, les Etats-Unis auront alors à dépenser tant de millions de dollars pour ses forces armées que le coût du programme d'assistance préconisé par le secrétaire d'Etat Marshall sera considéré comme ayant la valeur "d'un sac de pistaches" en comparaison."

Dulles ajouta que la Russie serait probablement maitresse de toute l'Europe, aujourd'hui, n'eût été l'aide temporaire américaine de $540,000,000 approuvée par le Congrès l'an dernier.

Voilà les considérations que Dulles laissa au comité sénatorial des Affaires étrangères, alors qu'une vingtaine de sénateurs républicains travaillaient dans les coulisses pour s'entendre sur certains points controversés du programme d'aide, qui demande une somme initiale de près de $7,000,000,000 pour les premiers 15 mois. Un certain nombre de sénateurs veulent réduire ce montant et veulent soustraire au département d'Etat l'administration du programme en cas d'acceptation.

Le département d'Etat estime à $1,760,000,000 la partie de ce montant initial destinée à la Grande-Bretagne, à $1,434,000,000 celle qui est réservée à la France et à $914,000,000 la portion de l'Allemagne occidentale.

Grande utilité de matériaux usagés

Ottawa, 21. (PC) Plus de 40,000,000 de pieds de planches de bois et des milliers de livres de clous et d'accessoires de plomberie ont été sauvés dans la démolition de propriétés de la Couronne par la Corporation des Biens de Guerre en 1947 et ont servi pour aider à la construction de plus de 9,175 maisons à travers le Canada, a rapporté hier soir la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement.

L'agence gouvernementale de financement por la construction a déclaré que 26,000,000 de pieds de planches de bois ont été allouées à 3,830 anciens combattants pour les aider dans la construction de leurs propriétés pendant que 5,345 unités d'habitations construites pour les anciens combattants sous le plan national d'habitations et par la Wartime Housing ont également reçu de l'aide.

D'autres matériaux réclamés ont été fournis en quantité aux anciens combattants et aux contracteurs.

Dans la région de Québec, on a sauvé assez de bois pour la construction d'environ 1,000 maisons pour anciens combattants.

Cadavre trouvé dans une maison incendiée

Orillia, Ontario, 21. (PC) Le cadavre carbonisé de Clem Hutchinson, vieillard de 70 ans, a été retrouvé par les pompiers qui inspectaient les ruines d'une maison de deux étages, dévastée par un incendie quelques heures plus tôt.

La victime méconnaissable a été trouvée dans la chambre qu'elle louait. Le chef de police William-G. Carson a déclaré que le corps a été identifié grâce au contenu d'une malle, car un certain nombre de papiers n'ont pas été détruits par l'incendie.

Six personnes, dont un octogénaire et un vieillard de 72 ans, durent sauter par une fenêtre du deuxième étage pour échapper aux flammes.

Le feu, croit-on, débuta dans un garage. Les flammes se répandirent dans une graineterie et de là à la maison.

GRATIS ECHANTILLON d'un traitement pour les **DOULEURS D'ESTOMAC**
(dues à l'hyperacidité gastrique)

Pourquoi continuer à endurer les douleurs mordantes et cuisantes causées par l'acidité d'estomac lorsque vous pouvez vous soulager de façon prompte et sûre avec les CANADIAN VON TABLETS? Ce traitement fameux a procuré des bénéfices merveilleux dans des centaines de cas d'acidité d'estomac réellement graves et de longue durée. Les CANADIAN VON TABLETS neutralisent l'excès d'acidité, soulagent cette sensation de ballonnement et de gaz, et calment l'irritation acide. Vous n'avez pas besoin de suivre un dur régime liquide. Si vous souffrez d'indigestion gastrite, gastralgie, ballonnement, douleurs après manger, imputables à l'excès d'acidité stomacale, essayez les Vons GRATUITEMENT. Faites immédiatement venir les échantillons GRATUITS de ce traitement. Une brochure gratuite les accompagne. Ecrire: Canadian Von Co., Dépt. 544-F, Windsor Ont.

Don à l'A.G.E.L.

La Ville fera un don de $30 à l'Association générale des étudiants, somme qui servira à couvrir une partie des frais occasionnés par le prochain débat oratoire interuniversitaire.

Des soumissions

Le chef des services administratifs de la Ville, M. C.-R. Fontaine, demandera aux hommes d'affaires intéressés de lui présenter des soumissions pour certains travaux à exécuter au Palais Montcalm : il s'agit de poser de l'isolant sur certaines parties du système de chauffage central.

L'eau potable

Les autorités municipales ont commandé à la firme Canadian Industries Ltd 108,000 livres d'une solution au chlore, au prix de $8.81 les 100 livres, qui servira à la désinfection de l'eau distribuée à la population québécoise.

L'horaire d'été le 25 avril

L'horaire d'été des chemins de fer du Canada sera en vigueur du 25 avril au 26 septembre. La nouvelle a été communiquée aux autorités municipales par la Railway Association of Canada.

Demandes des pompiers

Le syndicat des pompiers a fait parvenir au comité administratif une lettre dans laquelle sont formulées plusieurs demandes, notamment en ce qui concerne leur tenue. M. J.-J. Gagnon est chargé par les autorités municipales d'étudier ces demandes.

Les inspecteurs de police

Par décision du comité administratif, les inspecteurs de la police municipale seront dorénavant payés comme les chefs de district des pompiers. Le salaire maximum des inspecteurs, qui était de $2,704, est porté à $2,860.

Délégué de la Cité

Me Benoit Pelletier, c.r., chef du contentieux municipal, a été délégué par le comité administratif pour représenter la ville de Québec à Château d'Eau, hier soir, à une assemblée où a été discutée la question de la taxe scolaire. La ville de Québec est le plus gros propriétaire de Château d'Eau.

maison à logements multiples occupée par le propriétaire. La nouvelle taxe devra aussi porter privilège sur la propriété foncière.

2o. Si le premier article était appliqué, l'article 289 devrait être amendé de façon à réduire de $3 à $2 par cent le maximum qu'il est possible d'imposer sur la valeur réelle des propriétés foncières.

3o. La charte devra aussi prévoir une exemption de la taxe basée sur la valeur locative dans le cas des corporations dont le but est (comme les corporations à dividende limité) de construire des logements à loyer modique.

4o. Un article devra aussi prévoir que les exemptions et commutations existantes devront continuer sur la base de taxation de la période de financière 1947-48.

En conclusion, les avocats de la Cité devront donner une opinion établissant s'il est possible d'obtenir légalement un droit de taxation qui ne s'appliquerait pas aux propriétaires de maisons d'habitation occupées par eux-mêmes, alors qu'elle affecterait les propriétaires d'édifices commerciaux ou industriels, mêmes s'ils occupent leurs propriétés. Le système constituerait certainement un attrait aux nouvelles industries si nous pouvions l'étendre à cette catégorie de propriétés, mais dans ce cas la charge deviendrait trop lourde pour les propriétaires qui seraient appelés à combler l'écart entre les deux modes de taxation.

Votre tout dévoué,

le trésorier de la cité,

(Signé) **C.-R. Fontaine.**

Le trésorier . . .

(Suite de la page 3)

avant que les emprunts pour le service desquels elle a été imposée soient remboursés.

Il reste donc la taxe générale. A ce sujet je crois que le Conseil de la cité devrait étudier la possibilité de réduire la taxe générale imposée sur la valeur réelle de toutes les propriétés imposables. Pour compenser la perte de revenu qui découlerait de ce geste il y aurait lieu de considérer une taxation sur une base différente des propriétés, ou parties de propriétés non occupées par leurs propriétaires. Cette taxe porterait privilège sur la propriété et pourrait être calculée sur la valeur locative de la propriété. Cette valeur pourrait s'établir d'après les baux existants ou d'après l'estimation des estimateurs de la cité. Elle pourrait de plus être sujette à contestation devant le bureau de revision.

Le total des loyers payés par les locataires des logements de la cité s'élève, d'après une compilation de notre service de cotisation, à $7,785,669. (déduction faite d'un pourcentage de 25% dans le cas des logements chauffés). D'autre part les loyers payés pour édifices industriels ou commerciaux occupés par des locataires est de $2,867,844. après avoir pourvu à la déduction précitée dans le cas des édifices chauffés. Les édifices commerciaux et industriels occupés par leurs propriétaires représentent une valeur locative de $3,354,758.00.

Si l'on considère que le but de la présente étude sur la taxation est de réduire la taxe foncière de façon à encourager la construction de maisons familiales, la taxe basée sur la valeur locative pourrait être imposée sur les édifices commerciaux et industriels, qu'ils soient ou non occupés par leurs propriétaires. Nous aurions de cette façon une évaluation locative de $7,785,669.00, plus de $2,867,844.00, plus $3,354,758.00, soit $14,008,271.00 comme base de la nouvelle imposition. Le calcul de cette taxe de façon à affecter le moins possible les revenus des propriétaires qui y seraient assujettis représente une tâche assez délicate. Comme le temps presse pour la présentation du bill de la Cité, le taux à établir pourrait faire l'objet d'une étude plus approfondie. Contentons-nous présentement de noter que le taux à imposer sur la valeur locative précitée pour porter la taxe générale de $1.60 à 0.50 par $100 d'évaluation sur la valeur réelle des propriétés s'établierait comme suit, en prenant comme base l'évaluation totale imposable de $127,700,000. qui a servi de calcul de la taxe pour l'exercice 1947-48 :

taxe à $1.60	2,043,200.00
taxe à 0.50	638,500.00

différence à combler 1,404,700.00, soit environ 10% de la valeur locative susmentionnée.

Il serait urgent pour le moment de préparer les amendements à notre charte qui nous permettraient de donner suite à ce projet si une étude plus complète nous fait voir qu'il est réalisable. Les amendements requis seraient les suivants :

1o. Un article du bill devrait être rédigé de telle sorte qu'il permette en plus des autres taxes l'imposition sur la propriété foncière d'une taxe basée sur la valeur locative, telle taxe ne devant pas excéder 15 p.c. de ladite valeur locative Une clause devrait être ajoutée pour exempter de cette taxe les maisons à famille unique et la partie d'une

Enquête pour . . .

(Suite de la 1ère page)

rable. "La Chambre, continua-t-il, sera priée de donner à ce comité les pouvoirs nécessaires pour s'enquérir des faits en rapport avec les causes qui ont affecté et affectent encore le coût de la vie. Les dispositions spéciales seront faites pour que l'enquête se poursuive dans le cas où il y a des motifs raisonnables de croire que les augmentations des prix résultent d'une ligne de conduite injuste et irraisonnable en relation avec la production, la distribution et l'échange de commodités et services essentiels au bien-être de l'humanité. Ce comité comprendra des représentants et des membres de tous les partis politiques. Comme cette enquête a pour but de servir les intérêts publics, le comité, sujet toutefois aux conditions qu'il jugera lui-même sage d'adopter, tiendra, nous le prévoyons, des séances publiques".

M. King émit l'avis que la simple existence d'un tel comité, sans parler de son travail futur, aidera grandement à faire ralentir la hausse des prix, et même pourra entraîner une baisse dan les cas de spéculation ou de profitage. Il ajouta toutefois que la production est le vrai remède contre la hausse des prix, non seulement une production au Canada, mais aussi dans les pays commerçant avec le Canada. C'est pourquoi la restauration de l'Europe est si importante pour les Canadiens, leur mode de vie quotidien et le niveau des prix .

Mais il expliqua par contre que le remède contre le profitage est son exposition devant une opinion publique déjà soulevée; mais qui doit être informée d'une manière intelligente.

Il ne faudrait pas toutefois pour le salut de ce comité spécial, que cet organisme serve d'instrument de chasse et embarrasse sans nécessité les activités légitimes des compagnies et des individus.

Toute entreprise concernée opérant de façon ordonnée ne devrait avoir rien à craindre des activités du comité d'enquête. Au contraire, tout individu ou toute corporation injustement accusés de profitage ou de spéculation auront toutes les facilités requises pour faire éliminer le soupçon pesant sur eux. C'est pourquoi, ajouta M. King, l'intérêt primordial du comité ne consistera pas dans les poursuites possibles, mais dans la prévention de la nécessité de telles poursuites en empêchant l'exploitation.

Le comité parlementaire d'enquête ne s'ingérera pas dans le domaine de la Commission des prix ni de toute autre agence de l'Etat: il n'aura pas le caractère d'un tribunal de poursuites, mais celui d'un organisme d'enquête.

"Permettez-moi de répéter, dit M. King que dans ces maux sociaux qui affectent le bonheur des foyers comme le bien-être de l'humanité la publicité est généralement plus efficace comme remède que la punition".

Le premier ministre traita longuement des contrôles des prix et du programme d'abolition de contrôles mis en pratique par le gouvernement, et expliqua qu'il y avait plusieurs raisons justifiant le gouvernement de ne pas recourir au système de contrôle général comme durant la guerre.

La plus importante, dit-il, est qu'un contrôle des prix ne peut réussir que s'il est accompagné de contrôles sur les salaires et le coût de la production. Les prix payés par le consommateur ne peuvent être contrôlés que si les prix des produits de la ferme comme des produits industriels sont aussi contrôlés. Pour maintenir un haut niveau de production, si les prix ne sont pas contrôlés, des subsides considérables et incontrôlables devront être payés au moyen de taxes. Le gouvernement a toujours considéré que le contrôle général est purement une mesure de guerre . . .

Après avoir fait une courte revue des besoins de la guerre, et de la reconversion économique et industrielle à la fin des hostilités, M. King dit que le gouvernement avait choisi une ligne de conduite intermédiaire, soit une abolition de contrôles ordonnée et graduelle. . . "Je suis convaincu, dit-il, qu'il est sage de garder en cette période de transition les pouvoirs de réimposer certains contrôles quand, dans certains cas specifiques, ils seront jugés necessaires pour protéger le public contre l'exploitation".

M. King parla des difficultés de ce problème compliqué, des critiques formulées contre le gouvernement, récemment, concernant la réimposition de certains contrôles, les uns disant qu'ils venaient trop tard et étaient inadéquats, les autres disant qu'ils allaient trop loin. Il souligna aussi la nécessité de protéger toutes les classes, et de ne pas accorder de privilèges aux unes aux dépens des autres.

Deux facteurs importants, dit-il, ont contribué à la hausse des prix au Canada; le premier est l'abandon des subsides, qui furent abolis pour soulager le fardeau fiscal des Canadiens; l'autre est la hausse beaucoup plus rapide des prix dans le monde et particulièrement aux Etats-Unis. Il est impossible d'empêcher l'influence des prix extérieurs sur la structure des prix au Canada. Incidemment, la dévalorisation du dollar canadien augmenterait davantage le coût de la vie au Canada. Et cependant c'est encore la seule solution offerte par les partis de l'opposition au problème des changes étrangers.

"En certains milieux, souligna-t-il, on entend dire que la hausse des prix est due au profitage, que le pays est entre les mains des monopoles et des combines que le gouvernement devrait détruire".

Dans d'autres, on prétend que le gouvernement cherche à protéger tel ou tel intérêt, sans s'occuper des répercussions possibles sur l'intérêt général. . . Sans doute, il y a des abus, et ils peuvent être plus étendus que nous le ne réalisons. Sans doute certains continuent à fare du profitage. . . Il y aura toujours des égoïstes dans le monde, des gens qui voudront profiter de toutes les occasions pour réaliser des profits aux dépens des autres. Mais il est clair que le devoir des citoyens bien-pensants, des gouvernements et des parlements est de rendre cette sorte de chose impossible, ou du moins presque. C'est pour cette raison que des contrôles ont été imposés récemment et que d'autres ont été retenus. Nous avons aussi l'intention de demander au Parlement le maintien de la Commission des prix et de la Régie du commerce après le 31 mars".

M. King termina ses remarques en insistant sur l'importance de la publication des cas de spéculation et de profitage et de l'existence d'un comité parlementaire spécial d'enquête qui pourra remédier à nos maux sociaux actuels en procédant avec rigidité, légalité et soin.

Le communisme . . .

(Suite de la 1ère page)

vrait pas être sous-estimé."

Les nations libres doivent trouver un évangile social meilleur et plus attrayant que celui que procure le communisme.

"Si nous sommes pour aider le monde à échapper à la tyrannie la plus cruelle qui ale jamais menacé l'humanité," a-t-il fait valoir, "ce sera seulement en reconnaissant.... que nous demeurons les gardiens de nos frères et que, au pays et à l'étranger, nous avons l'obligation de prêter nos efforts individuels et nationaux à l'avancement, et ceci au maximum de nos capacités, de l'égalité d'opportunité pour tous et de la justice sociale."

Ceci doit se faire, a dit le premier ministre, "si nous voulons être en accord avec notre idéal libéral."

"A quelque degré que ce soit écarté le libéralisme dans ses efforts vers ces hauts idéaux", a dit M. King, "le libéralisme peut au moins prétendre que tel était son but dans le passé, que ses supporteurs ont accompli plus dans cette direction que ne l'ont fait ceux de n'importe quelle autre conviction politique, et que tel est son but premier aujourd'hui.

"Si le libéralisme est fidèle à ses principes, alors, dans l'avenir comme jamais avant, telle sera sa tâche suprême."

Mackenzie King . . .

(Suite de la 1ère page)

tard.

Après avoir souligné que les problèmes d'après-guerre avaient nécessité la tenue d'une convention libérale en 1919, il ajouta que les mêmes raisons existaient aujourd'hui. Il demanda que la convention soit organisée le plus tôt possible. "Ce n'est peut-être pas le temps, dit-il, ni l'occasion de discuter d'organisation du parti sous tous ses aspects, mais une chose demeure certaine : Aucun parti, quelque soit la valeur de ses principes, ne peut espérer de nos jours gagner une élection générale sans l'aide d'une organisation efficace, et celà, notre parti ne la possède pas actuellement.....

Après avoir rendu hommage à M. J. Gordon Fogo, président de la Fédération libérale, et à son petit groupe d'auxiliaires, pour leur précieuse collaboration, M. King rappela que s'il reste en fonctions jusqu'au 8 août de cette année, il entrera alors dans sa trentième année comme chef du parti. "Mais, précisa-t-il, comme vous le savez bien, je n'ai jamais caché mon désir de me retirer de la politique active dès que les intérêts du parti et du pays sembleraient justifier une telle décision. "Il rappela qu'à plusieurs reprises au cours des élections générales de 1945 il avait déclaré que ce serait sa dernière élection générale comme chef du parti. Il fit remarquer qu'il aimerait à écrire ses mémoires et certains compte-rendus des grands événements de notre époque, tels qu'il les a vus se développer. Il donna toutefois l'assurance qu'il n'oublierait jamais les intérêts du parti même s'il n'en demeura plus le chef.

Abattu, déprimé, j'essayai le TONIQUE LAXATIF D'HERBES
Pas d'appétit ? Maux de tête, bile, indigestion ? Si causé par constipation, ayez confiance; essayez les Herbes indigènes de Bliss, un TONIQUE LAXATIF. Soulagement plus rapide avec ces ingrédients naturels, qui accélèrent l'élimination, et ainsi donnent de l'appétit, activent le flux biliaire, favorisent la digestion et aident à soulager les gaz. Economique, 200 tablettes pour $1.00. Aussi à 50c et 25c.
HERBES INDIGENES DE BLISS

'GAUVIN' PRODUITS

CATSUP bouteille 12 ozs	.20
CATSUP bouteille 24 ozs	.30
BEURRE PEANUT jarre 9 ozs	.25
BEURRE PEANUT jarre 16 ozs	.37
BEURRE PEANUT jarre 24 ozs	.55
CONFITURES POMMES & FRAISES jarre 2 livres	.35

CHEZ VOTRE EPICIER

Mort de madame Henri Juneau

C'est avec regret qu'on apprendra la mort de dame Bernadette Dubé, épouse en premières noces de Gérard Grenier, et en secondes noces, de feu Henri Juneau, ingénieur du C.P.R., survenue lundi dernier à sa résidence de la rue Carillon, à l'âge de 44 ans.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Claire, Marie-Marthe et Berthe Juneau; ses beaux-enfants : Georges, Estelle et Nicole Juneau; son père, M. J.-M. Dubé; son frère, M. Z. Dubé; ses soeurs : Mme Arthur Paradis (Alice), madame Lucien Grenier (Alexina), madame Roland Simard (Lucette); sa belle-mère, Mme J.-N. Dubé; son beau-père, M. Jean Grenier; ses belles-soeurs : Mmes Z. Dubé, Exérine Thibault, Lucina Ménard, Julia Bilodeau et Mme Isidore Juneau; ses beaux-frères : MM. Aimé Grenier, Léo Langevin, Isidore Juneau, Arthur Paradis, Lucien Grenier et Roland Simard; ses oncles : MM. Alphonse Dubé, de Priceville, Aurèle Moreau, de Mont-Joli, Léopold Fillion, de Rimouski, David Lévesque, de St-Octave de Métis, Paul Gendron, de St-Léon-le-Grand, François Roy, de Montréal, Jos. Carrier, de Priceville, Alphonse Dubé, Maxime Thibault, Louis Bilodeau, ces deux derniers de North Oxbridge, Mass.; ses cousins : Adrien Lamontagne, de La Rédemption, Fernand, Paul-Emile et Gilles Dubé, de Price, et nombre d'autres.

Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église du Sacré-Coeur. Les restes mortels sont exposés aux salons mortuaires de J.-Wilfrid Dubois Inc.

Notre journal prie la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

Les provinces . . .

(Suite de la 1ère page)

sition sur l'installation faite au pupitre du premier ministre d'un appareil d'enregistrement. "Si l'appareil, dit-il, a un microphone d'une sensibilité telle qu'il puisse enregistrer les délibérations de toute la chambre, je n'ai aucune objection, mais à condition que l'appareil ne soit pas contrôlé par l'organisateur en chef de l'Union Nationale, mais par un employé civil assermenté".

"Si l'on veut un hansard, j'en suis", de déclarer M. Godbout.

M. Duplessis répliqua qu'il regrette l'attitude du chef de l'Opposition. "Il ne parle que d'une rumeur, dit-il, dont il ne connait pas le bien fondé".

Et le premier ministre suggéra l'ajournement du débat sur l'Adresse pour entreprendre immédiatement l'étude des législations.

M. Godbout se leva pour dire qu'il faut observer les règlements. Le débat sur l'Adresse doit se faire au commencement des sessions, dit-il, et non à la fin, pour permettre aux députés de faire les recommandations qui s'imposent pour l'amélioration de l'administration. "Il faut procéder dans l'ordre".

Séance du soir

A la suite des discours prononcés par l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition, et par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, trois députés ont pris la parole au cours de la séance d'hier soir au débat sur l'Adresse. Ce sont trois députés libéraux, MM. Francoeur, Leduc et Choquette.

M. Francoeur

Le député de Mercier a félicité MM. Arthur Leclerc et J.-G. Rennie pour leurs discours sur l'adresse. Il a également félicité son chef, l'hon. Adélard Godbout, pour avoir si bien exposé à la Chambre les problèmes de l'heure. M. Francoeur est d'avis que si la province de Québec est prospère cela est dû à l'administration d'Ottawa. Il reproche ensuite au gouvernement de Québec de donner des contrats de voirie dans l'Ontario.

M. Leduc

Le député de Laval exprime tout d'abord l'opinion que la Providence n'a pas voulu que le Québec soit essentiellement agricole. Seulement 8% de son territoire peut être cultivé avec profit.

M. Leduc dit que l'Union nationale se vante d'avoir attiré un très grand nombre d'industries nouvelles dans la province de Québec. Sous l'administration Godbout, en cinq ans, 1284 industries se sont établies au Québec sur un total de 2688 dans tout le Canada. Et si l'Union nationale réussit à taxer le peuple de $150 millions par année cela est dû en grande partie à la prospérité qui règne dans le pays.

M. Choquette

M. Fernand Choquette, député de Montmagny, fit ensuite le procès de l'Union Nationale, un régime qui, dit-il, est "sur le bord de l'abîme". Après avoir accusé le gouvernement Duplessis de brandir deux drapeaux, celui de l'autonomie et celui du communisme, M. Choquette en particulier blâma le gouvernement de n'avoir jamais réclamé le contrôle des loyers qui, dit-il, de droit, appartient aux provinces. M. Choquette blâma également "ces messieurs qui se prétendent les champions de l'autonomie" de ne s'être pas présentés en Cour Suprême quand, en 1938, on soumit une référence sur la question de savoir si le droit de désaveu des lois provinciales par le fédéral existait encore. "C'est, dit-il, la plus grande menace contre l'autonomie provinciale, ce droit que possède le fédéral de désavouer les lois provinciales."

Pilules Dodd's POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS

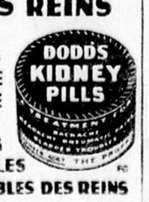

SERVICES SPÉCIALISÉS

Teinturerie Mathieu
TEL.: 4-1600, 700 St-Albert, Québec. Teinture, nettoyage, pressage sont obtenus selon méthodes les plus sûres. Teinture pour deuil en 24 heures. Satisfaction garantie ou argent remis.
HIC CDHC—Z88495—E

La Cie Hubert Moisan Tél. : 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance, 297, ST-JOSEPH, Québec.
HIC-serv. sp. HC—Z88494—E

La Cie Assh, Enrg.
283½ à 30 ST-JOSEPH, Québec. Spécialité lingerie neuve et usagée. Prix avantageux pour marchands colporteurs. Circulaire gratis. Demandez-la. Grand assortiment Rendez-nous visite.
BH CDHC—Z89635—C

J.-Wilfrid Dubois Inc. Tél. : 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué, J.-H. BUREAU, prés.-gérant, tél.: 4-6946 ; 2, RUE DUROCHER. CEH serv. sp. HC—Z90915—C

Tel 2-2656 ADÉLARD et GUSTAVE LÉPINE INC Directeurs de Funérailles Salons funéraires modernes Service JOUR et NUIT AMBULANCE 42 Chemin Ste-Foy

L contribution . . .

(Suite de la page 3)

leur part qu'ils tiennent la dernière carte pour le monde. Et même les chrétiens manquent d'espérance et plusieurs entrevoient pour l'avenir immédiat des perspectives catastrophiques.

Le distingué conférencier exposa ensuite les causes du désespoir. En premier lieu la "mort de Dieu" dans le sens de l'évanouissement de la croyance en Dieu dans un grand nombre de consciences suivie par "le crépuscule des idoles" comme celle du progrès. Alors il ne reste dans le monde que le vide ou l'illusion d'une part ou d'autre part le trop plein où le repliment sur soi de Jean-Paul Sartre. Ne voulant pas de Dieu ou ne pouvant pas vouloir de Dieu, on tombe alors dans l'absurde ou le rien. Puis vient la perception de la fin d'un monde, qui place dans l'incohérence ceux qui voient notre culture traditionnelle menacée et ne savent par quoi on pourrait la remplacer.

Comme cause profonde de désespoir, il y a ce phénomène des masses. La civilisation moderne et industrielle a détruit la personnalité et les communautés des hommes et la personne humaine se révolte contre sa dépersonnalisation. Aussi la révolution déçoit les hommes des masses par ce qu'elle ne peut ressembler à ses rêves. La révolte des élites s'exprime par la fuite, la tour d'ivoire ou le cynisme. Il y a de plus la décadence de la liberté, par suite de l'étatisation progressive, et aussi décadence de l'humanité. Et enfin l'"absurdité des deux guerres mondiales.

Comme raisons d'espérer, M. Folliet constate que Dieu n'est pas si mort que cela, et il cite le mouvement religieux en Russie, les conversions dans les milieux juifs de France et la rencontre des Eglises. Il y a aussi l'existence d'hommes libres, qui ont compris que la liberté est quelque chose qui se vit, se conquiert, qui coûte et qui s'achète avec son sang. Puis M. Folliet parla du déséquilibre entre le progrès matériel et de la pensée.

Il affirme que le temps viendra où il faudra supprimer le prolétariat, empêcher que des hommes passent toutes leur vie dans des besognes basses et permettre à ces hommes de recevoir aussi leur part de culture et de dignité. Pour cela il faut un certain nombre d'hommes prêts à mourir pour le réaliser. Et c'est là qu'on nous attend nous, chrétiens.

Après avoir parlé de l'unification du monde, M. Folliet a dit que les raisons d'espérer sont peut-être moins nombreuses mais qu'elles sont plus fortes. Au-dessus du désespoir il y a tout de même une espérance, la construction d'un monde que nous pouvons en tant que chrétiens aider à construire.

IN MEMORIAM

BRULOTTE — A l'hôpital St-Sacrement le 19 janvier 1948, à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédé M. J.-Adjutor Brulotte époux de dame Marie-Anne Julien, demeurant à 3, Avenue Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Adélard & Gustave Lepine Inc., No 42, chemin Ste-Foy à 8 heures 45 pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière St-Charles.
L'office des congréganistes sera récité jeudi soir, à 8 heures.
20 jan. 4 fs—Z91264—E

GARNEAU — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1948, à l'âge de 50 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Garneau, co-propriétaire de l'Imprimerie Garneau & Drapeau, de Lévis, époux de dame Yvonne Laverdière, demeurant No 28 rue St-Etienne. Il était membre des Chevaliers de Colomb de Lévis, du club des Lions, de Lévis et de la Chambre de Commerce de Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 23 janvier, à 9 heures.
Départ du salon funéraire de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis, à 8 heures 40 pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. 21 jan. 2 fs—E

JULIEN — A Québec, le 19 janvier 1948, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Julien, époux de dame Auxelia Leclerc.
Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318, chemin de la Canardière à 8 heures pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
20 jan. 3 fs B—Z91225—E

JUNEAU — A Québec, le 19 janvier 1948, à l'âge de 44 ans, est décédée dame Bernadette Dubé, épouses en premières noces de feu sieur Gérard Grenier et en secondes noces, de feu sieur Henri Juneau, demeurant à 139 rue Carillon.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ du salon mortuaire de J.-Wilfrid Dubois, Inc. No 2 rue Durocher à 8 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.
20 jan. 3 fs—Z91267—E

LAFORCE — A Québec, le 20 janvier 1

La vitalité biologique du Canada français vue par André Siegfried

L'éminent académicien de France a été frappé par la vitalité biologique des Canadiens Français. — Nouvelle édition de son ouvrage : "Le Canada, puissance internationale". — L'influence du CIO dans la province de Québec.

Paris, 21. (AFP) Par Jean Gachon. "J'ai été plus que jamais frappé par la vitalité biologique des Canadiens français lorsque je suis allé au Canada en 1945 et les renseignements que j'ai recueillis depuis n'ont fait que confirmer mon jugement", a déclaré au correspondant de l'AFP M. André Siegfried, membre de l'Académie Française.

Le correspondant de l'AFP s'était rendu auprès de l'éminent académicien dans son appartement, dont les fenêtres donnent sur l'une des façades du Palais-Bourdon, pour lui demander une interview exclusive à l'occasion de la nouvelle édition de son ouvrage : "Le Canada, puissance internationale". Rappelons que cette remarquable étude sur le Canada a été complètement remaniée depuis le dernier voyage de M. Siegfried en Amérique et qu'il comporte plusieurs changements nouveaux.

"Par vitalité biologique, j'ai entendu naturellement que la très forte vitalité des Canadiens français est demeurée la même. D'autre part, la mortalité a baissé sensiblement. C'est dire que le Canada français est donc sûr de gagner encore en population, quoiqu'on ait remarqué une légère augmentation des naissances chez les Canadiens de langue anglaise. Mais ceci me paraît un phénomène passager, conséquence de la guerre. On a observé dans tout le pays que le progrès des Canadiens français ne pourrait être limité que par deux points : ou bien par une politique d'émigration venant des pays de langue anglaise, ou bien par l'émigration engagée d'un certain nombre de Canadiens français vers les Etats-Unis.

"Il ne me semble pas que ces deux hypothèses se réaliseront car, même si le Canada voulait pratiquer une politique de forte immigration, serait-il capable de le faire ?"

D'autre part, aucun symptôme ne révèle que les Canadiens français désirent abandonner leur pays neuf et plein de ressources pour un autre pays, même puissant, mais qui n'offrirait à toute époque, davantage de débouchés".

Après un temps de réflexion, M. Siegfried ajoute : "Mais dans mon livre, j'ai signalé un danger que je désire souligner encore ; celui que fait courir l'industrialisation de la province de Québec. Le Canadien français qui habite maintenant la ville dans une proportion des 2-3 est en contact avec les affaires américaines, entraîné vers les syndicats qui subissent l'influence du CIO ou de l'AFL et l'ouvrier canadien français ne risque plus désormais d'être anglicisé mais américanisé. Sa défense est de demeurer toujours très attaché à la langue et à son Eglise.

Cependant, si la proportion des Canadien français au Canada est de 30 pour cent, elle n'est que de 3 pour cent dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Le problème est donc sérieux".

"Maintenant, vous me demandez ce que je pense des relations entre le Canada et la France ? La réponse est facile : Nous n'avons en France aucune ambition politique. Nous n'envisageons que le point de vue culturel. Or, nous croyons que le Canada français, avec ses 4 millions d'habitants, fait partie de la France éternelle. Notre civilisation est commune. A mon avis le Canada doit encore s'appuyer culturellement sur la France de façon à adapter au continent américain les qualités françaises. Il en est est capable. Le récent mouvement artistique et littéraire canadien le révèle. La peinture y est excellente. Si j'étais Canadien français, voilà le programme que je suivrais".

Dr Jean TROTTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
37 rue St-Eustache
Téléphone: 3-6675
(Coin St-Jean près chez Lindsay)

PROPRIETAIRES
Québec: rues St-Jean et St-Joseph ; Thetford Mines, Chicoutimi, Rimouski, Rivière-du-Loup.
Propriétaires ou locataires situés dans quartiers commerciaux, désireux de louer ou sous-louer espace de 100 pieds carrés ou plus, avec devanture, à COMPAGNIE RESPONSABLE, sont priés de s'adresser à: Casier 738, Le Soleil.

Téléphone: 2-1060
DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
76 rue ST-JOSEPH Québec

Dr GERARD LABRIE
MEDECINE GENERALE
Bureau et résidence
140 Ave Holland. Tél.: 3-8751
Heures de bureau :
2h. à 4h. p.m., le samedi excepté; 7h. 30 à 9 h. p.m. les lundi, mercredi et vendredi.

A VENDRE
Salon de Beauté
Quartier Belvédère
très moderne
clientèle distinguée
Raison de santé
Tél. : 5-6083 ou 2-1701

Le stationnement des voitures de médecins

La Société médicale du faubourg St-Jean-Baptiste demande à la municipalité d'accorder à ses membres le privilège de prendre certaines licences avec le code municipal de la circulation. La Société explique qu'un médecin peut être, par exemple, retenu au chevet d'un malade; son automobile reste alors garée trop longtemps en un endroit où le stationnement est limité à un certain laps de temps. Le Comité de la circulation étudiera la question.

La circulation des autobus à Québec

Les propriétaires d'autobus de Québec qui utilisent les deux gares d'autobus construites depuis 1945 à la demande des autorités municipales pour améliorer la circulation dans les rues de la ville, protestent auprès de la municipalité:

"Il ne reste plus dans les rues de la ville de Québec que les deux plus grosses compagnies, la Compagnie d'autobus de Charlesbourg Ltée et le Quebec Power, pour ses services extérieurs. Si vous tolérez ces deux compagnies dans les rues sur les places publiques comme vous semblez vouloir le faire, les petits propriétaires d'autobus ne continueront pas plus longtemps à porter seuls le coût d'administration des geux gares. Nous allons retourner nous aussi dans les rues où ça coûte bien meilleur marché pour administrer nos services.

"Pourquoi ne pas appliquer la même loi aux grosses compagnies et aux petits propriétaires d'autobus. Vous nous avez demandé de laisser les places publiques: nous l'avons fait escomptant que tout le monde ferait comme nous. Nous vous demandons de traiter tout le monde de la même manière . . . ", expliquait une lettre à l'enquête de "Gare Centrale d'Autobus Ltée", lue hier à la séance du Comité administratif.

André Patry au club Rotary

Dans son exposé sur "le plan Marshall", M. André Patry, journaliste à la rédaction du "Soleil", a déclaré hier midi devant les membres du Rotary de Québec, "que ce plan constitue essentiellement une analyse très élaborée de la situation économique qu'ont engendrée dans les divers pays du vieux continent les répercussions néfastes de la guerre".

M. Patry avait été invité à adresser la parole à l'occasion de sa nomination officielle comme candidat du Club Rotary de Québec à la bourse internationale Paul Harris 1948.

M. Patry a d'abord remercié le Rotary pour le choix dont il vient d'être l'objet, "témoignage d'encouragement auquel je suis très sensible", dit-il.

Le conférencier traça un tableau de la situation lamentable dans laquelle l'Europe était plongée au sortir de la guerre.

Puis c'est la proposition Marshall. Seize pays acceptèrent de la discuter. La Russie ne s'en prévalut pas pour des motifs purement idéologiques. Pouvait-elle accepter des secours financiers destinés au relèvement d'une économie fondée sur la propriété privée des moyens de production? D'autre part, si les pays satellites de l'URRS ne participèrent pas à la conférence de Paris, ils ne contribuèrent pas moins à l'établissement du bilan des besoins européens par l'intermédiaire de la Commission économique de l'Europe.

Dans son exposé sur la valeur intrinsèque du plan, M. Patry en rappela son objectivité rigoureuse et il souligna les quatre principaux points du programme de relèvement qu'il comporte: un vigoureux effort de production; l'établissement et le maintien de la stabilité financière interne; le développement de la coopération économique entre les pays participants et le règlement de la balance commerciale défavorable avec les Etats-Unis par un programme d'exportation.

Le conférencier fit ressortir l'importance de l'entr'aide mutuelle entre les pays bénéficiaires et le travail déjà bien commencé en ce sens en Europe par les unions douanières.

M. Patry a été présenté par M. Alexandre Labrèque et remercié par le Rév. John McKay. M. Jean Saucier présidait ces agapes.

La pension des anciens combattants

Ottawa, 21. (PC) Le Bureau national de la Légion canadienne prétend que la proposition du gouvernement d'augmenter de $10.00 par mois la pension des vétérans est inadéquate à rencontrer la hausse actuelle du coût de la vie.

La Légion a proposé une augmentation de 25 p.c. pour tous les bénéficiaires. Cette mesure ferait monter la pension actuelle du pensionnaire complètement incapable de travailler, de $900 à $1,125 par année.

Suivant cette nouvelle échelle, un vétéran totalement invalide, avec une femme et deux enfants recevrait $1,905, une veuve sans enfant obtiendrait $900, tandis qu'une veuve avec deux enfants verrait sa pension monter à $1,305.

La Légion ajouta qu'elle ne pouvait pas comprendre l'attitude du gouvernement et la raison des mesures présentées. En effet, selon ce nouveau status, un pensionnaire complètement impotent avec deux enfants aurait une augmentation de 6.5 p.c. alors qu'un pensionnaire célibataire dans le même état verrait sa pension augmenter de 13.5 p.c.

Convention signée

Le maire Borne a signé, hier midi, en présence de MM. Alfred Maheux et Alexandre Hamel, respectivement président et secrétaire du Syndicat des Employés des services extérieurs, la convention collective pour l'année 1947-38. MM. Maheux et Hamel ainsi que le trésorier C.-R. Fontaine ont aussi apposé leur signature au contrat.

Pétition contre une construction

Les propriétaires de la rue Marie de l'Incarnation ont fait une pétition pour obtenir des autorités municipales qu'elles retirent le permis de construction délivré récemment à M. Liguori Lapointe. L'annexe à construire boucherait la vue des voisins de M. Lapointe.

Le Comité administratif a décidé de demander un rapport de l'ingénieur municipal sur une demande de permis de construction qui présente cette particularité : la construction, bâtie au coin de la 10e rue et de la 3e avenue, surplomberait une ruelle; or les avocats de la Ville pensent que la Commission d'urbanisme ne devrait jamais accorder de permis de construction dans un tel cas.

Un concours est organisé à l'hôtel de ville pour la nomination du contremaître de St-Roch du service de distribution de l'eau.

Réunions et Conférences

Aujourd'hui

Club Richelieu.— Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et 30, au Château Frontenac. Conférence de M. Joseph Folliet, secrétaire des Semaines sociales de France.

Chevaliers de Colomb.— Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, recevra ce soir, à 7 h. 30, les hommages et les voeux des Chevaliers de Colomb de la Cité.

Fonctionnaires municipaux.— Réunion du Syndicat ce soir, à 8 h. à 2 rue Cook.

Lacordaire et Jeanne d'Arc.— Demi-heure d'adoration pour les Lacordaires et les Jeanne d'Arc de St-Roch, ce soir, à 8 h. dans la crypte de l'église. Après la cérémonie, élection du nouveau bureau de direction.

Club Optimiste.— Déjeuner-causerie à midi et 30, au Château Frontenac. Conférence de Me Henri Drouin, député provincial d'Abitibi est.

Mardis Universitaires

La contribution chrétienne à l'oeuvre d'unification du monde

M. Folliet a analysé le désespoir qui caractérise notre époque de transition où l'on ne sait pas pourquoi l'on vit et l'on meurt. — On a la perception nette de la fin d'un monde. — L'espérance chrétienne.

L'unification et la rationalisation du monde ont été prédites comme issues au monde catholique que nous vivons par M. Joseph Folliet, secrétaire des Semaines sociales de France, qui conclut sa conférence sur le désespoir contemporain aux Mardis universitaires en disant que "la misère d'une époque de transition vient de ce qu'on ne sait plus pourquoi on vit ni pourquoi on meurt. Nous chrétiens, ces années ne nous ont pas menés au désespoir parce que nous vivons et mourons pour deux choses: la cause de l'Homme et celle de Dieu".

Affirmant qu'un jour viendra où l'unité du monde se fera, M. Folliet dit que son optimisme est appuyé sur l'observation sociologique, rappelant que jusqu'à maintenant on a vu l'unification des ensembles géographiques, ainsi l'Europe. Le désespoir contemporain tient pour une large part dans la perception très nette par plusieurs de la fin d'un monde, que l'on confond aisément avec la fin du monde tout court. Et bien que le drame de notre temps réside dans le déséquilibre qui existe entre les progrès techniques et scientifiques et l'adaptation à ces progrès de notre valeur morale et spirituelle, M. Folliet dit qu'il a confiance à la fois dans le profond instinct de conservation du monde et dans la valeur spirituelle du christianisme, pour tirer partie de cette immense source d'énergie qu'est l'atome qui peut marquer pour le monde une époque aussi importante que la découverte du feu.

M. Folliet dans la première partie de sa conférence a décrit les manifestations du désespoir contemporain dans les diverses littératures européennes et états-unienne, et il a analysé l'expression philosophique et sociologie du désespoir, pour en conclure que le désespoir a atteint tous les milieux. Les communistes qui conservent croient pour

(Suite à la page 11, 7e col.)

Mardis universitaires

Doctorat summa cum laude à M. Simard

Un professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, a obtenu son doctorat en philosophie avec la mention "summa cum laude" hier soir après une brillante soutenance de sa thèse intitulée : "L'hypothèse".

Première conférence de M. Armand Hogg

M. Armand Hogg, chargé de conférences à la faculté des lettres de Strasbourg, donnera la première de deux conférences à l'Université Laval, ce soir à 8 h. 30 à l'amphithéâtre de médecine. Il parlera au "roman policier et de l'échec de la raison pure". La seconde conférence de M. Hogg, qui aura lieu au même endroit, et à la même heure jeudi soir, s'intitulera la "crise du surréalisme".

M. Hogg est un ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé des Lettres, ancien maitre de conférences à la faculté Royale du Caire. Fait prisonnier à Dunkerque en 1939, il tint en captivité la chaire de Littérature française à l'Oflag IV D. Son volume "Littérature en Silésie" est un récit de captivité.

Depuis 1944, M. Hogg tient la critique habdomadaire des livres dans "Carrefour" et il collabore à plusieurs revues comme la Nef, la Revue de la Pensée française.

En 1945, son oeuvre a été couronnée par l'Académie française. Il a obtenu plusieurs prix.

Appel des fonctionnaires

Le Syndicat national catholique des employés municipaux de Québec a décidé d'interjecter appel à la Cour Supérieure contre la décision du Conseil de ville de passer outre à la recommandation du tribunal d'arbitrage concernant la nomination de M. Théo Genest comme directeur du Palais Montcalm, a annoncé M. René Bélanger, président du syndicat, à la séance du Conseil général des syndicats catholiques, hier soir. "Si le Conseil municipal s'en tient à sa décision, le syndicat, de son côté, maintient son attitude en cette affaire".

Convention demandée

Les opérateurs de cinéma et les machinistes qui travaillent au service de la ville (Palais Montcalm, Colisée, etc.) ont demandé au comité administratif une convention collective spéciale. Ils se sont affiliés à une union internationale des syndicats d'employés de théâtre et de cinéma. Les avocats du contentieux municipal sont chargés d'examiner la demande.

Dîner offert au brigadier Bernatchez

Le brigadier J.-P.-E. Bernatchez, CBE, DSO, qui était l'hôte d'honneur des officiers de l'Active de la région de l'Est du Québec à un dîner au Club de la Garnison, a loué la compétence et le bel esprit de coopération de membres de son personnel tant militaire que civil au quartier-général de l'Armée à Québec.

Dans une allocution l'ancien commandant militaire à Québec a remercié tous les officiers de leur travail et les a assurés qu'il avait passé ici deux belles années, au cours desquelles ce fut un plaisir de travailler avec eux. Il leur a offert ses voeux de succès et souhaité avoir de nouveau l'occasion de travailler avec eux. Le brigadier Bernatchez a aussi présenté son successeur, le brigadier Jean Allard, qui est un de ses amis et compagnons d'armes. Il a particulièrement loué sa compétence.

C'est le lt-colonel C.-L. Laurin, OBE, AA. et QMQ, qui s'est fait l'interprète des officiers pour exprimer leurs regrets du départ du brigadier Bernatchez ainsi que leurs félicitations pour sa nomination comme commandant de la région militaire des Prairies, qui comprend deux provinces de l'Ouest canadien. Il exprima l'espoir d'avoir de nouveau le plaisir de servir sous ses ordres.

TEMPERATURE

Toronto, 21. — (PC) Voici les minima et les maxima de la température dans les principales villes du Canada, hier, selon le bureau météorologique.

Villes :	Min.	Max.
Vancouver	34	38
Edmonton	20	30
Winnipeg	-1	5
Toronto	14	34
Ottawa	10	23
Montréal	10	22
Québec	3	17
St-Jean	-6	24

Pronostics

Montréal, 21. (PC) Voici les pronostics de la température pour aujourd'hui.

Régions de Québec et de la Baie Comeau : Légères chutes de neige. Plus doux. Vents du sud-ouest. Min. 0.

Le soleil

Lever :	7 h. 35
Coucher :	4 h. 49

NE SOUFFREZ PLUS DE LEVRES GERCEES

Le nouveau LYPSYL adoucissant soulage vite l'irritation

Appliquez Lypsyl sur vos lèvres gercées, pour un prompt soulagement. Lypsyl agit vite, efficacement. Seulement 25c.

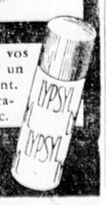

LYPSYL

Ecole spéciale des métiers à Québec

Le Ministère des travaux publics a demandé à la municipalité la cession gratuite d'un terrain situé derrière l'hospice St-Charles entre les rues du Pont Drouin, Dorchester et de la Couronne pour la construction d'une Ecole spéciale des métiers. S. H. le maire Lucien Borne a été chargé par le Comité administratif de rencontrer le ministre pour discuter le projet.

Les terrains de stationnement

Pour financer les travaux d'aménagement de terrains de stationnement à Québec, M. J. L. Albert Michaud, échevin de Limoilou, suggère que tous les propriétaires de véhicules automobiles de la ville paient une taxe au moment de l'entrée en possession de leur licence. "Il y a 13,541 véhicules automobiles à Québec. Trois ou quatre années suffiraient pour amasser les fonds suffisants à cet aménagement", note M. Michaud. Il s'oppose au projet de "compteurs de stationnement", qui occasionnerait une fuite de capitaux hors de la municipalité. M. Arthur Drolet posa une objection : la Ville ne profiterait pas ainsi du passage des automobilistes étrangers. La suggestion de M. Michaud sera débattue par le Comité des amendements de la charte de la ville.

Les autobus à Saint-Sacrement

La ligue des citoyens de St-Sacrement a fait une pétition pour obtenir des autorités municipales qu'elles demandent à la Quebec Railway Co. de remplacer l'actuel service d'autobus de St-Sacrement par une ligne d'autobus bouclant la boucle dans les deux sens autour du quartier délimité par l'avenue des Erables, le chemin Ste-Foy et la rue St-Cyrille.

Recensement de nos sans-travail

La question de donner du travail aux chômeurs a été mise sur le tapis à la séance du Comité administratif qui a décidé de demander un rapport sur le nombre des sans-travail bénéficiant des indemnités payées par l'Assurance contre le chômage, et sur le nombre des sans-travail qui n'en bénéficient pas. Ces statistiques permettront d'étoffer une demande destinée à convaincre les gouvernements d'Ottawa et de Québec de la nécessité d'organiser des travaux dans les limites de la ville, car la municipalité ne peut se charger seule de la lutte contre le chômage. La municipalité ne peut qu'entreprendre des travaux réguliers (tels que ceux de l'égout collecteur de Limoilou), mais ces travaux reviendraient trop cher en cette saison de l'année et ne profiteraient qu'à un petit nombre d'ouvriers privilégiés.

$200,000 votés par le Parlement à Elizabeth et au prince Philip

Un débat de deux heures se termine par un vote de 294 à 17 en faveur de la seconde lecture du bill. — Nombreuses abstentions chez les députés travaillistes. — Discours de Bevin, jeudi.

Londres, 21. (PC) La Chambre des Communes de Grande-Bretagne a approuvé hier par une majorité écrasante l'octroi d'une allocation annuelle de $200,000 à la princesse Elizabeth et à son époux le prince Philip.

Cette question souleva un court débat de deux heures. Le vote a été de 294 contre 17, les seuls opposants étant un groupe de députés travaillistes. Plusieurs autres députés travaillistes se sont abstenus d'enregistrer leurs votes sur un bill à cette fin qui reçut sa seconde lecture.

Il est évident toutefois qu'un grand nombre de députés travaillistes se sont abstenus de voter. Les députés conservateurs et libéraux ont voté en bloc en faveur de la mesure.

En s'opposant à la mesure, deux députés ont déclaré qu'il aurait mieux valu que le duc de Windsor n'eût pas tant d'argent à dépenser.

Le gouvernement était déterminé à éliminer l'opposition au sein du parti. Il menaça d'expulser du parti les députés travaillistes qui voteraient contre la mesure.

Les Communes avaient déjà passé le bill en première lecture en décembre après que 163 députés travaillistes eurent appuyé un amendement qui aurait réduit substantiellement les allocations proposées au couple royal.

Une autre tentative pour faire réduire les allocations a été faite par le député travailliste Ronald Chamberlain. Il a proposé d'accorder un traitement de 5,000 livres ($20,000) chacun à Elisabeth et à Philip, plus un compte de dépenses devant être préparé par l'administrateur de la maison de la princesse.

La Chambre passera jeudi à la question beaucoup plus pressante des affaires internationales. Le secrétaire aux Affaires étrangères Ernest Bevin passera en revue la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

Le discours de Bevin déclenchera un débat de deux jours sur les affaires étrangères, auquel participeront le premier ministre Attlee et le vice-premier ministre Herbert Morrison.

L'ancien secrétaire aux Affaires étrangères Anthony Eden parlera au nom des conservateurs et peut-être Winston Churchill. Churchill est revenu à Londres hier et semble parfaitement remis d'une attaque de bronchite qu'il a subie durant un voyage de repos en Afrique du Nord.

Croix de guerre au major P. Chassé

Nous apprenons que le major Pierre-E. Chassé, M.B.E., du Royal 22e Régiment, vient d'être décoré par la France de la Croix de Guerre avec palme de vermeil.

Le major Chassé a fait la campagne d'Italie avec son unité, sous le commandement du brigadier P.-E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., et du brigadier Jean Allard, D.S.O., avec agraffe. Il a ensuite fait partie du régiment des parachutistes et a été officier de liaison entre l'armée britannique et les chefs de la résistance en France.

Après l'invasion de la France, il a servi avec l'armée britannique en Birmanie, en Malaisie, où il s'est distingué de nouveau. Il a mérité la décoration de l'Ordre de l'Empire britannique.

Le major Pierre Chassé est le fils de feu le lieut-col. Henri Chassé, D.S.O., M.C., ancien combattant du Royal 22e Régiment et de Mme Henri Chassé, de Québec, et le frère du capitaine Henri Chassé, du Royal 22e, vétéran des campagnes d'Italie, de France, de Belgique et de Hollande. Il est actuellement attaché à l'Ecole royale d'Infanterie du Camp Borden, en Ontario.

Bientôt

M. HORACE MORIN remercie bien cordialement tous ses amis et clients, pour leur bienveillance à son égard, durant les 15 années qu'il a été au service de la maison P. Ferland, teinturiers-nettoyeurs. Monsieur Morin ouvrira sous peu, soit en février, son propre établissement de nettoyage à sec, à 203, rue du Pont. Une machinerie ultra-moderne et un personnel qui s'y connait dans tous les détails, permettront à la maison Morin, d'offrir un service de nettoyage à sec absolument sans odeur et sans rétrécissement, en même temps que très rapide. La date de l'ouverture officielle de la maison Morin, nettoyeurs exclusifs, à 203, rue du Pont, sera publiée sous peu dans les journaux. —

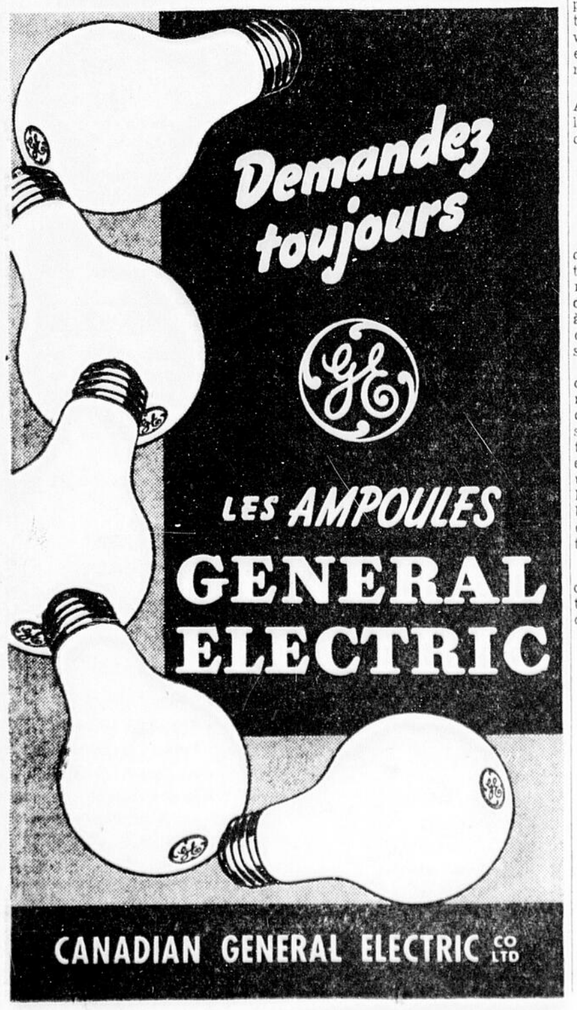

La Royal Typewriter Company
est heureuse d'annoncer
la nomination de

MLLE IRMA WRIGHT

au poste de

Directrice de l'enseignement

LES ÉCOLES commerciales et les centres d'orientation professionnelle au Canada apprendront avec intérêt la nomination de Mlle Wright.

Ils y verront une heureuse alliance entre les capacités de la spécialiste en dactylographie no 1 au Canada et le dactylographe no 1 au monde, le Royal, en vue de poursuivre sans trêve l'avancement dans la technique et l'efficacité des écoles commerciales de tout le pays.

A la fois professeur et habile administratrice, Mlle Wright est bien qualifiée pour prodiguer des conseils sur l'organisation de bureau, les affaires et le travail usuel de secrétaire. On a dit d'elle qu' "à ce titre, personne n'a contribué davantage au progrès de l'enseignement commercial au Canada."

Pour promouvoir l'entrainement commercial, Royal offre avec plaisir ce service aux écoles commerciales canadiennes.

ROYAL TYPEWRITER COMPANY, LIMITED
7035 AVENUE DU PARC, MONTRÉAL